RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
DE LA MAURICIE ET
DU CENTRE-DU-QUÉBEC

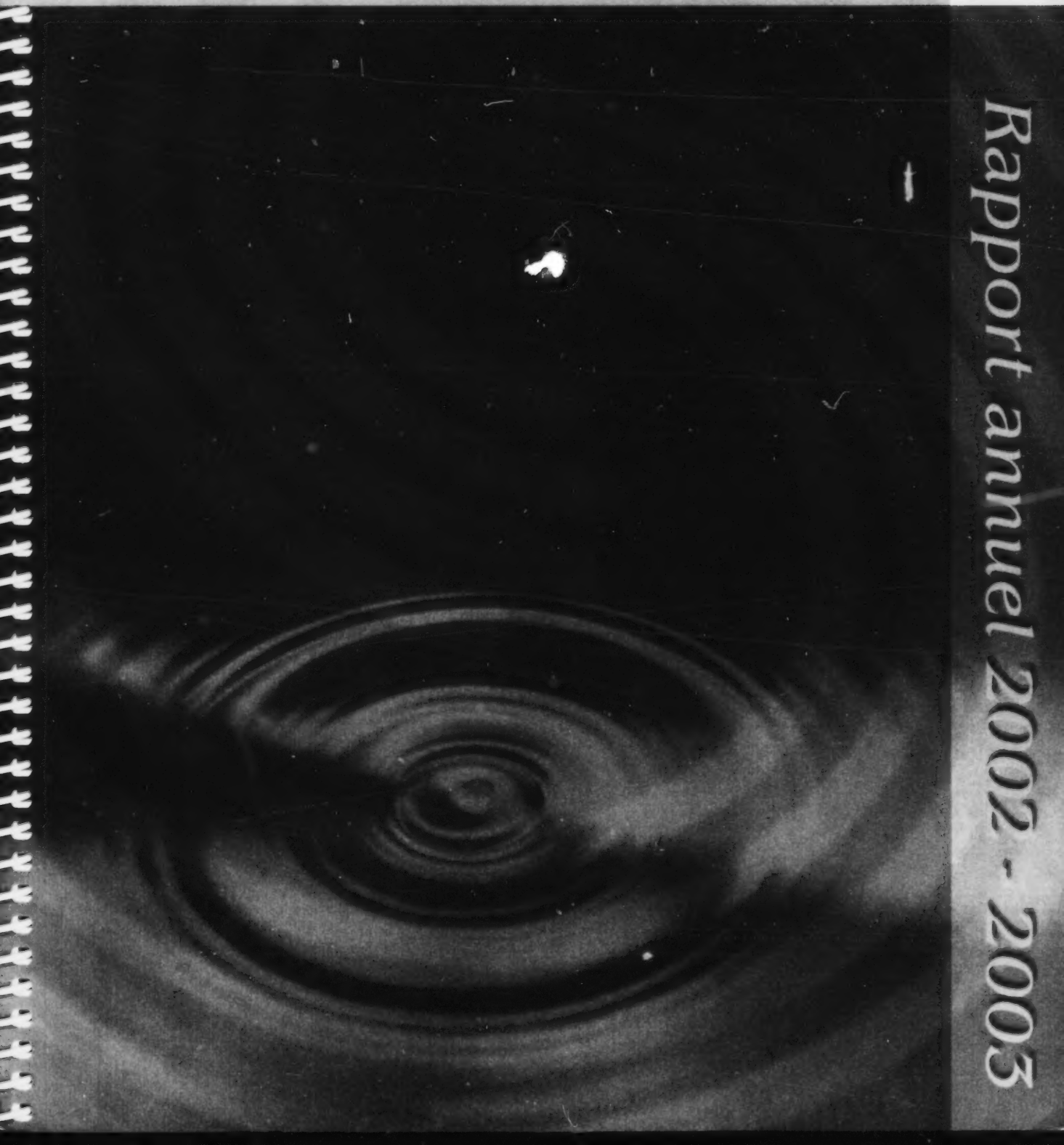

Rapport annuel 2002 - 2003

104-02571/

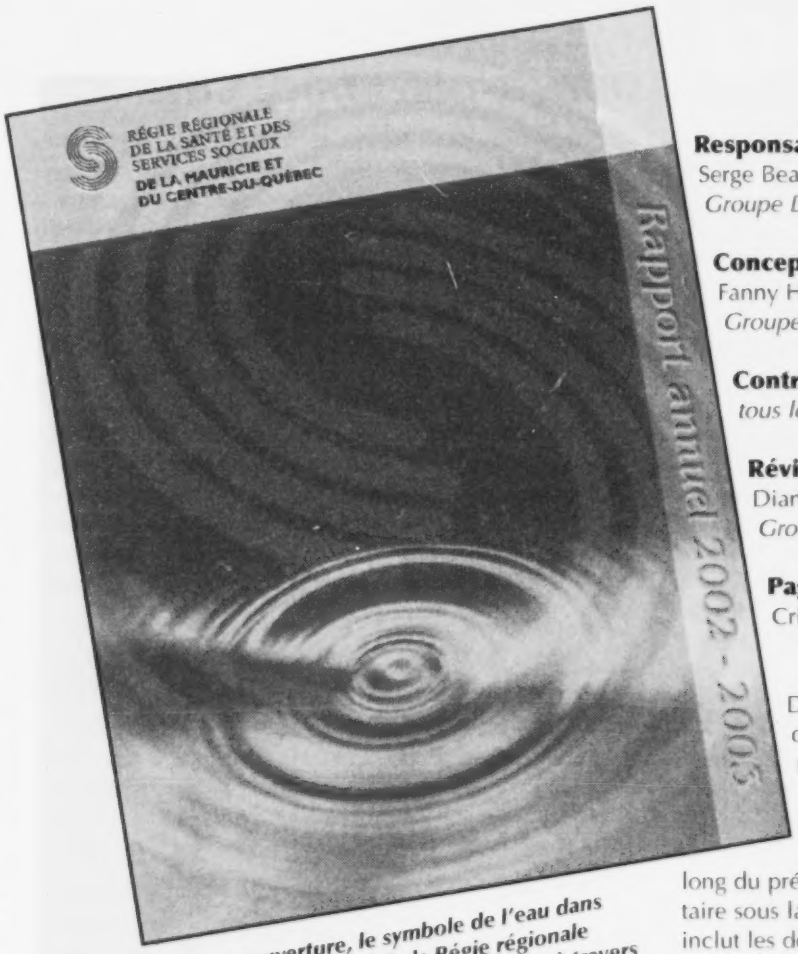

En page couverture, le symbole de l'eau dans lequel se fond le sigle de la Régie régionale illustre le rayonnement de nos activités à travers notre réseau, notre région.

Responsable :
Serge Beauchamp, *directeur du Groupe Développement de l'organisation*

Conception et coordination :
Fanny Houle,
Groupe Développement de l'organisation

Contribution :
tous les groupes de la Régie régionale

Révision et correction :
Diane Chiasson et Claudette Provencher,
Groupe développement de l'organisation

Page couverture et graphisme intérieur :
Cristal Communication

Dans le but de faciliter la rédaction et la lecture du présent rapport, il est à noter que le genre masculin a été utilisé dans un sens grammatical, sans discrimination envers les personnes.

Le terme région est utilisé au singulier tout au long du présent rapport pour désigner la région sociosanitaire sous la responsabilité de la Régie régionale qui inclut les deux régions administratives 04 et 17.

L'année de référence du présent rapport s'étend du 1er avril 2002 au 31 mars 2003.

Dépôt légal 2003
ISBN-2-89340-088-4
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

©Reproduction autorisée à des fins non commerciales avec mention de la source.
Toute reproduction doit être fidèle au texte utilisé.

Document disponible sur le site Web de la Régie régionale : http//www.rrsss04.gouv.qc.ca

Adopté par le conseil d'administration
Le 2 octobre 2002
CARR-02-41

MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Nous sommes heureux de vous présenter le rapport annuel d'activités de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec pour l'année 2002-2003. Heureux parce que, au sortir d'une année encore une fois passablement mouvementée, nous sommes en mesure de rendre compte avec fierté des actions réalisées par la Régie régionale, de concert avec ses partenaires de la santé et des services sociaux, en vue de contribuer au maintien et à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population de la région.

Si chaque année comporte son lot d'enjeux majeurs occupant la place publique en matière de services à la population, cette année-ci aura été fortement marquée par tout ce qui touche les effectifs médicaux. D'abord, la fermeture de l'urgence du Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie (CHCM) pendant la nuit, au cours des mois de juin et juillet 2002, a mené à l'adoption d'une loi spéciale, la Loi visant la prestation continue de services médicaux d'urgence. La Régie régionale et le Département régional de médecine générale (DRMG) ont été mandatés pour sa mise en application. Fort heureusement, grâce à la collaboration des médecins et au leadership exercé par le DRMG, nous n'avons été contraints que très rarement d'appliquer la dimension coercitive de la loi. Qui plus est, depuis novembre 2002, l'hôpital peut s'appuyer sur une entente conclue avec le Centre hospitalier Pierre-Boucher, où plusieurs médecins ont accepté de venir prêter main-forte à l'établissement. L'application de la loi a été levée en décembre dernier.

Toujours dans le domaine médical, les plans d'effectifs médicaux de la région, adoptés cette année, présentent un écart à combler de 122 omnipraticiens et 58 spécialistes entre les médecins en place et ceux à recruter. Parmi les solutions auxquelles travaille la Régie régionale pour pallier ce manque, notons les efforts consentis au développement d'affiliations universitaires et la mise en branle d'un projet-pilote relatif au recrutement de médecins étrangers. Le premier projet permet d'accueillir des stagiaires dans les milieux hospitaliers, ce qui est reconnu comme un moyen efficace pour intéresser un médecin à pratiquer dans le centre en question. Le deuxième projet, auquel participent aussi le Collège des médecins du Québec, le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, le ministère de la Santé et des Services sociaux et les établissements de santé, vise à faciliter tout le processus menant à l'obtention d'un permis de pratique pour les médecins étrangers.

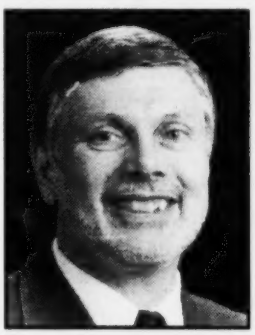

Maurice Robert
Président du conseil d'administration

L'accréditation de quatre groupes de médecine (GMF) dans la région et les préparatifs en vue de présenter d'autres projets de GMF au ministère nous offrent également l'opportunité d'envisager positivement l'avenir. À moyen terme, les GMF rendront les médecins de famille plus disponibles, grâce au travail en groupe et au partage des activités avec les infirmières. Ils amèneront aussi un renforcement du suivi médical des patients et de la continuité des services, en resserrant le lien avec les autres professionnels du réseau de la santé et des services sociaux, notamment ceux des CLSC.

Dans un autre ordre d'idées, de multiples activités de la Régie régionale se déroulent dans l'ombre, mais représentent tout de même un travail considérable afin de protéger la santé de la population. Pensons, entre autres, à toutes les activités préventives faites par la Direction de santé publique dans l' éventualité de voir apparaître des cas de syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) ou de virus du Nil occidental (VNO) dans la région.

D'autre part, un coup d'oeil aux résolutions adoptées par le conseil d'administration, entre avril 2002 et mars 2003, nous permet de constater que d'importantes décisions ont été prises relativement à l'organisation, à l'accès et à l'efficacité des services offerts. Parmi celles-ci, mentionnons :

- *la nomination des six centres désignés pour l'intervention médicosociale auprès des victimes d'agression sexuelle (le Centre de santé et de services sociaux de la Saint-Maurice, le Centre de santé Les blés d'or, le Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie, le Centre hospitalier régional de Trois-Rivières, l'Hôpital Sainte-Croix et l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska);*
- *la répartition d'un montant non récurrent de 645 000 $ pour des projets en sécurité alimentaire ;*
- *la confirmation du mandat de Domrémy Mauricie/Centre-du-Québec dans le domaine du jeu pathologique et la consolidation de ses services ;*

Michèle Laroche
Présidente-directrice générale

- *l'adoption du* Plan directeur immobilier du Grand Trois-Rivières, *qui devrait se réaliser en plusieurs phases sur un horizon de cinq ans et qui met de l'avant une vision de l'offre de service en santé et services sociaux pour les dix prochaines années, afin de répondre aux besoins de la population du Grand Trois-Rivières ;*
- *l'adoption du* Cadre de référence sur la planification de la main-d'œuvre en Mauricie et au Centre-du-Québec, *qui détermine le partage des rôles, des responsabilités et des contributions de chacun des gestionnaires et acteurs du réseau impliqués de près ou de loin dans la planification de la main-d'œuvre ;*
- *l'adoption des Orientations régionales déficience intellectuelle, prônant un passage de l'intégration sociale des personnes vers la participation sociale de celles-ci et le soutien de leurs proches;*
- *l'adoption du* Plan régional des mesures d'urgence, *cadre de référence unique au Québec qui précise les responsabilités du réseau régional de la santé et des services sociaux, contenues dans le* Plan national de sécurité civile ;
- *l'adoption de principes d'allocations budgétaires pour le Programme de soutien aux jeunes parents, créé à l'attention des mères ayant moins de 20 ans ;*
- *l'octroi d'un nouveau budget récurrent de 108 212 $, pour la consolidation des services d'interruption volontaire de grossesse ;*
- *l'octroi d'un nouveau budget récurrent de 37 576 $, destiné aux services d'allaitement maternel de la région ;*
- *la désignation du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières et du Centre de réadaptation InterVal en collaboration avec l'Association des traumatisés cranio-cérébraux Mauricie/Centre-du-Québec en tant que consortium régional, afin d'accroître la coordination des services auprès des personnes ayant subi un traumatisme cranio-cérébral ;*
- *l'adoption de* Cibles d'actions prioritaires 2003-2005 *dans le dossier du suicide.*

L'année 2002-2003 a, de plus, été l'occasion de poursuivre les changements dans la gouverne amorcés lors de l'année précédente. On se rappellera que cette démarche fait suite à l'adoption, en juin 2001, du projet de loi 28 modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Les changements survenus cette année touchent principalement la constitution d'un Forum de la population et des conseils d'administration des établissements.

Ainsi, en octobre, les quinze membres formant le Forum de la population ont été nommés. Le rôle du Forum de la population consiste à soumettre des recommandations au conseil d'administration sur les moyens à privilégier pour consulter la population et pour améliorer la satisfaction au regard des soins et des services. Toujours en octobre, les élections ont eu lieu dans les conseils d'administration des établissements. Mentionnons que 99 postes ont été comblés par des représentants de la population dans les 23 établissements de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

En dernier lieu, signalons que le processus de désinstitutionnalisation de la clientèle de l'Hôpital St-Julien a été complété en décembre. Au terme de cette opération qui s'est étendue de 1999 à 2002 et que l'on peut qualifier de succès, c'est un total de plus de 450 usagers qui ont été intégrés dans des milieux offrant des services en santé mentale, en déficience intellectuelle ou pour personnes âgées en perte d'autonomie. Cette opération d'envergure a été conduite dans le respect des gens et en accord avec les orientations en santé et services sociaux voulant que les services soient donnés le plus près possible des milieux de vie.

Voilà, il ne s'agit là que d'un aperçu général du travail colossal réalisé avec la contribution du personnel de la Régie régionale, les instances consultatives et les membres du conseil d'administration. La contribution de chacun, que ce soit en matière de planification, d'organisation et de coordination des programmes et services ou encore en matière de santé publique ou d'allocation des ressources, anime notre Régie régionale et nous mène toujours plus loin dans l'accomplissement de notre mission. Un merci spécial s'adresse aux administrateurs, aux gestionnaires, aux professionnels et aux bénévoles qui oeuvrent dans les établissements, les organismes communautaires, les entreprises ambulancières et les cabinets privés. Chacun a à cœur d'offrir des services de qualité à la population. Enfin, on ne peut passer sous silence l'apport de nos partenaires, sans qui nos actions ne pourraient réellement se traduire par des gestes intégrés et concertés dans la communauté. À tous et chacun: MERCI!

Maurice Robert
Président du conseil d'administration

Michèle Laroche
Présidente-directrice générale

Sigles et acronymes 6

Chapitre 1

LA RÉGION SOCIOSANITAIRE DE LA MAURICE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

- Portrait de santé de la région sociosanitaire 7
- Organismes communautaires 8
- Réseau des établissements au 31 mars 2003 9
- Carte géographique du territoire 10

Chapitre 2

LA RÉGIE RÉGIONALE DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

- Mission 11
- Plan d'organisation 11
- Encadrement 12
- Organisation régionale des ressources en santé publique 12
- Effectifs de la Régie régionale au 31 mars 2003 . . . 12
- Organigramme au 31 mars 2003 13
- Membres du conseil d'administration 13
- Forum de la population 14
- Commission infirmière régionale 15
- Commission médicale régionale 16
- Commission multidisciplinaire régionale 17
- Comité consultatif régional sur les conditions de vie des femmes 18
- Comité pour les programmes d'accès à des services en langue anglaise 19
- Département régional de médecine générale 19
- Mesures d'urgence 21
- Mobilisation intersectorielle 21

Chapitre 3

LES RÉSULTATS ATTEINTS DANS LES DIFFÉRENTS GROUPES DE LA RÉGIE RÉGIONALE

Groupe Développement de l'organisation

- Communications 22
- Centre de documentation 23
- Documents publiés en 2002-2003 23
- Gestion documentaire 24
- Ressources humaines 24
- Ressources matérielles et informationnelles 24
- Ressources financières 24
- Affaires juridiques 24

Groupe Ressources réseau

- Planification de la main-d'œuvre 25
- Planification de la main-d'œuvre cadre 25
- Planification de la main-d'œuvre salariée 25
- Systèmes d'information en ressources humaines . . 26
- Gestion de la présence au travail 27
- Développement et maintien des compétences des ressources humaines réseau 27
- Loi 90 modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé 28
- Sécurité et stabilité d'emploi 28
- Immobilisations 28
- Équipements 28

Groupe Santé physique

- Affaires médicales 29
- Groupes de médecine de famille 29
- Info-Santé 30
- Accessibilité et organisation régionale des services spécialisés et surspécialisés 30
- Programme régional de suivi systématique de clientèles 30
- Programme de lutte au cancer 31
- Programme québécois de dépistage du cancer du sein 31
- Organisation des services pour les personnes atteintes d'insuffisance rénale 32
- Services d'imagerie médicale 32
- Services de laboratoire 32
- Services pharmaceutiques 33
- Services préhospitaliers d'urgence 33
- Services d'urgence 33
- Traumatologie 34

Groupe Santé publique

- Santé et environnement 34

- Santé au travail 35
- VIH/sida, VHC et ITS 36
- Produits immunisants 37
- Maladies évitables par la vaccination 37
- Vaccination contre l'influenza 37
- Vaccination contre le pneumocoque 38
- Traumatismes non intentionnels 38
- Activité physique 38
- Lutte contre le tabagisme 39
- Programme québécois de dissémination en santé cardiovasculaire : Au Cœur de la vie 40
- Programme de subventions de projets en matière de sécurité alimentaire 40
- Villes et villages en santé, Développement social, Développement des communautés et Lutte à la pauvreté 41

Groupe Santé sociale

- Enfance-jeunesse-famille 42
- Planification des naissances 43
- Santé mentale 43
- Alcoolisme et toxicomanie 44
- Jeu pathologique 44
- Personnes aînées 44
- Déficience physique, déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement 45
- Ressources non institutionnelles 46
- Économie sociale 46
- Soutien aux organismes communautaires 46
- Violence conjugale et sexuelle 48

Groupe Vigie et qualité des services

- Traitement des plaintes 49
- Traitement des mésententes avec les ressources non institutionnelles 50
- Démarche régionale d'amélioration continue de la qualité des services 50
- Fonction d'organisation et de surveillance de la constitution des conseils d'administration des établissements 51
- Connaissance, surveillance et évaluation 51
- Technologies de l'information 52
- Infocentre 53
- Technocentre 53

Chapitre 4

LES ÉTATS FINANCIERS DE LA RÉGIE RÉGIONALE

- Rapport du vérificateurs sur les états financiers condensés 56
- Résultats du fonds d'exploitation et des activités accessoires de l'exercice terminé le 31 mars 2003 57
- Résultats du fonds des activités régionalisées de l'exercice terminé le 31 mars 2003 58
- Solde de fonds du fonds d'exploitation de l'exercice terminé le 31 mars 2003 59
- Solde de fonds des fonds d'immobilisations et des activités régionalisées de l'exercice terminé le 31 mars 2003 60
- Bilan du fonds d'exploitation et du fonds des activités régionalisées au 31 mars 2003 61
- Bilan du fonds d'immobilisations au 31 mars 2003 62
- Bilan combiné des fonds affectés au 31 mars 2003 63
- État de la provenance et de l'utilisation de certains fonds affectés de l'exercice terminé le 31 mars 2003 64-67
- Analyse de la provenance et de l'utilisation du fonds Coordination en matière de santé et services sociaux Groupes de médecine de famille au 31 mars 2003 68
- Analyse de la provenance et de l'utilisation du fonds affecté des équipements au 31 mars 2003 . . 69
- État d'allocation des enveloppes régionales de crédits de l'exercice terminé le 31 mars 2003 70
- Notes aux états financiers pour l'exercice terminé au 31 mars 2003 71

Chapitre 5

LES RESSOURCES FINANCIÈRES DES ÉTABLISSEMENTS ET DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

- Autorisations d'emprunt 75
- Montants totaux pour chacun des types et catégories d'emprunt au 31 mars 2003 76
- Allocation des ressources financières aux établissements publics et privés 76
- Surplus et déficits des établissements publics et privés 76
- Financement par catégorie d'organismes 77

Annexes

- Code d'éthique et de déontologie 78
- Programme de soutien aux organismes communautaires 83

Sigles et acronymes

AMP .....Activités médicales particulières

AGIR ....Actions gouvernementales immédiates de relance

BAPE ....Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

BISE .....Bulletin d'information en santé environnementale

CAB .....Centre d'action bénévole

CALACS ..Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractères sexuels

CAMO ...Comité d'aide à la main-d'oeuvre

CDD .....Centre de dépistage désigné

CEPI .....Candidat à l'exercice de la profession

CH .....Centre hospitalier

CHCM ...Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie

CHRTR ...Centre hospitalier régional de Trois-Rivières

CHSLD ...Centre d'hébergement et de soins de longue durée

CLARA ...Clinique accréditée de radiologie

CLSC ....Centre local de services communautaires

C-MDSA .Combitude-moniteur défibrilateur semi-automatique

CR .....Centre de réadaptation

CRCDCQ .Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec

CRDM ...Conseil régional de développement de la Mauricie

CRID ....Centre de références et d'investigations diagnostiques

CSDI .....Centre de services en déficience intellectuelle

CSST .....Commission de la santé et de la sécurité du travail

DCI .....Dossier clinique informatisé

DEC .....Diplôme d'études collégiales

DRMG ...Département régional de médecine générale

DSP .....Direction de santé publique

ETP .....Équivalent temps plein

FADOQ ..Fédération de l'âge d'or du Québec

FMSQ ...Fédération des médecins spécialistes du Québec

GMF .....Groupe de médecine de famille

IAB .....Initiative amis des bébés

IPAC .....Initiative de partenariat en action communautaire

ITS .....Infection transmise sexuellement

IVG .....Interruption volontaire de grossesse

MDJ .....Maison des jeunes

MPOC .....Maladies pulmonaires obstructives chroniques

MRC .....Municipalité régionale de comté

MRCI .....Ministère des Relations avec les citoyens et Immigration

MSSS .....Ministère de la Santé et des Services sociaux

OJA .....Organisme de justice alternative

PACS .....Picture Archiving and Communication System

PAIP .....Programme d'accélération des investissements publics

PMUNE-G2 Plan des mesures d'urgence nucléaire externe à la centrale nucléaire Gentilly-2

PQAT .....Plan québécois d'abandon du tabagisme

PQDCS ...Programme québécois de dépistage du cancer du sein

PREM .....Plan régional d'effectifs médicaux

PROSMG ..Plan régional d'organisation des services médicaux généraux

PTG .....Prothèse totale du genou

PTH .....Prothèse totale de la hanche

RAPPID ...Renseignement antipollution de prévention et de protection des intoxications domestiques

RASMCQ ..Regroupement des appels santé de la Mauricie et du Centre-du-Québec

RI .....Ressource intermédiaire

RIGIC .....Réseau intégré de gestion de l'information clinique

RIS .....Radiology Information System

RTF .....Ressource de type familial

RTSS .....Réseau de télécommunication sociosanitaire

SICHELD ..Système d'information sur la clientèle en centre d'hébergement et de soins de longue durée

SIGG .....Système d'information géronto-gériatrique

SOC .....Soutien aux organismes communautaires

TCV .....Taux de couverture vaccinal

TED .....Trouble envahissant du développement

TMT .....Tables médicales territoriales

UQTR .....Université du Québec à Trois-Rivières

VHB .....Virus de l'hépatite B

VIH .....Virus de l'immunodéficience humaine

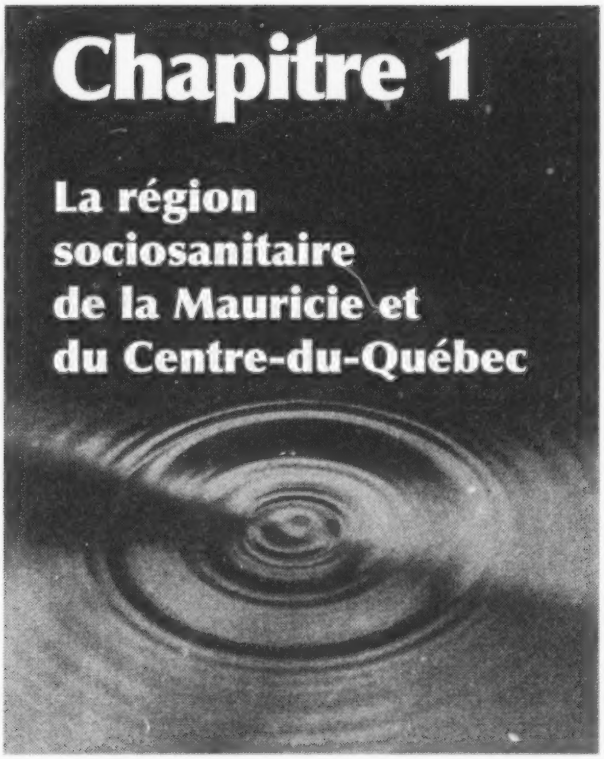

PORTRAIT DE SANTÉ DE LA RÉGION SOCIOSANITAIRE

Territoire et population

La région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec possède un vaste territoire géographique. Sa population, de près de 487 600 habitants, se concentre principalement dans le sud, la partie nord étant très peu peuplée. Le tiers de la population (33 %) habite en milieu rural alors que près de la moitié de la population urbaine demeure dans la région de Trois-Rivières, l'une des six grandes régions métropolitaines de recensement du Québec. D'autre part, 1 % de la population est autochtone (5 200 individus) et, malgré le fait que l'on retrouve quatre réserves amérindiennes sur le territoire de la région, la population autochtone se concentre principalement dans le Haut-Saint-Maurice. Elle représente alors 20 % de l'ensemble de la population de ce district sociosanitaire.

La croissance démographique de la région est limitée, la population s'étant accrue que de 1,5 % depuis les dix dernières années, ce qui est inférieur au Québec (4 %). Cette faible croissance s'accompagne d'un vieillissement accéléré de la population. Présentement, les personnes de 65 ans et plus forment 15 % de l'ensemble de la population et, dans dix ans, ils représenteront plus de 19 %, soit près d'une personne sur cinq. Notons que les personnes de 85 ans et plus augmenteront leur effectif de 46 %.

On dénombre, depuis les dernières années, environ 4 500 naissances annuellement. Parmi les 56 300 familles avec enfants mineurs, 23 % sont monoparentales. Enfin, 16 % des personnes de 15 ans et plus vivent seules.

Caractéristiques socio-économiques

Ce sont 36 % des individus de 15 ans et plus dans la région qui ont un niveau de scolarité inférieur au certificat d'études secondaires. Cette proportion est plus élevée qu'au Québec et la situation persiste depuis plusieurs années. Bien qu'il se soit amélioré de trois points depuis 1996, le taux de chômage de 9 % est légèrement plus élevé qu'au Québec (8 %). La région compte davantage de prestataires de l'assistance emploi, soit 10 % de la population (40 600 personnes), alors qu'au Québec la proportion s'élève à 9 %. Plus d'une personne sur cinq vit dans un ménage à faible revenu, proportion légèrement inférieure à ce qui est observé au Québec. Enfin, comme pour l'ensemble de la province, près d'une personne sur dix âgée de 15 ans et plus souffre d'insécurité alimentaire et cette proportion dépasse une sur quatre dans les ménages pauvres et très pauvres. L'insécurité alimentaire réfère au manque de ressources financières pour acheter de la nourriture en quantité et qualité suffisantes pour se nourrir et nourrir sa famille et considère l'inquiétude manifestée par la personne quant à la capacité financière de se nourrir convenablement.

Habitudes de vie et facteurs de risque

Dans la région, chez les 15 ans et plus, près d'une personne sur trois présente un excès de poids. Fait inquiétant, cette proportion a augmenté depuis dix ans. Toujours chez les personnes de 15 ans et plus, près de la moitié pratiquent l'activité physique de loisirs seulement trois fois par mois ou moins et près du tiers sont fumeurs. Pour ce qui est de facteurs de risque en sécurité routière, notons que parmi les cyclistes de 5 ans et plus, seulement 12 % portent le casque protecteur comparativement à 25 % pour les Québécois du même âge. Aussi, le taux de condamnations reliées à des infractions pour conduite avec facultés affaiblies est de 37 % plus élevé dans la région (411 pour 100 000 titulaires de permis) que pour l'ensemble du Québec (300 pour 100 000 titulaires de permis).

Problèmes de santé

Parmi les 15 ans et plus, près de 92 % affirment avoir une santé mentale excellente, bonne ou très bonne. Néanmoins, les problèmes de santé mentale représentent environ 11 % des causes d'incapacité. D'autre part, près de 20 % des 15 ans et plus présentent un niveau élevé de l'indice de détresse psychologique. Au cours d'une période de douze mois, environ 4 % des 15 ans et plus disent avoir pensé sérieusement au suicide et autour de 10 personnes sur 1 000 déclarent avoir posé des gestes suicidaires. Ces chiffres se comparent au Québec.

Près de 90 % des gens se disent satisfaits de leur état de santé physique. Les problèmes les plus souvent déclarés par les individus et ayant une prévalence de plus de 10 % sont, par ordre d'importance : l'arthrite ou le rhumatisme, les maux de tête, les allergies ou affections cutanées et les maux de dos. Les principales causes de limitations d'activités sont d'ordre ostéo-articulaire (25 %), respiratoire (14 %), cardiovasculaire (11 %) et accidentel (10 %).

Quant aux causes d'hospitalisation, elles se répartissent ainsi : les maladies de l'appareil circulatoire, les maladies de l'appareil digestif, les maladies de l'appareil respiratoire, les tumeurs et finalement les traumatismes et empoisonnements.

Espérance de vie et mortalité

L'espérance de vie de 77,7 ans varie selon le sexe (81,3 ans pour les femmes et 74,1 ans pour les hommes) et selon le niveau socio-économique (les hommes favorisés ont cinq ans de plus d'espérance de vie que ceux qui sont moins favorisés socio-économiquement). De plus, l'espérance de vie des hommes de la région est plus faible que celle des hommes du Québec (74,1 ans contre 74,9 ans). La mortalité prématurée par traumatismes et empoisonnements y est pour beaucoup. Cette cause contribue aux écarts d'espérance de vie masculine observés entre les districts sociosanitaires de la région.

Prises globalement sans tenir compte de l'âge, les principales causes de mortalité sont, par ordre d'importance : les maladies de l'appareil circulatoire, les tumeurs, les maladies de l'appareil respiratoire et les traumatismes non intentionnels. La région présente d'ailleurs, pour cette dernière cause, une surmortalité par rapport au Québec (34,6 pour 100 000, comparativement à 26,2 pour 100 000). Par ailleurs, le taux de mortalité par suicide est plus élevé dans la région (24,3 pour 100 000) qu'au Québec (19,7 pour 100 000).

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

En 2002-2003, la Régie régionale reconnaît 262 ressources à titre d'organismes communautaires oeuvrant dans le domaine de la santé et des services sociaux, dont 247 sont financés par le Programme de soutien aux organismes communautaires (SOC). Ces organismes oeuvrent dans plusieurs secteurs d'activité :

Secteur	Organismes financés
Services à la communauté	*141*
- *Alcoolisme et toxicomanie*	*14*
- *Familles*	*23*
- *Personnes handicapées*	*27*
- *Centres d'action bénévole (CAB)*	*16*
- *Multiclientèles*	*8*
- *Personnes âgées*	*7*
- *Personnes avec des problèmes de santé physique*	*10*
- *Personnes démunies et autres catégories*	*30*
- *Organismes d'assistance et d'accompagnement*	*1*
- *SIDA*	*3*
- *Autres organismes*	*2*
Services à la jeunesse	*53*
- *Organismes de justice alternative*	*7*
- *Maisons d'hébergement communautaire jeunesse*	*2*
- *Autres ressources jeunesse*	*13*
- *Maisons de jeunes*	*31*
Santé mentale	*32*
Maintien à domicile	*22*
Services aux femmes et aux hommes en difficulté	*21*
- *Maisons d'hébergement pour femmes violentées ou en difficulté*	*7*
- *Centres d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles*	*3*
- *Centres de femmes*	*7*
- *Autres ressources pour femmes*	*1*
- *Conjoints violents*	*3*
Concertation régionale	*1*
- *Hors catégorie (consultation et concertation régionale*	*1*
Sous-total :	*270*

- Quinze des centres d'action bénévole sont inclus dans le secteur *Services à la communauté* ainsi que dans celui du *Maintien à domicile* (15).
- Pro-Anawim se retrouve dans plusieurs catégories (2).
- Le Regroupement des aidants naturels (région 04 Nord) se retrouve dans deux catégories (1).
- Cinq organismes relèvent de budgets spéciaux (5).

Sous-total :	**(23)**
Total réel d'organismes financés :	**247**

Région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Réseau des établissements au 31 mars 2003

Districts sociosanitaires	**Établissements**			
	CSLC	**CHSLD**	**CH**	**CR**
TERRITOIRE SOCIOSANITAIRE DE LA MAURICIE				
Haut-Saint-Maurice	Centre de santé et de services sociaux de la Saint-Maurice			Centre de réadaptation InterVal
Mékinac	Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan			
Des Chenaux				
Centre-de-la-Mauricie	CLSC-CHSLD du Centre-de-la-Mauricie		Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie	
	CHSLD Vigi Les Chutes inc. (privé conventionné)			
Maskinongé	Centre de santé de la MRC de Maskinongé			Centre de services en déficience intellectuelle Mauricie/ Centre-du-Québec
Trois-Rivières	CLSC Les Forges	Centre d'hébergement et de soins de longue durée Le Trifluvien	Centre hospitalier régional de Trois-Rivières	
Cap-de-la-Madeleine	Centre de santé Cloutier-du Rivage			
TERRITOIRE SOCIOSANITAIRE DU CENTRE-DU-QUÉBEC				
Nicolet-Yamaska	Centre de santé Nicolet-Yamaska			Domrémy Mauricie/ Centre-du-Québec
Bécancour	Centre de santé Les blés d'or			
Drummond	CLSC Drummond	CHSLD Cœur-du-Québec	Hôpital Sainte-Croix	
Arthabaska	CLSC Suzor-Coté	CHSLD Ermitage de la MRC d'Arthabaska	Hôtel-Dieu d'Arthabaska	Les Centres jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec
		Foyer Saints-Anges de Ham-Nord inc. (privé conventionné)		
L'Érable	CLSC-CHSLD de l'Érable	*Hôpital St-Julien		

** Le 12 décembre 2002, les derniers usagers de l'Hôpital St-Julien ont quitté l'établissement pour se diriger vers leur nouveau milieu de vie résidentiel.*

Région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Districts sociosanitaires

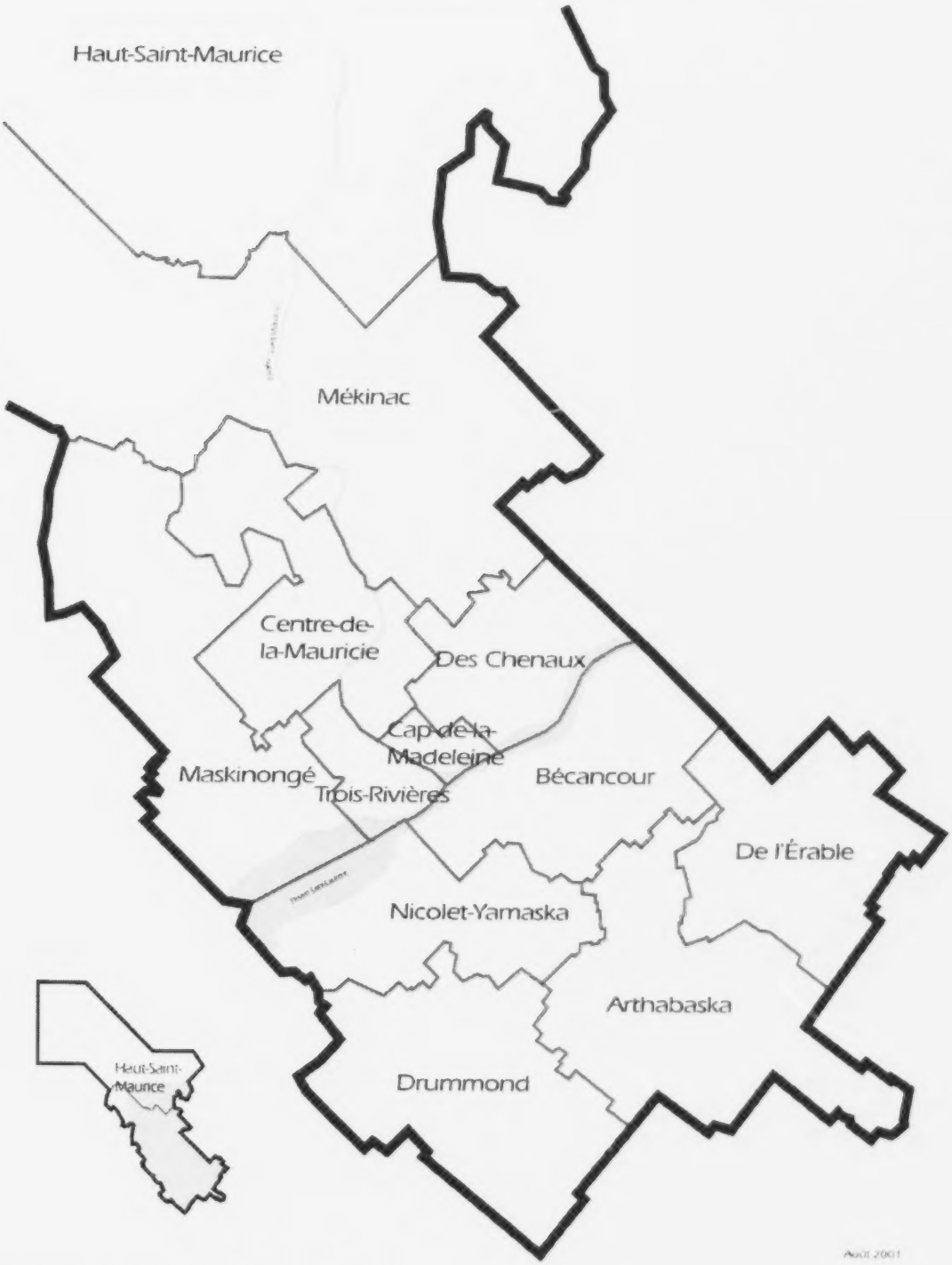

Chapitre 2

La Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

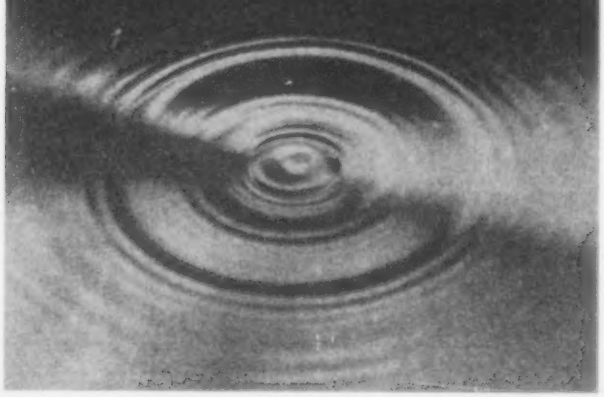

MISSION

En association avec ses partenaires, la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec vise le maintien et l'amélioration de la santé et du bien-être de la population de la région.

Pour exercer ses responsabilités, la Régie régionale apporte une contribution qui la distingue, en posant les principaux gestes suivants :

- *elle porte une vision globale intégrée de la santé et du bien-être de la population ;*
- *elle propose et convient, avec les établissements et autres acteurs des réseaux communautaires et institutionnels, de la contribution qu'elle attend d'eux, dans le respect des responsabilités de chacun ;*
- *elle se fait l'agent promoteur, auprès des partenaires régionaux des autres secteurs qui ont de l'influence sur le maintien et l'amélioration de la santé et du bien-être, des objets pour lesquels elle souhaite faire des alliances ;*
- *elle crée des conditions facilitantes pour permettre au réseau et aux partenaires d'assurer leurs responsabilités au regard de la santé et du bien-être de la population ;*
- *elle s'assure de la qualité (efficience, efficacité, pertinence et interdépendance) des actions du réseau de la santé et des services sociaux ;*
- *elle contribue à l'amélioration de la performance du réseau québécois de la santé et des services sociaux.*

PLAN D'ORGANISATION

Le plan d'organisation de la Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec est conçu de façon à assurer la coordination de ses différentes composantes, et ce, afin de réaliser les mandats qui lui sont conférés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Il s'agit de fonctions reliées :

- *à la population et aux usagers ;*
- *à l'allocation des ressources financières ;*
- *à l'organisation des services ;*
- *à la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;*
- *à la santé publique ;*
- *aux priorités de santé et de bien-être.*

Les caractéristiques qui lui sont propres permettent de présenter une organisation :

- *aplatie dans ses niveaux hiérarchiques ;*
- *souple, ouverte, décloisonnée ;*
- *basée sur des équipes responsabilisées et imputables ;*
- *qui place la population au centre de ses actions ;*
- *qui agit en partenariat avec les organismes et établissements des territoires, de même qu'avec les acteurs socio-économiques ;*
- *qui accorde une priorité au pilotage stratégique réalisé en association autant à l'interne qu'avec les partenaires externes ;*
- *qui place une priorité sur la poursuite de la transformation interne.*

La structure comporte donc six groupes sous la responsabilité de la Direction générale, soit :

- *Groupe Développement de l'organisation ;*
- *Groupe Ressources réseau ;*
- *Groupe Santé physique ;*
- *Groupe Santé publique ;*
- *Groupe Santé sociale ;*
- *Groupe Vigie et qualité des services.*

Au centre de cette structure se retrouve le conseil d'administration, composé de membres issus de la région. Il assure son rôle de gestion supérieure des orientations de l'organisation et d'imputabilité auprès du ministre. On retrouve, de plus, quatre instances consultatives régionales au conseil d'administration, assurant ainsi l'expertise nécessaire à une réponse adaptée aux multiples besoins de la population de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Les ressources de la Régie régionale sont réparties dans les locaux du 550 rue Bonaventure à Trois-Rivières et au 570 rue Hériot à Drummondville.

ENCADREMENT

Deux niveaux d'encadrement sont mis en place à la Régie régionale. Cette situation d'aplatissement de la structure ne connaît que deux exceptions occasionnées par les obligations relatives à un contrat de services avec la CSST et le Technocentre régional.

Les postes de direction sont les suivants :

- *une présidente-directrice générale ;*
- *un directeur général adjoint ;*
- *un directeur du Groupe Développement de l'organisation ;*
- *un directeur du Groupe Ressources réseau ;*
- *un directeur du Groupe Santé physique ;*
- *un directeur du Groupe Santé publique ;*
- *un directeur du Groupe Santé sociale ;*
- *un directeur du Groupe Vigie et qualité des services.*

La structure d'encadrement est donc composée d'une présidente-directrice générale, de sept postes de cadres supérieurs, de deux postes de cadres intermédiaires et, temporairement, d'un poste de directrice adjointe au Groupe Santé sociale.

ORGANISATION RÉGIONALE DES RESSOURCES EN SANTÉ PUBLIQUE

La structure organisationnelle de la Régie régionale intègre les actions de promotion et de prévention de la santé au sein de chaque regroupement administratif. Le directeur de santé publique assume, pour sa part, l'ensemble des responsabilités que lui confie la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c.S-4.2).

Eu égard au rôle des CLSC dans la réalisation des activités de prévention et de promotion de la santé au bénéfice de la population sur chaque territoire, un mécanisme de collaboration est convenu afin de faciliter la réalisation des responsabilités respectives des CLSC et du directeur de santé publique.

EFFECTIFS DE LA RÉGIE RÉGIONALE AU 31 MARS 2003

Les cadres et la présidente-directrice générale :		
temps complet :	*(nombre de personnes)*	*9*
Les emplois réguliers :		
temps complet :	*(nombre de personnes)*	*119*
temps partiel :	*(nombre de personnes)*	*12*
	(équivalent temps complet)	*8,94*
Les occasionnels :		
heures rémunérées au cours de l'exercice :		*76 760*
équivalent temps complet :		*42,04*

ORGANIGRAMME AU 31 MARS 2003

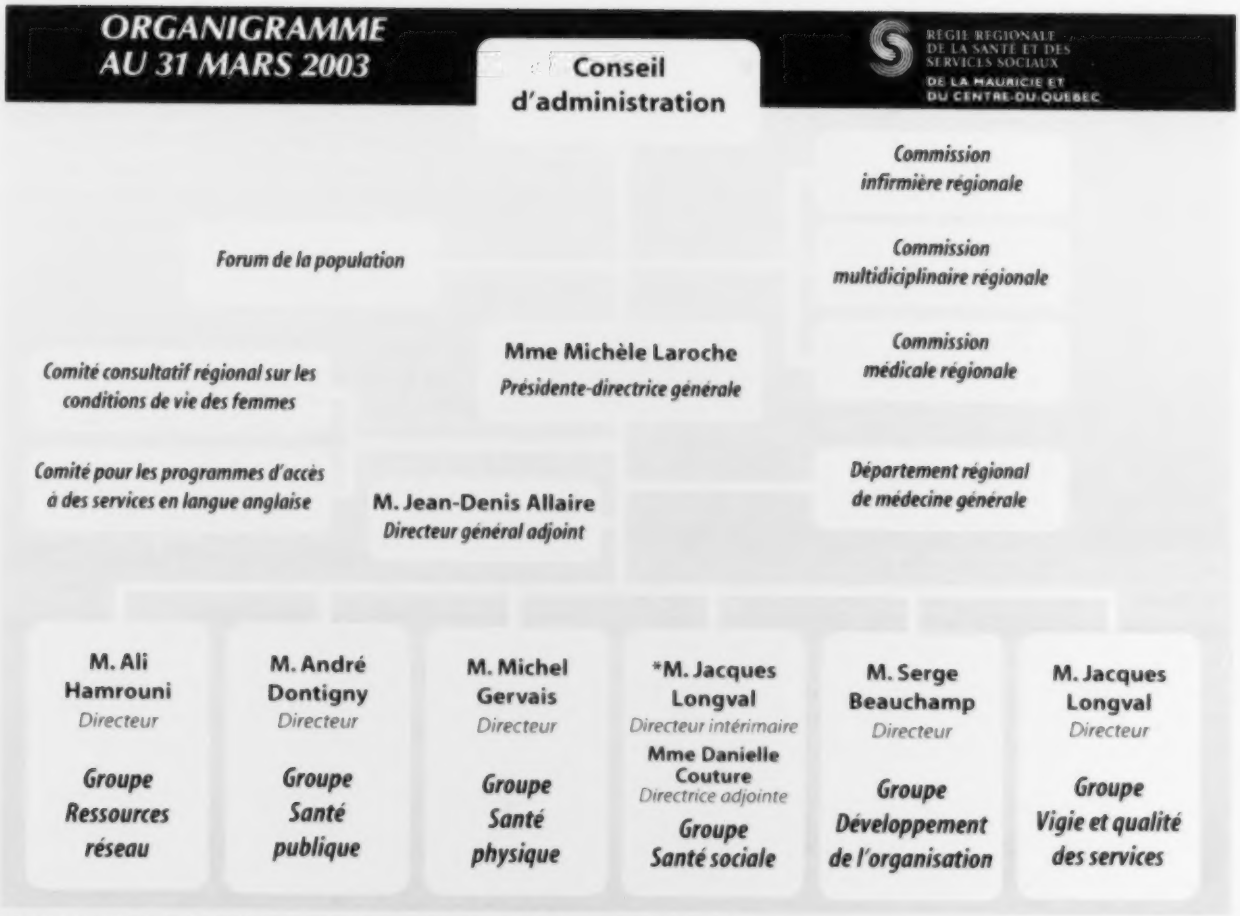

* M. Marc Lacour était directeur du Groupe Santé sociale jusqu'en février 2003.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Milieu de la santé et des services sociaux
Monsieur Jean Damphousse
Monsieur Maurice Robert (président)
Madame Marie Théorêt

Milieu de l'enseignement
Madame Nicole Turgeon-Lecomte

Milieu communautaire
Madame Monique Emond

Milieu syndical
Monsieur Denis Labelle

Milieu socio-économique, MRC, municipalités
Monsieur Raymond Bilodeau (vice-président)
Monsieur Gilles Lebel
Monsieur Michel Legault
Monsieur Claude Trudel

Commission médicale régionale
Monsieur Alain Noël

Commission infirmière régionale
Madame Nicole Villard

Commission multidisciplinaire régionale
Madame Marie-Claude Ayotte

Membres cooptés
Madame Claudette Bergeron
Madame Ginette Deshaies (jusqu'en février 2003)

Présidente-directrice générale
Madame Michèle Laroche

FORUM DE LA POPULATION

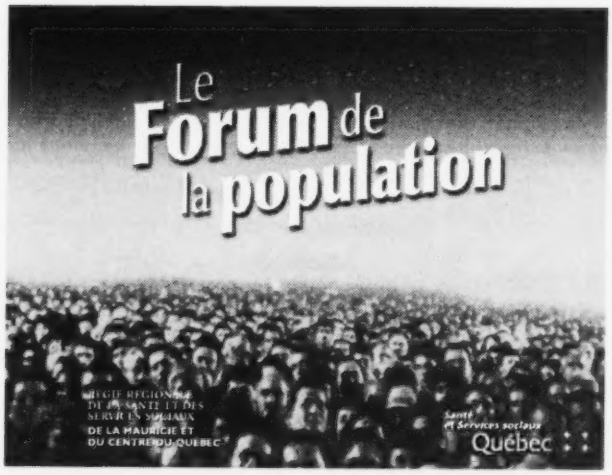

À travers ses structures, la Régie régionale recevait déjà, antérieurement, le point de vue de plusieurs organismes, instances et regroupements de la région. Avec la mise sur pied, en octobre 2002, du Forum de la population, s'ajoute maintenant celui de quinze citoyennes et citoyens du Centre-du-Québec et de la Mauricie :

- *une personne de chacun des onze territoires de CLSC ;*
- *une personne issue des communautés autochtones ;*
- *une personne issue de la communauté anglophone ;*
- *deux personnes des comités des usagers des établissements.*

Plus de 80 organismes socio-économiques de la région, identifiés conjointement avec le Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec et le Conseil régional de développement de la Mauricie, ainsi que 21 comités d'usagers ont été sollicités pour proposer des candidatures.

Grâce aux 34 candidatures reçues, l'équilibre entre les femmes et les hommes, le Centre-du-Québec et la Mauricie, de même qu'entre les différents groupes d'âge, a pu être atteint.

Mandat

En plus d'être consultatif sur le plan stratégique triennal d'organisation de services et sur le plan régional de santé publique, le Forum de la population doit également formuler au conseil d'administration de la Régie régionale des recommandations sur les moyens à mettre en place pour, d'une part, améliorer la satisfaction des usagers à l'égard des services disponibles et, d'autre part, mieux répondre aux besoins en matière d'organisation de ces services. Celui-ci doit également s'assurer de la mise en place de différents modes de consultation de la population sur les enjeux de la santé et du bien-être.

Liste des membres

Madame Marjolaine Arseneault, vice-présidente
Bécancour
Madame Julie Bouchard
Trois-Rivières-Ouest
Monsieur Serge Bouchard, président
Drummondville
Madame Nathalie Daneault
Trois-Rivières
Monsieur Alain Denis
Yamachiche
Monsieur Marcel Derenne
Plessisville
Madame Anne-Marie Bureau Gingras
Notre-Dame-de-Montauban
Monsieur Wilfrid Grimard
Victoriaville
Monsieur Donald Grimard
La Tuque
Madame Louise-Hélène Houde
Saint-Boniface
Monsieur Denis Landry
Wôlinak
Monsieur Francis Laroche
St-Christophe-d'Arthabaska
Madame Aline Morissette
Trois-Rivières
Madame Yolande Morissette
Saint-Léonard d'Aston
Monsieur Donald Pinet
Cap-de-la-Madeleine

Résultats atteints

Mis sur pied en octobre 2002, le Forum de la population a tenu quatre rencontres en 2002-2003. Au cours de celles-ci, en plus de l'appropriation de leur mandat, les membres du forum ont :

- *pris connaissance des principales caractéristiques de la région et du réseau, des responsabilités, de l'organisation et des modes de fonctionnement de la Régie régionale ;*

- *pris connaissance des données relatives aux attentes et à la satisfaction des usagers et de la population de la région,*

ainsi que des démarches prévues pour l'amélioration continue de la qualité des services dans les établissements de la région ;

- *pris connaissance du document* Plan d'action de la santé et des services sociaux : Pour faire les bons choix *relatif aux orientations gouvernementales dans le domaine de la santé et des services sociaux ;*

- *établi leurs règles de fonctionnement ;*

- *émis au conseil d'administration de la Régie régionale une recommandation relative aux modalités de consultation de la population dans le cadre de la planification stratégique régionale 2003-2006.*

COMMISSION INFIRMIÈRE RÉGIONALE

Mandat

La Commission infirmière régionale est principalement responsable envers le conseil d'administration de la Régie régionale de donner son avis sur :

- *l'organisation, la distribution et l'intégration des soins infirmiers dans la région et sur la planification de la main-d'œuvre infirmière, à la lumière des plans régionaux d'organisation des services ;*

- *certaines questions relatives à l'accessibilité et à la coordination des services dans la région et qui impliquent les soins infirmiers ;*

- *les approches novatrices de soins et leurs incidences sur la santé et le bien-être de la population.*

Liste des membres

Collège de l'enseignement universitaire
Madame Michèle Côté
Professeure, Département des sciences de la santé à l'Université du Québec à Trois-Rivières

Collège de l'enseignement collégial
Madame Carole Lemire (présidente)
Professeure, Coordonnatrice en soins infirmiers au Cégep de Shawinigan

Collège membre des comités exécutifs des directeurs et directrices des soins infirmiers ou des responsables des soins infirmiers
Madame Louise Boisvert Gosselin (vice-présidente)
Responsable des soins infirmiers à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska
Madame Jocelyne Charest
Directrice adjointe aux soins et services clientèle CHSLD Ermitage de la MRC d'Arthabaska

Collège membre des comités exécutifs des conseils des infirmières et infirmiers
Madame Francine Boulé
Infirmière, Service de cardiologie au Centre hospitalier régional de Trois-Rivières
Madame Micheline Lafond
Infirmière au Centre de santé Nicolet-Yamaska
Madame Marguerite Dumont
Adjointe du chef de programme hébergement au Centre de santé de la MRC de Maskinongé
Madame Nicole Villiard
Infirmière au CHSLD Cœur-du-Québec

Collège membre des comités d'infirmières et d'infirmiers auxiliaires
Madame Céline Cloutier
Infirmière auxiliaire au CHSLD Ermitage de la MRC d'Arthabaska

Collège membre coopté
Madame Jocelyne Belisle
Chef du programme santé mentale au Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie

Membre observateur
Madame Odette Doyon
Professeure, Département des sciences de la santé à l'Université du Québec à Trois-Rivières

Membre d'office
Madame Michèle Laroche
Présidente-directrice générale de la Régie régionale

Résultats atteints

La Commission infirmière régionale a tenu cinq rencontres en 2002-2003. Au cours de celles-ci, les membres de la commission ont :

- *pris connaissance de l'évolution et des principaux enjeux du réseau de la santé et des services sociaux ;*

- *formulé des commentaires sur le* Plan d'action régional en allaitement maternel 2002-2007 : L'allaitement, n'importe où n'importe quand ! ;

- *formulé des commentaires sur le* Plan régional de la main-d'œuvre en soins infirmiers 2003-2006 ;
- *formulé des commentaires sur le plan d'action régional dans le dossier du suicide :* Cibles d'action prioritaires 2003-2005 : Réduire le nombre de décès par suicide en Mauricie et au Centre-du-Québec ;
- *émis un avis sur le* Cadre de référence sur la planification de la main-d'œuvre en Mauricie et au Centre-du-Québec ;
- *proposé des candidatures au conseil d'administration de la Régie régionale, pour le poste réservé à la commission ;*
- *proposé l'ajout d'un membre observateur en provenance du milieu de l'enseignement.*

COMMISSION MÉDICALE RÉGIONALE

Mandat

La Commission médicale régionale est responsable envers le conseil d'administration de la Régie régionale de donner son avis sur :

- *l'organisation et la distribution des services médicaux dans la région et sur le plan des effectifs médicaux, à la lumière des plans régionaux d'organisation de services;*
- *la qualité de l'organisation des services médicaux dans la région ainsi que sur l'accessibilité à ces services et sur leur coordination ;*
- *les modes de rémunération et l'organisation de la pratique des médecins qui sont susceptibles de répondre le mieux aux besoins de la région.*

De plus, la Commission médicale régionale donne son avis à la Régie régionale sur :

- *la désignation des établissements qui doivent dispenser des services d'urgence ;*
- *l'approbation des critères d'admission et les politiques de transfert des usagers ;*
- *l'adoption par les établissements concernés de normes de fonctionnement adéquat des services d'urgence ;*
- *l'adoption et l'application de normes d'utilisation et de distribution des lits conformes aux exigences d'une répartition adéquate des cas d'urgence ;*
- *la conception et l'implantation d'un système d'information permettant de connaître de façon quotidienne la situation des services d'urgence au regard du nombre et de la nature des inscriptions et des admissions d'usagers ainsi que leurs transferts et transports en ambulance.*

Liste des membres

Collège des médecins spécialistes
Dr Robert Cyr
CHCM et CLSC-CHSLD du Centre-de-la-Mauricie
Dre Marie-Hélène Girouard
CHRTR et Centre de santé de la MRC de Maskinongé
Dr Alain Noël (vice-président)
Hôpital Sainte-Croix, Centre de santé Nicolet-Yamaska et cabinet privé

Collège des médecins omnipraticiens
Dr Jean-Claude Philibert (président)
CHCM et cabinet privé
Dre Monic Pichette
Hôtel-Dieu d'Arthabaska et cabinet privé
Dr André Trahan
CHRTR, CHSLD Le Trifluvien et cabinet privé

Membres désignés par la Régie régionale
Dr Jean Langlois
Centre de santé Les blés d'or
Dr Alain Renaud
CHCM et cabinet privé
Dr Jacques Bernard
CHRTR et cabinet privé

Membre observateur
Dr Gérald Bélanger
Hôtel-Dieu d'Arthabaska

Membres d'office
Dr André Dontigny
Directeur de santé publique
Mme Michèle Laroche
Présidente-directrice générale de la Régie régionale

Résultats atteints

La Commission médicale régionale a tenu quatre rencontres en 2002-2003. Au cours de celles-ci, les membres de la commission ont :

- *pris connaissance de l'évolution et des principaux enjeux du réseau de la santé et des services sociaux ;*
- *émis un avis sur la révision des modalités de désignation et les règles de fonctionnement de la commission ;*
- *proposé une candidature pour le poste du conseil d'administration de la Régie régionale réservé à la commission ;*
- *émis un avis sur les services d'imagerie par résonance magnétique ;*
- *émis un avis sur l'ajustement 2003-2004 du Plan régional d'effectifs médicaux en spécialités (PREM) ;*
- *émis un avis sur l'implantation d'un service régional d'hémodynamie.*

COMMISSION MULTIDISCIPLINAIRE RÉGIONALE

Mandat

La Commission multidisciplinaire régionale est principalement responsable envers le conseil d'administration de la Régie régionale de donner son avis sur :

- *l'organisation, la distribution et l'intégration des services dans la région de même que sur la planification de la main-d'œuvre à la lumière des plans régionaux d'organisation des services ;*
- *certaines questions relatives à l'accessibilité et à la coordination des services dans la région ;*
- *les approches novatrices de services et leurs incidences sur la santé et le bien-être de la population.*

Liste des membres

Collège de l'enseignement collégial
Madame Louise Bertrand (présidente)
Directrice adjointe aux programmes et au développement pédagogique, Cégep de Trois-Rivières

Collège de l'enseignement universitaire dans les domaines sociaux
Monsieur André Cloutier
Professeur, Département de psychologie à l'Université du Québec à Trois-Rivières

Collège de l'enseignement universitaire dans les domaines de la santé
Madame Jocelyne Moreau (vice-présidente)
Professeure, Département de psychoéducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières

Collège professionnel du domaine social
Madame Ginette Comeau
Agente de relations humaines au Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie
Madame Marie-Claude Ayotte
Psychologue au Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan

Collège gestionnaire du domaine social
Monsieur Yvon Comeau
Directeur des services clientèle aux Centres jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Collège professionnel du domaine de la réadaptation et de la santé
Madame Chantal Pinard (jusqu'au 29 octobre 2002)
Ergothérapeute au CLSC Les Forges
remplacée par
Monsieur Carl Montpetit
Physiothérapeute au Centre de réadaptation InterVal
Madame Diane Gobeil
Physiothérapeute à l'Hôpital Sainte-Croix

Collège gestionnaire du domaine de la réadaptation et de la santé
Monsieur Gilles Cloutier
Directeur de la recherche et du développement au CSDI Mauricie / Centre-du-Québec

Collège professionnel des domaines techniques
Madame Cyndie Villeneuve
Technicienne en réadaptation physique à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska
Madame Marie-Andrée Pintal
Intervenante sociale au Centre de santé Cloutier-du Rivage
Madame Monique R. Lupien
Technicienne en assistance sociale au Centre de santé de la MRC de Maskinongé

Membre observateur
Monsieur Jean Dufresne
Coordonnateur à Domrémy Mauricie / Centre-du-Québec

Membre d'office
Madame Michèle Laroche
Présidente-directrice générale de la Régie régionale

Résultats atteints

La Commission multidisciplinaire régionale a tenu quatre rencontres en 2002-2003. Au cours de celles-ci, les membres de la commission ont :

- *pris connaissance de l'évolution et des principaux enjeux du réseau de la santé et des services sociaux ;*
- *émis un avis sur le* Cadre de référence sur la planification de la main-d'œuvre en Mauricie et au Centre-du-Québec ;
- *émis un avis sur le projet d'orientations régionales en déficience intellectuelle :* Moi, parmi les autres : Orientations régionales en déficience intellectuelle ;
- *formulé des commentaires sur le plan d'action régional dans le dossier du suicide :* Cibles d'action prioritaires 2003-2005 : Réduire le nombre de décès par suicide en Mauricie et au Centre-du-Québec ;
- *proposé des candidatures au conseil d'administration de la Régie régionale, pour le poste réservé à la commission ;*
- *proposé l'ajout d'un membre observateur issu du domaine de l'alcoolisme et autres toxicomanies.*

COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL SUR LES CONDITIONS DE VIE DES FEMMES

Mandat

Créé en 1994, le Comité consultatif régional sur les conditions de vie des femmes est responsable envers la Direction générale de la Régie régionale de donner son avis, à la demande de celle-ci, sur :

- *l'intégration des éléments spécifiques aux femmes dans l'organisation, la distribution et l'intégration des services dans la région en lien, notamment, avec le plan stratégique triennal d'organisation des services, le plan d'action régional en santé publique, les orientations régionales ou les plans d'action régionaux d'organisation des services ;*
- *certaines questions relatives à l'adéquation, l'accessibilité ou la coordination des services vues sous l'angle de la réponse aux besoins spécifiques des femmes.*

Liste des membres

Madame Josée Bédard
Centre de santé de la MRC de Maskinongé
Madame Andrée Brière
Hôtel-Dieu d'Arthabaska
Madame Francyne Ducharme
Table de concertation des groupes de femmes du Centre-du-Québec
Madame Jocelyne Desjardins
CALACS La Passerelle
Madame Marthe Frigon
Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan
Madame Renée Gauthier
Les Centres jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Madame Hélène Hinse
CLSC Suzor-Coté
Madame Louise Lauzière (jusqu'en février 2003)
Maison des femmes des Bois-Francs
Madame Marie-Marthe Lespinay
Centre d'entraide bénévole de Nicolet
Madame Céline Neault
Centre local d'emploi du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Madame Clo Pratte
Centre de santé des femmes de la Mauricie
Madame Christine Pruneau (jusqu'en juin 2002)
Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie
Madame Ginette Voyer
Conseil du statut de la femme, bureau régional Mauricie-Centre-du-Québec

Résultats atteints

Au cours des cinq rencontres qui ont eu lieu en 2002-2003, le comité a pris connaissance :

- *du cadre de référence en matière de santé publique* Des communautés en santé ;
- *de l'évolution de la situation concernant la gouverne régionale et la démarche de planification stratégique ;*
- *du* Programme national de santé publique 200-2012 ;
- *des orientations ministérielles en santé et bien-être des femmes :* Au féminin... à l'écoute de nos besoins : Objectifs ministériels et stratégie d'action en santé et bien-être des femmes.

Le comité a aussi émis, à la présidence-direction générale, un avis sur :

- *le* Bilan du Plan de consolidation 1999-2002 ;
- *le plan d'action régional dans le dossier du suicide :* Cibles d'action prioritaires 2003-2005 : Réduire le nombre de décès par suicide en Mauricie et au Centre-du-Québec.

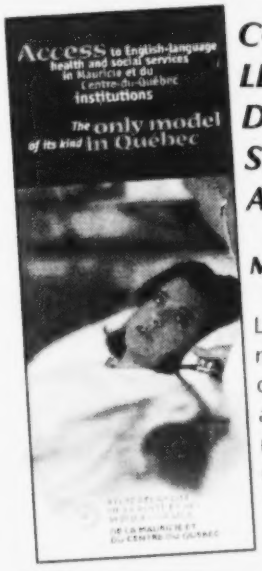

COMITÉ POUR LES PROGRAMMES D'ACCÈS À DES SERVICES EN LANGUE ANGLAISE

Mandat

Le comité est responsable de donner son avis sur les programmes d'accès à des services en langue anglaise élaborés par la Régie régionale, évaluer ces programmes et, le cas échéant, y suggérer des modifications.

Liste des membres

Collège associations communautaires
Madame Brenda Bailey
Drummond
Madame Charlotte Dousett
Trois-Rivières

Collège milieu scolaire
Monsieur Tony Ianiciello
Trois-Rivières et Centre-de-la-Mauricie

Collège population anglophone
Madame Carol Chiasson
Cap-de-la-Madeleine
Madame Donna O'Connor
L'Érable

Membre suppléant
Monsieur Jay Grivell (depuis le 18 novembre 2002)
Centre-de-la-Mauricie

Résultats atteints

Le Comité pour les programmes d'accès à des services en langue anglaise a tenu cinq rencontres en 2002-2003. Au cours de celles-ci, les membres du comité ont :

- *pris connaissance de l'évolution et des principaux enjeux relatifs à l'accès aux services en langue anglaise dans la région ;*
- *participé à l'élaboration d'un plan de communication auprès de la communauté anglophone ;*
- *participé à l'organisation de rencontres territoriales d'information et de sensibilisation de la communauté anglophone sur la* Politique régionale d'accès aux services en langue anglaise ;
- *formulé des commentaires sur le processus et la grille de collecte d'information auprès des établissements en ce qui a trait au bilan d'implantation de la* Politique régionale et à l'accès aux services en langue anglaise ;
- *été sollicités pour suggérer des candidatures pour le Forum de la population.*

DÉPARTEMENT RÉGIONAL DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Mandat

Le Département régional de médecine générale exerce les responsabilités suivantes sous l'autorité de la présidente-directrice générale de la Régie régionale, tel qu'énoncé dans la Loi sur les services de santé et les services sociaux en ces termes :

- *faire des recommandations sur la partie du plan régional des effectifs médicaux relative aux médecins omnipraticiens qui doit être élaborée conformément à l'article 377 et, une fois que le ministre a approuvé le plan, assurer la mise en place et l'application de la décision de la Régie régionale relative à ce plan ;*
- *définir et proposer le plan régional d'organisation des services médicaux généraux et assurer la mise en place et l'application de la décision de la Régie régionale relative à ce plan ;*
- *définir et proposer un réseau d'accessibilité aux soins médicaux généraux pouvant inclure le réseau de garde intégré, la garde en disponibilité pour les services dispensés en centre d'hébergement et de soins de longue durée et pour le programme de maintien à domicile et assurer la mise en place et la coordination de la décision de la Régie régionale relative à ce réseau, le*

tout devant s'inscrire à l'intérieur du plan régional d'organisation des services médicaux généraux ;

- *faire des recommandations sur la nature des services médicaux généraux découlant des programmes prioritaires et assurer la mise en place de la décision de la Régie régionale relative à cette matière ;*

- *faire des recommandations sur la liste des activités médicales particulières visées à l'article 361 et assurer la mise en place de la décision de la Régie régionale relative à cette liste ;*

- *évaluer l'atteinte des objectifs relativement au plan régional d'organisation des services médicaux généraux et à la partie du plan régional des effectifs médicaux relative aux médecins omnipraticiens ;*

- *donner son avis sur tout projet concernant la dispensation des services médicaux généraux ;*

- *réaliser toute autre fonction que lui confie la présidente-directrice générale de la Régie régionale relativement aux services médicaux généraux.*

Liste des membres du comité de direction

Membres élus

Dr Réjean Duplain
(chef du Département régional de médecine générale)
Cap-de-la-Madeleine
Dr Sylvain Labbé
Victoriaville
Dr Alain Renaud
Shawinigan

Membres cooptés

Dr Benoît Gervais
Drummondville
Dre Christine Jacques
Vallée-de-la-Batiscan
Dr Pierre Martin
Cap-de-la-Madeleine
Dr Guy Gingras
La Tuque

Résultats atteints

- *Participation à l'application des mesures de la loi 114 visant la prestation des services médicaux d'urgence.*

- *Poursuite de la création des tables médicales territoriales (TMT) ayant le mandat de mettre en place une organisation médicale concertée en vue d'assurer l'accessibilité et la qualité des services médicaux généraux. Deux nouvelles TMT ont été mise en place, l'une à Vallée-de-la Batiscan, l'autre à Nicolet-Yamaska et Bécancour.*

- *Élaboration d'un document de travail intitulé* Réflexion par rapport aux tables médicales territoriales et Orientation par rapport au PROSMG, *adopté par le comité dans le but de poursuivre le processus d'élaboration du Plan régional d'organisation des services médicaux généraux (PROSMG). Il encadre les TMT pour faire connaître leurs besoins et leurs priorités territoriales.*

- *Activités en lien avec les effectifs médicaux en omnipratique : participation aux rencontres provinciales ayant pour objet de raffiner la méthode de calcul précisant l'indice d'accès aux soins pour chacune des régions, élaboration du PREM en omnipratique pour la période du 1er mai au 31 décembre 2003, octroi de deux primes d'installation et de maintien de médecins qui désirent pratiquer dans la région, autorisation pour les activités médicales particulières (AMP) et octroi des allocations pour la formation médicale continue.*

- *Soutien à l'implantation de quatre groupes de médecine de famille (GMF), dont un à Saint-Léonard d'Aston et trois dans les Bois-Francs (accrédités en janvier 2003) et support au démarrage de six autres projets GMF, dont quatre à Drummondville, un à Nicolet-Yamaska et un à Shawinigan-Sud. Organisation des rencontres d'information sur le processus de mise en place de tels groupes.*

- *Soutien aux mesures pour inciter les médecins à pratiquer dans la région : l'aide au dépannage intra-régional (entente 127), le programme de formation en urgence (entente 131), le recrutement de médecins étrangers, les primes d'installation et de maintien applicables dans la région, l'affiliation universitaire.*

- *Mise à jour du* Règlement de régie interne du comité de direction, *à la suite de la mise en place du premier comité de direction du DRMG.*

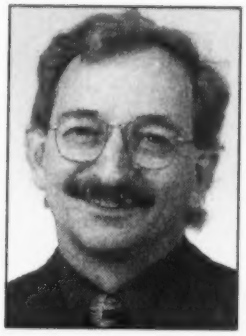

M. Jean-Denis Allaire
Directeur général adjoint

MESURES D'URGENCE

Résultats atteints

- *Adoption, en juin 2002, du* Plan régional des mesures d'urgence de la Mauricie et du Centre-du-Québec *qui vient préciser les rôles et responsabilités des 25 établissements de santé et de services sociaux lors de situations de sinistre.*

- *Formation des responsables locaux de mesures d'urgence de l'ensemble des établissements de la région sur la protection de la santé en cas d'accident à la centrale nucléaire Gentilly-2 et sur la nouvelle Loi sur la sécurité civile.*

- *Formation des équipes d'intervention, des coordonnateurs opérationnels, des directeurs de la Régie régionale et de leurs substituts sur le plan des mesures d'urgence de la Régie régionale et sur le plan régional des mesures d'urgence.*

- *Tenue d'un exercice d'alerte des intervenants d'urgence de la Régie régionale et de tous les établissements du réseau régional, hors des heures ouvrables.*

- *Prestation de deux activités de formation à l'intention du réseau des 35 intervenants psychosociaux d'urgence des CLSC sur différents contextes et techniques d'intervention.*

- *Élaboration du plan d'information préventive à la population et contribution au développement du plan de mise à disposition des comprimés d'iode stable dans le cadre du plan des mesures d'urgence nucléaire externe à la centrale nucléaire Gentilly-2.*

- *Coordination des mesures d'urgence et soutien aux établissements lors des événements suivants :*

  - incendie dans une usine de récupération de déchets à Saint-Étienne-des-Grès (avril 2002) ;
  - inondations en Haute Mauricie (avril 2002) ;
  - panne de communications à La Tuque à la suite d'un accident sur la route 155 (juillet 2002) ;
  - alerte au colis suspect à Sainte-Eulalie (janvier 2003) ;
  - impacts psychosociaux de la guerre en Irak (mars 2003).

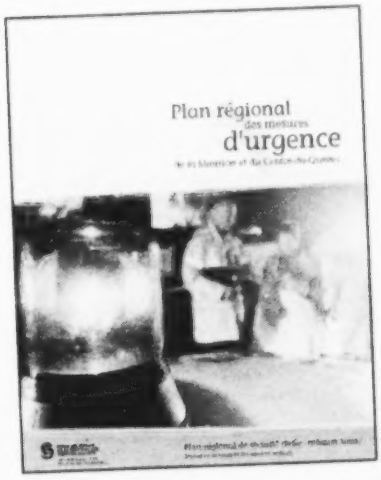

MOBILISATION INTERSECTORIELLE

Résultats atteints

- *Signature, en juin 2003, d'une entente administrative liant la Régie régionale, le Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec (CRCDCQ) et le Conseil régional de développement de la Mauricie (CRDM) et précisant la composition spécifique du Forum de la population de la Régie régionale de même que les modes de consultation des divers organismes socio-économiques, en vue d'établir la liste de noms pour la désignation des membres du forum.*

- *Participation régulière de la Régie régionale aux rencontres des conférences administratives régionales du Centre-du-Québec et de la Mauricie et à de nombreuses démarches conduites par des partenaires intersectoriels, dont le développement du portail électronique gouvernemental de chacune des deux régions administratives, la production du plan d'action de l'Entente cadre de développement du Centre-du-Québec, la mise en place de projets de transport collectif dans chaque MRC, les projets de revitalisation des premiers quartiers de Trois-Rivières et le projet de système d'information géographique du Centre-du-Québec.*

Chapitre 3

Les résultats atteints dans les différents groupes de la Régie régionale

GROUPE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION

M.Serge Beauchamp
Directeur

Communications

- *Production de bulletins d'information et de documents tels* Le Réso-lu, La Santé Contagieuse, Prendre le temps, Profil 04, Le DRMG vous informe, Le Conseil express, *le* Rapport annuel, *le* Rapport des plaintes, *etc. Création d'un nouveau bulletin d'information sur l'élaboration du plan d'action régional de santé publique de la Mauricie et du Centre-du-Québec :* Des communautés en santé.

- *Organisation de la visite du ministre de la Santé et des Services sociaux dans le cadre de la tournée provinciale sur le* Plan de la santé et des services sociaux.

- *Développement et mise à jour du site Web de la Régie régionale.*

- *Tenue de 22 conférences de presse et diffusion de 56 communiqués de presse entre le 1er avril 2002 et le 31 mars 2003 (disponibles sur le site Web). Organisation de points de presse téléphoniques, après chaque assemblée publique du conseil d'administration.*

- *Réponse à 648 demandes de médias d'information.*

- *Démarche de partenariat avec les établissements et réalisation des chantiers prioritaires convenus avec les directeurs généraux : dotation d'une ressource partagée en communication, développement de stratégies de recrutement, formation.*

- *Implantation d'un outil de promotion de la région Centre-du-Québec en vue de soutenir le recrutement des effectifs médicaux : le site Internet* Médecine au Centre-du-Québec.

- *Élaboration du* Cadre décisionnel au regard des demandes de contribution de la Régie régionale à la réalisation d'activités.

M. Luc Grégoire, de la Régie régionale, M. Michel Delamarre, directeur général de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, Dr Diane Amyot, du CHSLD Cœur-du-Québec et M. Jacques Picard, de la firme CESART, ont procédé au lancement du site Internet La médecine au Centre-du-Québec, en mars 2003.

Le Groupe Développement de l'organisation a contribué à l'organisation de la visite du ministre François Legault dans la région, lors de la tournée provinciale sur le Plan de la santé et des services sociaux. À cette occasion, le ministre a participé à l'inauguration de l'agrandissement du Centre de santé Cloutier-du Rivage.

Centre de documentation

Le centre de documentation possède une collection d'environ 12 000 volumes, 140 abonnements de périodiques et 485 cassettes vidéo.

Documents publiés en 2002-2003

- *Analyse de la couverture journalistique du quotidien* Le Nouvelliste *et des hebdomadaires régionaux : Promotion et prévention de la Régie régionale et des établissements du système de santé de la Mauricie et du Centre-du-Québec : revue de presse année 2001*, 2002, 61 p.
- *Bases de planification du PMUNE-G2 en matière de scénario d'accident, de niveaux d'intervention pour les mesures de protection et de zone de planification d'urgence pour l'exposition au panache (ZPU-P)*, 2002, 55 p.
- *Cadre de référence sur la planification de la main-d'œuvre en Mauricie et au Centre-du-Québec*, 2002, 15 p.
- *Cadre de référence sur la prévention des problèmes de santé mentale au travail dans le réseau de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec*, 2002, 53 p.
- *Comités des usagers : Une contribution à l'amélioration continue de la qualité des services : la voie/voix de l'usager*, 2002, 59 p.
- *Couverture médiatique année 2001 : Promotion-prévention : mois de janvier 2001*, Le Nouvelliste, 2002, 128 p.
- *État de situation des services de soutien à domicile des CLSC de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec*, 2002, 95 p.
- *État de situation des services de soutien à domicile des CLSC de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec : version abrégée*, 2002, 50 p.
- *Femmes et toxicomanie : Document de réflexion : dites-leur que nous sommes avant tout des femmes*, 2003, 31 p.
- *Identification des risques associés au transport de matières dangereuses : Étude des conséquences d'accidents sur le territoire de la ville de Trois-Rivières*, 2002, 61 p.
- *L'allaitement n'importe où, n'importe quand ! : Plan d'action régional en allaitement maternel 2002-2007*, 2002, 27 p.
- *Le suicide, jamais de la vie ! : Réduire le nombre de décès par suicide en Mauricie et au Centre-du-Québec, vers un plan d'action 2003-2006 dans le dossier du suicide*, 2003, 46 p.
- *Moi, parmi les autres : Orientations régionales en déficience intellectuelle*, 2002, 68 p.
- *Moi, parmi les autres : Plan d'action en déficience intellectuelle 2003-2006*, 2002, 20 p.
- *Plan d'action régional d'organisation des services d'urgence, Groupe Santé physique*, 2002, 61 p.
- *Plan directeur immobilier du grand Trois-Rivières*, 2002.
- *Plan régional des mesures d'urgence de la Mauricie et du Centre-du-Québec : Plan régional de sécurité civile – mission santé réseaux de la santé et des services sociaux*, 2002, 41 p.
- *Rapport annuel 2001-2002*, 2002, 43 p.
- *Rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes 2001-2002*, 2002, 69 p.

- *Recommandations régionales pour la prise en charge des personnes exposées au sang et aux autres liquides biologiques : L'urgence d'agir*, 2002, 1 cartable.

- *Regard sur la santé et le bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec : Enquête sociale et de santé 1998*, 2002, 254 p.

- *Regard sur la santé et le bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec : Enquête sociale et de santé 1998 : Faits saillants*, 2002, 31 p.

- *Regard sur le site Internet de l'organisation*, 2002, 38 p.

- *Registre des résidences pour personnes âgées en Mauricie et au Centre-du-Québec : Rapport régional*, 2002, 15 p.

- *Registre des résidences pour personnes âgées en Mauricie et au Centre-du-Québec : Liste des résidences*, 2002, 45 p.

- *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec*, 2002, 16 p.

- *Stratégie d'amélioration continue de la qualité des services 1999-2002*, 2002, 1 cartable.

- *Trousse R.A.P.P.I.D. +*, 2002.

- *Trousse R.A.P.P.I.D. + or*, 2002.

Gestion documentaire

- *Élaboration d'un projet de politique de gestion documentaire et d'un plan de classement.*

Ressources humaines

- *Élaboration d'un programme de développement de la relève du personnel d'encadrement.*

- *Actualisation d'un programme d'appréciation de la contribution du personnel d'encadrement.*

- *Révision de la procédure de gestion du dossier de l'employé.*

- *Actualisation d'une formation interne en gestion de projets.*

- *Actualisation d'un programme de formation en gestion de portefeuille de projets.*

- *Évaluation du projet organisationnel.*

Ressources matérielles et informationnelles

- *Révision et mise à niveau de l'inventaire des licences d'exploitation des différentes applications.*

- *Migration vers Windows NT.*

- *Migration vers Lotus Notes R5.*

- *Développement d'applications internes (référentiel employés, gestion des réquisitions).*

Ressources financières

- *Élaboration d'un* Cadre de gestion de la conformité et de l'intégrité.

- *Révision des mécanismes de contrôle interne.*

Affaires juridiques

- *Élaboration du* Cadre relatif à la signature et au suivi des conventions de gestion.

- *Rôle-conseil au regard de l'actualisation des différents aspects de la Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux.*

- *Rôle-conseil au regard de l'actualisation de la Loi visant la prestation continue des services médicaux d'urgence.*

- *Mise à jour du* Règlement de régie interne.

GROUPE RESSOURCES RÉSEAU

M. Ali Hamrouni
Directeur

Planification de la main-d'œuvre

- *Adoption par le conseil d'administration de la Régie régionale, le 22 mai 2002, du* Cadre de référence sur la planification de la main-d'œuvre en Mauricie et Centre-du-Québec.

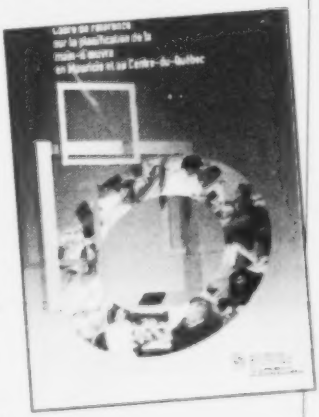

- *Autorisation, par la présidente-directrice générale, des plans régionaux de main-d'œuvre pour 2002-2006, le 3 juin 2002.*

- *Participation à divers travaux ministériels (planification de la main-d'œuvre cadre, planification de la main-d'œuvre en soins infirmiers, mobilisation des ressources humaines, indicateurs de pénurie d'infirmières, etc.)*

Planification de la main-d'œuvre cadre

Développement d'une main-d'œuvre qualifiée

- *Démarche régionale de mise en réseau sur la préparation de la relève des cadres intermédiaires.*

- *Réalisation d'une activité de formation sur le système de compétence 2000+, destinée aux directeurs des ressources humaines et leurs collaborateurs.*

- *Mise en œuvre d'un microprogramme, de premier et deuxième cycle, en gestion et développement des organisations pour les candidats à la relève et les cadres intermédiaires actuellement en fonction.*

- *Réalisation d'un colloque régional sur le personnel d'encadrement intitulé* La passion d'être cadre : parlons-en !

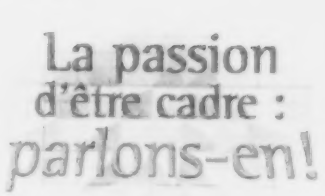

- *Réalisation d'une activité de réflexion sur la gestion de l'incertitude, destinée aux directeurs généraux des établissements.*

Développement de stratégies de repérage, d'évaluation de potentiel de gestion, de promotion et de rétention

- *Réalisation d'une activité de formation sur le programme de repérage et d'évaluation de potentiel de gestion des candidats à la relève, à l'intention des directeurs des ressources humaines et leurs collaborateurs, par le Centre de référence des directeurs généraux et des cadres.*

- *Soutien professionnel offert aux équipes de direction de cinq établissements sur la définition des écarts quantitatifs et qualitatifs de la main-d'œuvre cadre.*

Planification de la main-d'œuvre salariée

Promotion, attraction, recrutement et rétention

- *Formation d'un groupe de travail Régie régionale-établissements sur les volets promotion et recrutement.*

- *Participation à huit carrefours d'emploi dans les collèges et universités du Québec : 209 curriculum vitae recueillis (étudiants et diplômés).*

- *Conception et distribution de matériel promotionnel pour le site de recrutement en ligne : 112 offres d'emploi affichées dont 29 postes d'encadrement.*

- *Parution dans le* Répertoire Sciences et professionnels de réadaptation, *distribué à 10 000 exemplaires aux membres des ordres professionnels et aux étudiants finissants des programmes universitaires.*

- *Promotion des établissements de la région dans le* Guide de l'emploi 2003, *avec les témoignages de deux employés du réseau régional.*

- *Parution d'une annonce régionale d'opportunités d'emploi dans les quotidiens* La Presse et Le Soleil *: 272 curriculum vitae recueillis.*

- *Formation d'un groupe de travail Régie régionale-établissements pour étudier la faisabilité de reconnaître le baccalauréat en sciences infirmières.*

- *Formation d'un groupe de travail Régie régionale-établissements pour établir un mécanisme de coordination régionale des mouvements de main-d'œuvre pour les opérations de développement.*

Mme Karine Trépanier, du Groupe Ressources réseau, accueille des étudiantes en soins infirmiers au kiosque de la Régie régionale à la journée Carrière en soins infirmiers du Cégep de Trois-Rivières.

Emplois comblés en Mauricie et au Centre-du-Québec en 2003

Titre d'emploi	Nombre d'établissements	Besoin de main-d'œuvre (personnes)	Emplois comblés (personnes)	Nombre de désistements
Physiothérapeute	6	9	5	-
Ergothérapeute	11	16	6	1
Orthophoniste	6	7	1	-
Technologue en radiodiagnostic	8	21	9	2
Inhalothérapeute	6	13	5	1
Infirmière	19	137	67	22
Candidate à l'exercice de la profession (CEPI)	10	126	98	22
Infirmière auxiliaire	14	82	52	9
Prepose aux beneficiaires	14	177	146	12
Travailleur social	6	15	4	1

Développement d'une main-d'œuvre qualifiée en alliance avec les maisons d'enseignement

- *Formation d'une table régionale de coordination des stages en soins infirmiers.*

- *Participation, en étroite collaboration avec les établissements du réseau régional, au document* Situation des stages des programmes de formation de la santé et des services sociaux en Mauricie et Centre-du-Québec, *compilé par le MSSS.*

- *Contribution financière pour la prestation d'un DEC en soins infirmiers destiné aux infirmières et infirmiers auxiliaires.*

Organisation du travail

- *Formation d'un comité d'évaluation des projets dans le cadre du Programme de soutien à l'organisation du travail en soins infirmiers.*

- *Contribution financière de la Régie régionale pour amorcer les projets d'organisation du travail retenus dans les quatre centres hospitaliers.*

Mesures administratives particulières du MSSS visant à réduire la pénurie d'infirmières

- *Suivi et bilan final des dépenses encourues par les établissements de la région pour la période du 23 juin au 23 septembre 2002 : 447 567 $.*

- *Suivi et bilan final des dépenses encourues par les établissements de la région pour la période du 14 janvier 2003 au 31 mars 2003 : 135 461 $.*

Systèmes d'information en ressources humaines

- *Tenue d'une session de sensibilisation sur le progiciel de planification de main-d'œuvre « 123 Go PMO », à l'intention des directeurs des ressources humaines et des collaborateurs en planification de main-d'œuvre, afin de produire les portraits régionaux et locaux de main-d'œuvre.*

- *Contribution financière de la Régie régionale pour le développement du système d'information en ressources humaines (SIRH).*

Gestion de la présence au travail

- *Plan d'action régional 2002-2003 autorisé par la présidente-directrice générale.*
- *Réalisation d'un projet régional et de douze projets locaux.*
- *Amélioration, pour une troisième année consécutive, du ratio heures assurance-salaire sur les heures travaillées.*
- *Contribution financière de la Régie régionale pour le plan d'action régional 2002-2003.*

Développement et maintien des compétences des ressources humaines réseau

Quelques participants à la formation en psychiatrie pour les omnipraticiens.

- *Réalisation d'activités de formation, destinées à accueillir et à faciliter l'intégration des membres de conseils d'administration des établissements.*
- *Réalisation d'une activité régionale de formation auprès des présidents de conseil d'administration et des directeurs généraux d'établissements sur le rôle et les responsabilités de la Régie régionale et la nouvelle gouverne.*
- *Répartition du budget régional à l'intention du personnel d'encadrement et reddition de comptes des activités de formation réalisées par les établissements.*
- *Poursuite de la réalisation du programme de formation auprès de l'équipe régionale d'intervention TED du CSDI.*
- *Réalisation d'un programme de formation, en collaboration avec l'UQTR, pour soutenir l'implantation de l'approche en suivi systématique de clientèles auprès des chargés de projet des quatre centres hospitaliers et des gestionnaires d'épisode de soins en centre hospitalier et en CLSC.*
- *Réalisation d'activités de formation en gestion, en collaboration avec l'UQTR, auprès des responsables de ressources non institutionnelles et leurs répondants dans les établissements.*
- *Réalisation d'activités de formation en technique d'accueil, en collaboration avec les cégeps de la région, auprès des ressources de type familial.*
- *Soutien à la participation d'intervenants des établissements au programme national de formation sur les maladies pulmonaires obstructives chroniques (MPOC).*
- *Réalisation d'activités de formation destinées à soutenir l'implantation de l'outil d'évaluation multiclientèle (OEMC) auprès d'intervenants de divers établissements.*
- *Soutien à des activités de maintien des compétences des intervenants de l'équipe régionale des mesures d'urgence.*
- *Soutien à des activités de maintien des compétences des ressources pilotes, associées à la mise à jour des divers systèmes d'information (Intégration CLSC, SICHELD).*
- *Soutien à la réalisation d'activités régionales auprès d'intervenants associés au programme de cessation du tabagisme.*
- *Soutien à l'implantation du modèle territorial d'intégration des services auprès des personnes âgées.*
- *Réalisation d'activités de formation en santé mentale auprès d'intervenants en établissement et d'organismes communautaires.*
- *Soutien à la mise en œuvre des activités de formation en psychiatrie destinées à un groupe d'omnipraticiens de la région.*

Loi 90 modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé

- *Désignation du répondant de la Régie régionale au MSSS.*

- *Production d'un état de situation régional sur l'application de la loi 90 dans les établissements de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec.*

- *Organisation de rencontres de sensibilisation des instances régionales : directeurs généraux, directeurs et responsables des soins, directeurs des ressources humaines, responsables d'hébergement, coordonnateurs de soutien à domicile, associations de ressources, coordonnateurs des soins infirmiers des maisons d'enseignement, responsables des ressources intermédiaires et de type familial.*

Sécurité et stabilité d'emploi

Sécurité d'emploi

La sécurité d'emploi s'adresse aux salariés syndiqués ou syndicables non syndiqués du réseau. Elle est régie par les différentes conventions collectives. Elle débute par une mise à pied et prend fin lorsque le salarié est replacé sur un poste équivalent ou supérieur à ce qu'il détenait avant sa mise à pied. Les impacts financiers sont à la charge des établissements. Les rôles et responsabilités de la Régie régionale sont précisés dans les conventions collectives à l'article sur la sécurité d'emploi (art. 15) et par la lettre d'entente (no. 20) relative au recyclage, aux services régionaux de main-d'œuvre (SRMO) et au Comité paritaire régional sur les mesures spéciales.

- *Au 31 mars 2003, neuf salariés en replacement répartis comme suit : deux employés dans le secteur d'activité clinique, cinq dans le secteur de soutien et deux dans le secteur administratif.*

Stabilité d'emploi

La stabilité d'emploi s'adresse aux cadres du réseau et est régie par les décrets des cadres. Elle débute au moment de l'abolition du poste du cadre et prend fin lorsque le cadre est replacé ou après la fin des mesures d'une durée maximale de 36 mois de salaire. Les impacts financiers sont à la charge des établissements sauf certains cas ciblés qui sont à la charge de la Régie régionale. Les rôles et responsabilités de la Régie régionale sont précisés dans les décrets des cadres au chapitre des mesures de stabilité d'emploi.

- *Au 31 mars 2003, 23 cadres en stabilité d'emploi répartis comme suit : trois cadres en replacement, neuf cadres en replacement avec projet temporaire et onze cadres en préretraite.*

Immobilisations

- *Inauguration du département d'hémodialyse à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour un investissement de 1 M$.*

Travaux en cours

- CHCM : réalisation des plans et devis définitifs du lot no 1 au montant de 4,2 M$, qui consisteront en des travaux d'aménagement et de sécurité-vétusté préparatoires au centre ambulatoire.
- CHRTR : poursuite des travaux d'agrandissement et de réaménagement du lot no 3 pour un montant de 20 M$.
- Centres jeunesse : réaménagement du site Père-Frédéric pour un montant de 850 000 $, afin d'y reloger les équipes du secteur Cap-de-la-Madeleine.

Équipements

- *Investissements de 4 047 117 $ alloués au renouvellement des équipements dans le cadre du maintien des actifs 2002-2003.*

Dans le cadre du Programme de haute technologie 2002-2003, la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec a reçu la première tranche de la subvention régionale de ce programme. Ainsi, la région a pu bénéficier d'une somme de 3 729 200 $ pour l'acquisition d'équipements non radiologiques et d'équipements radiologiques, excluant la résonance magnétique nucléaire. Le MSSS a annoncé, en juin 2002, ses investissements en 2003-2004 pour une somme totalisant 12 567 000 $ dans notre région. À ce programme est associé un vaste processus d'appel d'offres d'achats regroupés provincialement pour les équipements d'imagerie médicale.

Enfin, le ministère de la Santé et des Services sociaux a lancé, dans le cadre du programme Actions gouvernementales immédiates de relance (AGIR), le volet sur les équipements de laboratoire inclus dans le plan d'accélération des investissements publics (PAIP) pour un montant de 91 000 $. Le volet téléradiologie a permis à la région de bénéficier d'une somme de 1 M$ pour permettre l'implantation de systèmes RIS et PACS dans les services d'imagerie diagnostique de la région.

GROUPE SANTÉ PHYSIQUE

M. Michel Gervais
Directeur

Affaires médicales

- *Détermination des besoins en omnipratique, selon une méthode uniforme dans toutes les régions du Québec, en vue de l'élaboration du plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique.*

Les besoins en omnipratique sont évalués à 509 équivalents temps plein (ETP). Le nombre de médecins, au 31 mars 2002, qui était de 395 ETP, a été utilisé pour évaluer l'écart. Celui-ci est de 122 ETP, après un ajustement pour tenir compte des médecins dépanneurs et de ceux qui pratiquent uniquement en spécialité.

- *Reconduction du Plan régional d'effectifs médicaux en spécialités pour une année de transition 2003-2004. Le PREM des spécialistes est établi à 321 ETP, 263 spécialistes étant en place, l'écart est donc de 58 spécialistes à recruter.*

- *Mise en place d'un projet pilote mettant en lien le Collège des médecins du Québec, le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, le ministère de la Santé et des Services sociaux, la Régie régionale et les établissements, visant le recrutement de médecins étrangers spécialistes et omnipraticiens dans des sphères prioritaires pour la région.*

- *Élaboration d'un programme de formation continue pour la pratique dans les urgences afin de favoriser le retour des omnipraticiens intéressés à une pratique dans les services d'urgence.*

- *Mise en place d'activités visant à faciliter l'affiliation universitaire des centres hospitaliers de la région.*

Groupes de médecine de famille

C'est à St-Léonard, le 30 janvier 2003, qu'a eu lieu l'annonce du premier GMF accrédité dans la région. On voit ici, dans l'ordre habituel, messieurs Marcel Nolet et Hervé Dionne, dg et président du Centre de santé Nicolet-Yamaska, Mme Michèle Laroche, pdg de la Régie régionale, M. François Legault, alors ministre de la Santé, M. Michel Morin, député de Nicolet-Yamaska, M. Laval Simard, maire de Saint-Léonard et, à l'avant, Dr Guy Dumas, médecin responsable du GMF.

- *Dépôt au ministre en décembre 2002, par le DRMG et la présidente-directrice générale, de quatre demandes en accréditation : le GMF St-Léonard ainsi que les GMF Bois-Francs 1, Bois-Francs 2 et Bois-Francs 3.*

Le ministre a accrédité ces quatre premiers GMF en janvier 2003. Le déploiement de ces quatre groupes de médecine de famille est en voie de réalisation. Les médecins (50 médecins) prévoient inscrire chacun environ 2 000 patients. Au 1er mai 2003, 1 020 patients étaient inscrits au GMF St-Léonard et 3 000 patients aux trois GMF des Bois-Francs.

- *Travaux de préaccréditation, de janvier à juin 2003, pour une nouvelle cohorte de six GMF (55 médecins) :*
  - Centre médical AJC, Drummondville ;
  - Centre de santé Drummondville ;
  - Centre médical St-François, Drummondville ;
  - Clinique médicale St-Nicéphore, Drummondville ;
  - Clinique médicale de Nicolet ;
  - Clinique médicale de Shawinigan-Sud.

Info-Santé

- *Révision du modèle d'organisation du service Info-Santé, en prenant comme assise les indicateurs de performance :*
  - réduire la perte d'appels à 15 % (en 2001-2002, elle était à 39 %) ;
  - s'assurer que 90 % des usagers obtiennent une réponse en moins de 4 minutes (en 2001-2002, elle était à 73,80 %) ;

Le taux d'utilisation/1000 personnes était de 412 en 2001-2002, un des plus élevés au Québec.

- *Acceptation des orientations par les directeurs généraux des CLSC en juin 2002.*
- *Actualisation des mesures identifiées au rapport d'évaluation : acceptation du plan de déploiement par les directeurs généraux des CLSC en octobre 2002.*
- *Mise en place progressive d'un nouvel horaire pour la réponse centralisée et la réponse locale.*

La réponse sera centralisée, pour les territoires urbains, de 20 h à 8 h, du lundi au vendredi, et 24 heures les fins de semaine et jours fériés. L'échéancier est avril 2004.

Pour les territoires ruraux, la réponse est centralisée de 16 h à 8 h, du lundi au vendredi, et 24 heures les fins de semaine et jours feriés. Les changements visant les territoires ruraux ont été complétés en juin 2003.

Accessibilité et organisation régionale des services spécialisés et surspécialisés

- *Monitorage régulier des listes d'attente en chirurgie ainsi qu'en cardiologie tertiaire.*
- *Travaux préparatoires concernant :*
  - un plan régional d'organisation des services spécialisés et surspécialisés (médecine interne, cardiologie, psychiatrie) ;
  - un plan d'action pour augmenter la production des services au niveau des prothèses de genoux, de hanches ainsi que les cataractes, la chirurgie d'un jour et la chirurgie avec hospitalisation ;
  - un programme régional pour les personnes atteintes de diabète, dans le but de renforcer l'organisation des services de première ligne et les liens avec la deuxième ligne.
- *Mise en place du tableau de bord pour la réponse locale en juin 2002.*

Programme régional de suivi systématique de clientèles

Suivi systématique de clientèles

Le continuum de soins à son meilleur!

- *Identification de quatre clientèles cibles pour le suivi systématique de clientèles dans chacun des sous-territoires suivants :*
  - Centre-de-la-Mauricie (CHCM et les CLSC du Centre-de-la-Mauricie et Vallée-de-la-Batiscan) : maladies pulmonaires obstructives chroniques (MPOC), diabète, cancer du sein, insuffisance cardiaque ;
  - Trois-Rivières (CHRTR et les CLSC Les Forges, Cloutier-du Rivage, Maskinongé, Nicolet-Yamaska, des Chenaux et Les blés d'or) : insuffisance cardiaque, chirurgies digestives, prothèses totales de hanche et de genou (PTH et PTG), cancer du sein ;
  - Victoriaville (HDA et les CLSC Suzor-Coté et de l'Érable) : MPOC, PTH et PTG, santé mentale, infarctus et insuffisance cardiaque ;
  - Drummondville (Hôpital Sainte-Croix et CLSC Drummond) : laryngectomisés, MPOC, santé mentale adulte et infantile.
- *Mise en œuvre d'un programme conjoint de formation et de soutien (UQTR et Régie régionale) pour les quatre chargés de projet, les douze gestionnaires d'épisodes de soins et, dans une forme abrégée, pour une quinzaine de représentants des onze CLSC.*
- *Développement et implantation d'outils permettant une meilleure coordination des activités des différents professionnels auprès des clientèles cibles, que ce soit à l'hôpital ou à domicile, et ce, dans chacun des sous-territoires. Ces mêmes outils servent également à éviter que des interventions soient répétées inutilement ou encore omises durant l'épisode de soins. Le personnel dispose donc de moyens standardisés pour évaluer si ce qui devait être fait a effectivement été fait.*

- *Des diminutions de réadmissions évitables sont constatées, notamment en santé mentale dans le sous-territoire de Drummondville (-28,7 %) et pour la clientèle MPOC dans le sous-territoire du Centre-de-la-Mauricie (-2 %).*

Programme de lutte au cancer

Comité régional de lutte au cancer

- *Élaboration et adoption par le Comité régional de lutte contre le cancer des documents :* Cadre de référence du programme régional de lutte contre le cancer et Organigramme structurel et fonctionnel du réseau cancer Mauricie Centre-du-Québec 2003-2005.

- *Visite du Dr Denis Roy, directeur du Centre de coordination de lutte contre le cancer au Québec, en décembre 2002.*

- *Envoi d'une lettre à la présidente-directrice générale de la Régie régionale afin de soulever l'inquiétude concernant les délais d'attente indus en mammographie de dépistage et diagnostique.*

- *Formulation de recommandations sur l'ensemble des services en imagerie médicale pour les personnes atteintes de cancer.*

Régie régionale

- *Octroi du financement servant à consolider l'équipe régionale en hémato-oncologie.*

- *Mise en œuvre des activités préparatoires pour l'implantation du programme régional de lutte au cancer et des intervenants pivots en oncologie dans les quatre bassins de desserte des centres hospitaliers de la région :*

  - nomination d'une chargée de projet pour l'implantation des intervenants pivots en oncologie dans la région Mauricie et Centre-du-Québec ;

  - sensibilisation et implication des décideurs et des partenaires à la démarche d'implantation ;

  - travaux liés au volet des ressources humaines, au monitorage et à l'évaluation du programme.

- *Demande de financement au ministère pour implanter le programme de lutte contre le cancer en une seule phase, permettant ainsi la consolidation des équipes d'oncologie et la création des postes requis d'intervenants pivots en oncologie dans les quatre bassins de desserte des centres hospitaliers de la région.*

CHRTR

- *Déploiement de la première phase du projet pilote en oncologie du Réseau intégré de gestion de l'information clinique (RIGIC) au CHRTR et au CHCM.*

- *Visite du Centre de radio-oncologie du CHRTR par le comité de radio-oncologie du ministère en février 2002.*

- *Projet conjoint entre le CHRTR et le CLSC les Forges de transfert des traitements d'Aredia de l'hôpital vers le CLSC.*

- *Participation à une étude s'intitulant* Corridors de services de santé efficients dans le diagnostic et les traitements des femmes avec un cancer du sein.

- *Consultations en radio-oncologie faites au Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie et à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.*

Programme québécois de dépistage du cancer du sein (PQDCS)

- *Travaux pour poursuivre l'implantation et améliorer le fonctionnement du programme.*

- *Production d'un rapport sur le programme et ses résultats. Présentation et diffusion de ce rapport à tous les établissements désignés à l'automne 2002.*

- *Travaux pour améliorer les délais d'attente dans les CDD-CRID en collaboration avec les établissements concernés.*

- *Organisation de la première sortie au Québec de l'unité mobile de mammographie Clinique accréditée de radiologie* (CLARA) *à La Tuque : 232 femmes ont ainsi pu passer une mammographie de dépistage.*

- *Publication du bulletin d'information* Prendre le temps.

Le programme régional, sous la responsabilité de la Régie régionale, est coordonné par le CHRTR et appuyé par le Groupe Santé physique et la Direction de santé publique. La région vit une grave pénurie de radiologistes, limitant l'accès aux services radiologiques et donc aux mammographies de dépistage.

Nombre de semaines d'attente au 31 mars 2003

	Mammographies de dépistage	Investigation suite à une mammographie anormale	Mammographies diagnostiques
CHCM CDD-CRID	14	1 à 2	28
Hôpital Ste-Croix CDD-CRID	34	1	3
Clinique radiologique des Bois-Francs, CDD	4	N/A	4
Hôtel-Dieu d'Arthabaska CRID	N/A	1	4
CHRTR CDD-CRID	14	2	10

Organisation de services pour les personnes atteintes d'insuffisance rénale

Hôpital Sainte-Croix (unité satellite en dialyse rénale)

À l'Hôpital Sainte-Croix, vingt patients sont suivis de façon régulière à raison de trois jours par semaine. L'hôpital travaille sur un projet de développement permettant à cinq nouveaux patients de recevoir les services d'hémodialyse à Drummondville, et ce, en élargissant la plage horaire sur six jours par semaine.

Hôtel-Dieu d'Arthabaska (unité satellite en dialyse rénale)

L'ouverture officielle de l'unité satellite en dialyse rénale s'est faite le 4 novembre 2002. Elle fonctionne trois jours par semaine, avec les services de diététiste, d'une psychologue et d'une pharmacienne. La supervision clinique est exercée par les néphrologues de Trois-Rivières. Les usagers proviennent de Québec (un), Sherbrooke (trois) et Trois-Rivières (neuf). L'unité a suivi treize usagers depuis l'ouverture. Tout le personnel infirmier a reçu une formation de 33 jours au CHRTR.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. François Legault (au centre), lors de l'inauguration de l'hémodialyse à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska en novembre 2002. À sa gauche, Dr Georges Desrochers, chef de médecine interne à HDA, Dr Richard Turcot, néphrologue au CHRTR, M. Jean Bragagnolo, directeur général du CHRTR. À la droite du ministre, Mme Michèle Laroche, présidente-directrice générale à la Régie régionale et M. Jacques Baril, ministre de la région Centre-du-Québec.

Services d'imagerie médicale

- *Monitorage des délais d'attente et des difficultés d'accès aux services d'imagerie médicale (radiographie, radiofluoroscopie, échographie, tomographie axiale, résonance magnétique).*
- *Projet régional de numérisation des films radiologiques dans tous les établissements de la région dotés d'un service d'imagerie médicale.*
- *Démarches effectuées auprès du MSSS et de la FMSQ afin de maintenir une accessibilité minimale aux services médicaux de radiologie au CHRTR, le plan d'effectifs médicaux étant comblé à seulement à 33 %.*

Services de laboratoire

Le ministère de la Santé et des Services sociaux s'attend à ce que l'organisation des activités en cytologie gynécologique se conforme aux normes de qualité reconnues aux fins de l'agrément des laboratoires, prévu d'ici 2005. Une des normes concerne le nombre de lames à analyser par année, soit 25 000. Actuellement, seul le CHRTR respecte cette norme. Malgré tous les efforts consentis, les trois autres centres hospitaliers n'atteignent pas ce niveau. Cela s'explique, notamment, par le manque de médecins dans la région.

Les résultats de l'enquête provinciale de novembre 2002 démontrent une cote A (excellent) pour la région au niveau de l'accessibilité, ce qui signifie que plus de 98 % des analyses avec rendez-vous ont été effectuées à l'intérieur des délais prescrits par le MSSS (14 jours).

Le coût unitaire régional pour un test de laboratoire est de 0,73 $ en 2002-2003, alors que la norme provinciale à atteindre s'établit à 0,70 $. Il s'agit d'une amélioration par rapport à l'an passé (0,74 $ en 2001-2002).

Services pharmaceutiques

- *Élaboration d'un plan régional d'organisation des services pharmaceutiques, volet thérapie intraveineuse ambulatoire (toujours en cours).*
- *Embauche d'un pharmacien à temps partiel pour le volet clinique relié à cette démarche.*
- *Visite des centres hospitaliers, des centres de santé et des CLSC pour faire un état de situation et émettre des constats généraux en lien avec l'organisation des services.*
- *Élaboration d'un rapport pour chacune des visites et validation auprès des établissements concernés.*

Services préhospitaliers d'urgence

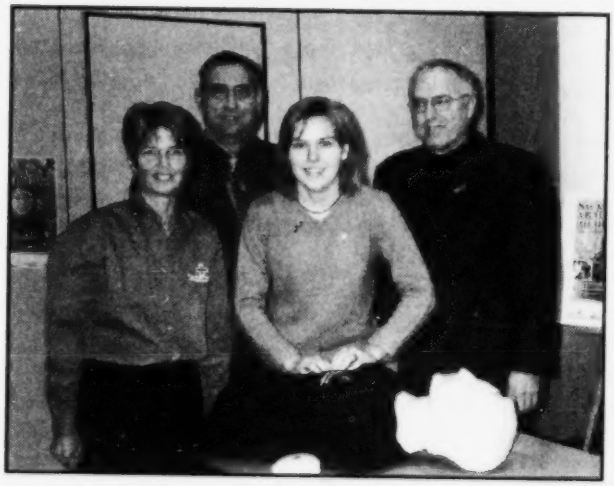

On voit ici Mme Françoise Filteau, représentante de la Croix-Rouge, M. Pierre Grondin, du Cégep de Drummondville, Mme Marie-Josée Hélie, porte-parole du programme et M. Michel Gervais, de la Régie régionale, lors du lancement du programme régional de formation en RCR pour les étudiants.

- *Recertification de 166 premiers répondants opérant dans 26 municipalités différentes.*
- *Formation de huit nouveaux répartiteurs du Regroupement des appels santé de la région Mauricie et du Centre-du-Québec comme premier répondant.*
- *Recertification de plus de 300 techniciens ambulanciers de la région sur le combitube-moniteur défibrillateur semi-automatique (C-MDSA).*
- *Mise sur pied du programme d'assurance-qualité pour le C-MDSA, l'utilisation du protocole d'anaphylaxie et la rédaction des formulaires AS-803, qui sont sous la supervision du directeur médical régional des services préhospitaliers d'urgence.*
- *Consolidation des équipes de techniciens ambulanciers réviseurs et techniciens ambulanciers instructeurs pour le programme d'assurance-qualité.*

Plus de 338 réanimations ont été effectuées par les techniciens ambulanciers et révisées dans le cadre du programme d'assurance-qualité au cours de l'année 2002-2003. Sur ce nombre, quinze retours de pouls ont été constatés.

- *Lancement du programme régional de réanimation cardiorespiratoire en milieu scolaire : 500 étudiants ont été formés en 2002-2003.*
- *Ajout d'un montant récurrent de près de 1 M$ pour les nouveaux horaires de travail des techniciens ambulanciers dans les secteurs de Trois-Rivières, Shawinigan, Grand-Mère, Louiseville, Drummondville et Victoriaville pour assurer une meilleure réponse et ainsi diminuer les délais d'intervention.*

On note une augmentation de 8 % du nombre de transports urgents, soit 30 225 transports en 2002-2003 par rapport à 28 000 en 2001-2002. L'ensemble des entreprises ambulancières de la région est desservi par le RASMCQ, ce qui correspond à plus de 45 000 appels.

Services d'urgence

- *Réalisation du* Plan de contingence dans les urgences en 2002-2003.
- *Mise en place d'un plan de communication informant la population sur l'accès aux services d'urgence : placements publicitaires dans un quotidien et dans les hebdos, conception d'affiches pour les salles d'urgence, mise à jour de l'horaire des cliniques médicales sur le site Web de la Régie régionale.*

- *Distribution d'un montant non récurrent de 978 629 $ accordé par le MSSS pour la mise en place de mesures favorisant le désengorgement des urgences, notamment l'ouverture de lits tampons.*

- *Poursuite du monitorage et de l'achalandage des patients sur civières à l'urgence.*

Le pourcentage de patients séjournant plus de 48 heures sur civière à l'urgence est passé de 2,52 % en 2001-2002 à 2,00 % en 2002-2003, alors que le critère établi par le MSSS est de 0 %. Le séjour moyen à l'urgence des patients sur civière est de 12,43 heures comparativement à 12 heures pour la norme provinciale.

- *Consolidation de la procédure de détournement des ambulances en période de débordement des urgences.*

Le nombre de détournements d'ambulances, mesure permettant de répartir la pression entre les urgences de la région, a doublé cette année passant de 28 à 59 pendant la durée du plan de contingence.

Traumatologie

- *Relance et consolidation du comité régional de traumatologie. Quatre rencontres ont été faites avec le Dr Pierre Lapointe, président du Groupe conseil en traumatologie, sur la relance du programme dans notre région.*

- *Nomination des médecins responsables du programme de traumatologie dans les établissements désignés de la région. Visites effectuées dans tous les centres de traumatologie désignés.*

- *Mise sur pied de la formation sur les modalités des transferts interétablissements.*

- *Participation à l'évaluation du programme provincial de traumatologie pour les régions de la Côte-Nord et des Laurentides.*

- *Participation à des congrès sur la traumatologie, organisés par l'Association des médecins d'urgence du Québec et l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec.*

- *Travaux d'arrimage entre les premiers répondants, les techniciens ambulanciers et le Regroupement des appels santé de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec.*

GROUPE SANTÉ PUBLIQUE

M. André Dontigny
Directeur

Santé et environnement

- *Participation à titre de représentant du ministère de la Santé et des Services sociaux aux audiences publiques sur le développement durable de la production porcine au Québec du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Participation à l'élaboration et à la présentation du mémoire provincial des directions de santé publique du Québec. Élaboration et présentation du mémoire de la Direction de santé publique de la Mauricie et du Centre-du-Québec.*

- *Organisation de l'*Atelier de formation sur les interventions d'urgence mettant en cause des matières radioactives, *en collaboration avec l'Institut national de santé publique du Québec et la Direction régionale de la sécurité civile. Près de 300 participants provenant des milieux municipal, médical, gouvernemental et privé de toute la province ont assisté à l'événement qui a eu lieu à Trois-Rivières.*

- *Tenue de conférences publiques sur les effets des radiations sur la santé, sur la communication du risque et sur les impacts d'un accident à Gentilly-2 par des professionnels de la Régie régionale.*

- *Formation de tous les professionnels de l'équipe santé et environnement sur l'évaluation du risque radiologique et participation à un exercice conjoint dans le cadre du plan des mesures d'urgence externe à la centrale nucléaire Gentilly-2. Développement d'outils facilitant la réponse en situation d'urgence environnementale.*

- *Publication des* Bases de planification du PMUNE-G2 en matière de scénarios d'accident, de niveaux d'intervention pour les mesures de protection et de

zone de planification d'urgence pour l'exposition au panache et présentation aux partenaires régionaux, provinciaux et fédéraux.

- Suivi des déclarations de non-conformité de l'eau potable et information des partenaires de maladies infectieuses et du service Info-Santé des CLSC sur les réseaux en avis d'ébullition ou de non-consommation. Réalisation, conjointement avec le ministère de l'Environnement, le ministère des Affaires municipales, Emploi-Québec et les municipalités régionales de comté (MRC), de 17 rencontres de sensibilisation et d'information sur l'eau potable auprès des exploitants municipaux d'eau potable et des responsables de campings. Représentation du ministère de la Santé et des Services sociaux sur le Comité d'orientation et d'apprentissage pour la formation des opérateurs en eau potable.

- Évaluation des risques, émission d'un avis de santé publique et information à la population concernant les risques à la santé (eau potable, baignade, consommation de poisson) associés à la présence de cyanobactéries dans la rivière Bécancour.

- Réponse aux demandes d'information de la population et des médias sur les risques à la santé associés à diverses problématiques (canicule, fumées des incendies de forêts, moisissures) et sur les mesures de protection à prendre pour se protéger. Information à la population de St-Zéphirin-de-Courval sur les risques à la santé associés à la présence de fortes concentrations de sous-produits de la chloration dans l'eau potable lors d'une séance publique d'information à cette municipalité.

- Rédaction et diffusion de guides pour la prévention des infections liées aux travaux de construction et de rénovation ainsi qu'aux travaux de nettoyage des systèmes de chauffage, ventilation et de conditionnement de l'air, dans les hôpitaux et les centres d'hébergement de longue durée.

- Publication du rapport Identification des risques associés au transport de matières dangereuses : Étude des conséquences d'accidents sur le territoire de la ville de Trois-Rivières. Participation au Comité mixte municipal industriel (CMMI) de Bécancour.

- Publication d'articles dans le Bulletin d'information en santé environnementale (BISE) sur la thématique des mesures d'urgence (« La mise à l'abri...une véritable mesure de protection ? », « Centrale nucléaire Gentilly-2 : Risques pour la santé et planification d'urgence »). Présentations dans le cadre des Ateliers de santé environnementale (« Concentration élevée de fluorure dans l'eau potable de petits réseaux privés », « Gestion des risques industriels »).

Sur la photo, on voit Dr Alain Poirier, directeur national de santé publique, présentant le mémoire du MSSS aux audiences publiques devant la commission du BAPE sur la production porcine au Québec. Il est accompagné de M. Benoit Gingras de l'Institut national de santé publique du Québec.

Santé au travail

- Intervention par les équipes locales de santé au travail en CLSC, conformément au mandat accordé par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) à la Régie régionale, auprès de 939 entreprises rejoignant ainsi 39 848 travailleurs de la région. De ces 939 entreprises, 61 ont été visitées pour la première fois, 31 nouveaux programmes de santé spécifiques ont été élaborés et 76 programmes de santé spécifiques ont été mis à jour par les équipes locales et évalués par l'équipe régionale.

- Activités de surveillance environnementale auprès de 415 entreprises de la région : 2 241 travailleurs ont bénéficié d'activités de surveillance médicale, 6 968 de séances d'information et 10 423 d'activités de premiers secours. Également, 1 995 demandes concernant le programme Maternité sans danger ont été traitées au cours de l'année. De plus, 143 demandes de service provenant de la CSST, des intoxications à déclaration obligatoire et majoritairement des milieux de travail ont aussi été traitées.

- Soutien auprès de plusieurs établissements dans le cadre de projets de réduction de l'exposition des travailleurs aux facteurs de risque environnementaux. Ces projets ont permis de réduire l'exposition de plus de

300 travailleurs à la suite des améliorations réalisées par les employeurs dans leur milieu de travail.

- *Intervention dans le cadre de 23 demandes de support en ergonomie par l'ergonome régional en collaboration avec les CLSC. Plus de 300 travailleurs ont bénéficié de ces interventions. Par ailleurs, trois établissements du secteur de la transformation de la viande ont bénéficié d'activités dans le cadre du projet d'intervention sur les troubles musculo-squelettiques.*

- *Intervention dans 97 établissements du projet PII Isocyanates. À ce jour, un seul cas d'asthme professionnel a été diagnostiqué. La majorité des garages visités se sont dotés d'équipements de protection respiratoire adéquats pour effectuer la pulvérisation.*

- *Information à 770 travailleurs de 51 établissements dans le cadre du projet PII Risques biologiques. Vaccination de 141 travailleurs contre le tétanos et de 261 travailleurs contre l'hépatite B.*

VIH/sida, VHC ET ITS

- *Diffusion des* Recommandations régionales pour la prise en charge des personnes exposées au sang et aux autres liquides biologiques *afin de limiter la transmission du VIH et des hépatites. L'organisation des services est en cours.*

- *Actualisation de la* Stratégie régionale de lutte contre le VIH/sida et les MTS.

- *Actualisation des programmes suivants :*

  - *Programme de formation relié au traitement de substitution à la méthadone pour les personnes dépendantes des opiacés,* module d'enseignement s'adressant aux intervenants psychosociaux ;

  - Programme de formation ministérielle relié à l'homosexualité *Pour une nouvelle vision de l'homosexualité et Adapter nos interventions aux réalités homosexuelles : volet jeunes ;*

  - *Programme de vaccination contre l'hépatite A et l'hépatite B auprès des clientèles prioritaires.*

Dr André Dontigny, Mme Johanne Milette et Mme Marie-Claude Drouin, de la Direction de santé publique à la Régie régionale, lors d'une rencontre nationale en prévention de la toxicomanie tenue à Trois-Rivières le 10 mai 2002. Présentes au kiosque toute la journée, Johanne et Marie-Claude ont donné de l'information sur les programmes et services offerts en prévention du sida et des MTS pour les toxicomanes.

- *Soutien à la distribution gratuite de :*

  - 10 644 seringues aux personnes toxicomanes sur les 31 sites du programme de distribution et d'échange de seringues ;

  - 75 600 condoms aux organismes communautaires oeuvrant auprès de clientèles priorisées par le ministère.

- *Financement complémentaire aux organismes communautaires à vocation sida : 45 000 $ partagés entre BLITS et Sidaction (Trois-Rivières) inc.*

- *Financement et soutien aux territoires de CLSC pour le démarrage de projets concertés en prévention du VIH/sida, du VHC (virus de l'hépatite C) et des ITS (infections transmises sexuellement).*

- *Participation :*

  - à l'étude provinciale *SURVUDI,* portant sur le taux de prévalence actuel chez les personnes qui utilisent des drogues injectables dans la région ;

  - à l'enquête provinciale pour les cas d'infections gonococciques ;

  - au Comité provincial sur les services intégrés de dépistage du VIH, du VHC et des ITS.
    Suivi des modifications demandées dans les trois écoles de formation professionnelle quant aux risques à la santé et à la sécurité. Démarrage d'un quatrième et d'un cinquième projet.

- Production de huit dépliants sur les différents types de poussière afin d'accompagner le matériel d'information produit en 2001. Production d'un dépliant pour le personnel de bureau concernant le choix d'une chaise et son ajustement. Élaboration de quatre fiches techniques sur les premiers secours. Conception, avec la collaboration de l'équipe maladies infectieuses, de l'affiche *Que faire en cas de contact avec du sang ou d'autres liquides corporels.*

Produits immunisants

Un total de 30 produits immunisants différents ont été utilisés dans les programmes de vaccination de notre région.

- *Valeur totale des produits immunisants reçus dans notre région : 1 476 693 $*

- *Valeur totale des vaccins achetés, mais non utilisés, toutes causes confondues (pertes et vaccins périmés et retournés) : 136 191 $ (9,2 % des produits reçus), pour un objectif visé de moins de 5 %. L'an passé, la proportion de vaccins non utilisés a été estimée à 7,3 % des produits reçus.*

- *Valeur des vaccins périmés et retournés au dépôt provincial pour crédit par les compagnies pharmaceutiques : 121 553 $ (8,2 % des produits reçus). L'année passée, la proportion de vaccins périmés et retournés a été estimée à 5,4 % des produits reçus. Les vaccins impliqués et responsables de la plus grande partie des retours (108 594 $ ou 89,3 % de la valeur des produits retournés) sont les suivants :*

  - le vaccin contre l'influenza : 37 287 $ (30,7 %) ;
  - le vaccin contre le pneumocoque : 31 704 $ (26 %) ;
  - le vaccin contre la rage : 15 694 $ (12,9 %) ;
  - le vaccin contre l'hépatite B : 11 256 $ (9,3 %) ;
  - le vaccin DCaT-polio : 7 063 $ (5,8 %) ;
  - le vaccin contre la poliomyélite : 5 590 $ (4,6 %).

- *Valeur totale des vaccins perdus, parce que soumis à une température inadéquate (bris de la chaîne de froid) : 10 191 $ (0,7 % des produits reçus), pour un objectif visé de moins de 2 %. Les résultats de l'année dernière ont été de 0,5 % des produits reçus.*

- *Valeur totale des vaccins perdus, parce que périmés et non retournables : 4 446 $ (0,3 % des produits reçus, comparé à 1,4 % l'année passée).*

Maladies évitables par la vaccination

Nombre de cas associés aux maladies évitables par la vaccination

- *Diphtérie,* Haemophilus influenza *de type B, oreillons, poliomyélite, rougeole, rubéole, tétanos : aucun cas.*

- *Coqueluche : 125 cas, une augmentation de 51 cas ou de 69 % par rapport à l'année dernière. De plus, une augmentation des cas chez les adolescents est à prévoir, car il a été évalué que le vaccin contre la coqueluche utilisé dans les années 80 et 90 s'est avéré moins efficace que prévu. À cet effet, il est possible que le nouveau vaccin acellulaire pour adultes contre la coqueluche soit inclus dans le programme de vaccination régulier de secondaire III, dès cette année.*

Couverture vaccinale disponible pour les maladies évitables par la vaccination

Programme de vaccination contre l'hépatite B en 4e année du primaire, année scolaire 2001-2002 : aucune vaccination n'a eu lieu, celle-ci ayant été rapportée en 2002-2003 à cause de la campagne de vaccination contre le méningocoque (0-20 ans) tenue à l'automne 2001.

- *Programme de vaccination scolaire pour les étudiants de secondaire III (vaccin d2T5), année scolaire 2001-2002 : le taux régional de couverture vaccinale observé est de 84,4 % (objectif : 95 %). Il s'agit d'un taux minimal, le taux réel étant plus élevé si l'on tient compte des étudiants vaccinés antérieurement dans les CH ou en CLSC à la suite d'une blessure et qui n'ont pas été comptabilisés dans les données scolaires.*

- *Programmes de vaccination de base pour les nourrissons (DCaT-polio-Hib, RRO et méningocoque) : moyens techniques inadéquats pour obtenir les données locales, régionales ou nationales. Un projet de registre vaccinal national est en voie d'élaboration, mais il faudra encore attendre quelques années avant que celui-ci ne soit fonctionnel.*

Vaccination contre l'influenza

- *Taux de couverture vaccinale (TCV) pour la population cible totale : 45,59 %, soit 63 872 personnes vaccinées sur une population cible de 140 098. Il s'agit d'une augmentation globale de 1,44 %.*

- *TCV pour les 65 ans et plus :*
  Milieu ouvert : 57,16 % (objectif de 60 %)
  (TCV 2001-2002 : 53,11 %)
  Milieu fermé : 79,17 % (objectif de 80 %)
  (TCV 2001-2002 : 79,36 %)

- *TCV pour les 60-64 ans :*
  Milieu ouvert : 34,66 % (objectif de 55 %)
  (TCV 2001-2002 : 35,03 %)
  Milieu fermé : 56,20 % (objectif de 80 %)
  (TCV 2001-2002 : 100 %) (petits nombres)

- *TCV pour les 6 mois-59 ans présentant une maladie chronique :*
  Milieu ouvert : 30,50 % (objectif de 50 %)
  (TCV 2001-2002 : 31,79 %)
  Milieu fermé : 50,21 % (objectif de 80 %)
  (TCV 2001-2002 : 90,64 %) (petits nombres)

- *TCV pour le personnel soignant :*
  38,91 % (objectif de 35 %); il s'agit d'une augmentation de 2,05 %.

Vaccination contre le pneumocoque

La vaccination contre le pneumocoque, contrairement à l'influenza, est offerte à longueur d'année et une seule fois à vie. Toutefois, la campagne de vaccination contre l'influenza est l'occasion pour sensibiliser les personnes à risque sur l'importance de la vaccination anti-pneumococcique et de vacciner les personnes qui ne l'auraient pas été antérieurement.

- *3 822 personnes vaccinées contre le pneumocoque pendant la campagne de vaccination contre l'influenza.*

En 2001-2002, un total de 6 773 personnes avaient été vaccinées. Puisque la vaccination contre le pneumocoque consiste en une seule dose à vie, il est normal que le nombre de personnes vaccinées n'augmente pas ou même diminue éventuellement.

Traumatismes non intentionnels

- *Distribution de la Trousse de* Renseignements Antipollution de Prévention et de Protection des Intoxications domestiques et autres types de blessures *(RAPPID +) à 4 000 jeunes familles de la région Mauricie et Centre-du-Québec.*

- *Formation des intervenants en périnatalité des CLSC de la Mauricie et du Centre-du-Québec.*

- *Sensibilisation des responsables de garderies et des centres de la petite enfance de la région Mauricie et Centre-du-Québec à la sécurité.*

- *Création de la Trousse* RAPPID + Or *pour la promotion de la sécurité et la prévention des blessures chez les aînés autonomes de 75 ans et plus, habitant toujours leur domicile.*

- *Instauration d'un projet pilote de distribution de 500 Trousses RAPPID + Or à 500 personnes âgées de la MRC de Drummond, en collaboration avec la Sécurité publique de la MRC de Drummond.*

- *Formation des intervenants de la Sécurité publique et des pompiers de la MRC de Drummond dans le cadre du projet pilote RAPPID + OR.*

Activité physique

Groupe des jeunes de 10 à 19 ans

- *Promotion auprès des écoles primaires de la Journée internationale Marchons vers l'école et soutien à la réalisation des activités (treize écoles participantes).*

- *Remise de la bourse du directeur de santé publique à cinq écoles primaires qui ont effectué des actions favorisant la pratique d'activités physiques des élèves, et ce, en lien avec le contenu de la* Proposition du directeur de santé publique au milieu scolaire pour contrer le désengagement des jeunes face à la pratique d'activités physiques.

- *Remise des bourses École active 2002 à 21 des 72 écoles primaires et secondaires qui ont présenté des projets visant à favoriser la pratique régulière d'activités physiques à l'école, dans un contexte sécuritaire. Promotion du concours* École active 2003.

- *Collaboration avec l'Unité régionale de loisir et de sport du Centre-du-Québec pour l'organisation de l'activité* Mes premiers jeux.

- *Collaboration au développement et à la mise en oeuvre du projet pilote* Québec en forme *dans la ville de Trois-Rivières.*

Une belle pyramide formée d'enfants participant au projet Québec en forme.

Groupe des adultes de 25 à 44 ans

- *En collaboration avec la Fondation des maladies du cœur du Québec, la Ville de Trois-Rivières et le club de marche* Moi mes souliers, *lancement des circuits de marche* Cœur en mouvement *développés au centre-ville de Trois-Rivières.*

- *Collaboration avec le Centre de réadaptation InterVal, l'Association régionale des loisirs pour personnes handicapées de la Mauricie et le Département des sciences de l'activité physique de l'UQTR pour le développement du centre de conditionnement physique adapté de la Mauricie, le centre Adaptaforme.*

- *Réalisation d'activités de promotion en milieu de travail de la pratique d'activités physiques (ateliers, conférences, etc.).*

- *Promotion auprès des municipalités de la campagne* Plaisir sur glace *et soutien à la réalisation des activités (11 municipalités participantes pour 31 sites d'activités).*

Groupe des adultes de 55 ans et plus

- *Publication du Bulletin Viactive (quatre parutions) pour les animateurs bénévoles Viactive (plus de 300 bénévoles).*

- *Réalisation d'activités de soutien au réseau Viactive (colloques d'information et de formation, ateliers de formation, prix de reconnaissance, formation de comités, etc.).*

- *Poursuite des démarches de collaboration avec les CLSC pour le développement et le soutien du réseau Viactive.*

Lutte contre le tabagisme

Approche globale de lutte au tabagisme auprès des jeunes

- *Promotion et soutien à la mise en œuvre de projets dans le cadre du programme* La gang allumée pour une vie sans fumée *auprès des intervenants des maisons de jeunes (MDJ) et des intervenants des équipes scolaires de CLSC des écoles de niveau secondaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec.*

- *Participation à des travaux de mise à jour et de bonification de l'approche, des activités et des outils du programme de prévention du tabagisme* Méchant problème *avec des représentants des directions de santé publique des régions de Chaudière-Appalaches, Estrie, Montérégie et Outaouais. Partage d'expériences sur la mise en œuvre de stratégies d'action sur les environnements scolaires sains et sécuritaires.*

Membres de la Gang allumée de l'école Paul-Le Jeune de Saint-Tite. Leur projet La santé à l'action de la Gang allumée a mérité la palme régionale du concours Musique Plus.

- *Mise en place d'un comité régional des intervenants pour la réduction du tabagisme (provenant des onze territoires de CLSC) pour soutenir la mise à jour, la bonification et l'implantation de mesures et d'activités intégrées de prévention et de réduction du tabagisme auprès des jeunes des niveaux primaire et secondaire. Ce comité n'ayant pu se réunir à la suite du changement de la ressource régionale, la première rencontre se tiendra au cours l'automne 2003.*

- *Organisation d'une rencontre régionale de l'ensemble des intervenants des équipes de CLSC des écoles primaires et secondaires et des maisons de jeunes pour présenter la mise à jour des outils et des stratégies de prévention et de réduction du tabagisme chez les jeunes.*

- *Distribution des budgets de soutien à la mise en œuvre de l'approche globale de lutte au tabagisme auprès des jeunes pour l'ensemble des territoires de CLSC de la Mauricie et du Centre-du-Québec.*

- *Promotion et soutien des représentations du spectacle rock alternatif* In Vivo *dans six écoles secondaires de la région, dans le cadre des activités de sensibilisation à une vie sans fumée.*

Intensification des services d'abandon du tabagisme et promotion de saines habitudes de vie

- *Participation aux travaux de conception d'un plan de formation national pour la mise en œuvre du* Plan québécois d'abandon du tabagisme *(PQAT) et l'implantation des centres d'abandon du tabagisme.*

- *En collaboration avec les intervenants du programme* Au cœur de la vie, *implantation de l'intervention minimale afin d'inciter les professionnels de la santé de cinq territoires de CLSC de la région à faire la promotion de l'abandon du tabagisme et la référence aux services de soutien à la cessation auprès de leur clientèle. Les cinq territoires sont : Suzor-Coté, de l'Érable, Maskinongé, Centre-de-la-Mauricie et Vallée-de-la-Batiscan.*

- *Formation de professionnels sur le counselling intensif pour soutenir les personnes qui désirent cesser de fumer et implantation de centres d'abandon du tabagisme dans ces mêmes territoires de CLSC.*

- *Promotion auprès des médecins, dentistes et milieux de travail de la troisième édition du concours provincial de cessation du tabagisme* Le Défi J'arrête, j'y gagne.

- *Formation d'une équipe régionale de promotion de saines habitudes de vie (alimentation, activité physique, non-tabagisme) pour développer une approche intégrée d'action auprès des individus et des environnements physiques, sociaux, culturels. Cette approche se base sur le modèle développé par la Direction de santé publique de Québec : 0-5-30 (0 tabagisme, 5 fruits et légumes et 30 minutes d'activité physique). Ce modèle se développe en continuité avec le projet* Au cœur de la vie.

Programme québécois de dissémination en santé cardiovasculaire : Au Cœur de la vie

- *Répartition du financement tel que prévu dans les ententes entre la Régie régionale et les six CLSC participant au projet de recherche : Centre de santé de la MRC de Maskinongé, CLSC-CHSLD du Centre-de-la-Mauricie, Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan (pour les CLSC expérimentaux), Centre de santé Nicolet-Yamaska, Centre de santé Cloutier-du Rivage et Centre de santé Les blés d'or (pour les CLSC témoins).*

- *Réalisation d'une analyse de milieu pour chaque CLSC expérimental. Les analyses de milieu incluent notamment des informations sur : l'organisation des services courants, la clientèle et ses caractéristiques, les pratiques professionnelles, le niveau de collaboration entre les intervenants et les ressources du milieu.*

- *Coordination d'un comité régional des porteurs de projet des CLSC expérimentaux.*

- *Soutien à l'intégration d'interventions cliniques préventives brèves dans la pratique quotidienne des infirmières, médecins et autres professionnels des services courants. L'intégration d'interventions en cessation tabagique a été retenue pour 2002-2003.*

- *Soutien à l'équipe de recherche de l'Institut national de santé publique du Québec.*

- *Élaboration de six documents synthèses sur les pratiques préventives recommandées à l'égard de l'hypertension, des dyslipidémies, du diabète, de l'obésité, de l'alimentation et de l'activité physique.*

- *Réalisation d'une démarche régionale de priorisation pour identifier le prochain facteur de risque ou déterminant de la santé cardiovasculaire sur lequel les CLSC interviendront en 2003-2004. Les CLSC ont donné priorité à l'intégration de pratiques cliniques préventives sur l'alimentation et l'activité physique.*

Programme de subventions de projets en matière de sécurité alimentaire

- *Adoption, par le conseil d'administration, d'un cadre régional de référence pour le Programme de subventions de projets en matière de sécurité alimentaire.*

- *Identification des organismes communautaires reconnus qui interviennent dans le domaine de la sécurité alimentaire.*

- *Diffusion du cadre régional de référence et lancement de l'appel de projets.*

- *Formation d'un comité régional intersectoriel d'analyse des projets.*

- *Analyse des projets et recommandations au directeur de santé publique.*

- *Distribution du financement aux organismes communautaires qui ont présenté un projet conforme aux critères définis dans le cadre régional de référence du Programme de subventions de projets en matière de sécurité alimentaire.*

- *Coordination d'une démarche régionale de reddition de comptes.*

villes et villages en santé, Développement social, Développement des communautés, Lutte à la pauvreté

- *Participation aux démarches de revitalisation et de développement des communautés dans les territoires de CLSC Centre-de-la-Mauricie, Cloutier-du Rivage, de l'Érable, Les Forges et Drummond, par un soutien professionnel et un financement totalisant 40 000 $.*

- *Participation aux ententes spécifiques régionales de la Mauricie et du Centre-du-Québec par un soutien professionnel et un financement totalisant 60 000 $.*

- *Animation et participation des travaux sur le transport collectif et sur le portrait du logement social en Mauricie et sur le transport collectif au Centre-du-Québec.*

- *Participation aux travaux de conception du document national* La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés.

- *Participation à l'évaluation des comités locaux du développement social (six territoires de CLSC).*

- *Participation à la préparation, l'organisation et l'actualisation d'un forum en développement social en Mauricie.*

- *Compilation et analyse des données de l'enquête de quartiers du projet de revitalisation de Trois-Rivières.*

- *Préparation du devis de la deuxième phase de la cartographie des inégalités de santé et de bien-être.*

- *Réalisation d'études évaluatives portant sur les ententes spécifiques et les ententes de collaboration en Mauricie et au Centre-du-Québec et sur les projets de développement durable et intégré dans trois territoires de CLSC.*

- *Production et diffusion de données régionales, notamment celles liées aux inégalités sociales et de santé, pour chaque territoire de CLSC, et analyse des données afin de dresser un portrait de la MRC de Drummond.*

- *Rédaction d'articles pour trois numéros du* Bulletin Développement social.

GROUPE SANTÉ SOCIALE

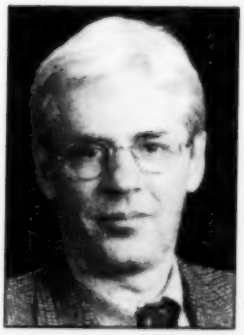

M. Jacques Longval,
Directeur intérimaire

Mme Danielle Couture
Directrice adjointe

À la suite du départ de M. Marc Lacour, en février dernier, la direction du Groupe Santé sociale a été assumée ainsi, de façon temporaire : M. Jacques Longval a été nommé directeur intérimaire et Mme Danielle Couture, directrice adjointe.

Enfance-jeunesse-famille

Organisation des services

- *Consolidation de l'offre pour le volet de service psychosocial aux jeunes vulnérables ou en détresse en CLSC par un financement additionnel.*
- *Implantation et financement du Programme de soutien aux jeunes parents.*
- *Participation aux travaux de restructuration des services sociaux des communautés Atikamekw dans la perspective d'une prise en charge par celles-ci du volet de protection sociale.*
- *Soutien à l'implantation du projet d'intégration de services de sages-femmes pour l'ouverture d'un centre des naissances à Nicolet.*
- *Planification du déploiement et financement de deux projets pilotes d'équipes d'intervention jeunesse, soit un dans le territoire du Centre-de-la-Mauricie et un second dans le territoire de Drummondville.*
- *Soutien au déploiement de la campagne de prévention nationale pour les jeunes* Parler, c'est grandir !
- *Élaboration du plan d'implantation de la nouvelle Loi sur les services de justice pénale pour les adolescents.*

Les acteurs du Commando théâtral, une troupe dynamique très bien accueillie auprès des jeunes du secondaire, étaient en tournée dans la région cet hiver dans le cadre de la campagne Parler, c'est grandir !

Travaux de planification, de mise en œuvre et d'évaluation de programmes

- *Adoption du plan régional en allaitement maternel* L'allaitement n'importe où, n'importe quand ! : Plan d'action régional en allaitement maternel 2002-2007.
- *Implantation d'un service de soutien aux intervenants en allaitement, par le biais d'une ressource spécialisée en lactation, basée à la Régie régionale (18 heures/ semaine).*
- *Planification et organisation de dix journées régionales de formation pour les intervenants et les répondants en allaitement des établissements et organismes communautaires.*
- *Élaboration de stratégies visant l'implantation de l'Initiative* Amis des Bébés *(IAB) telle qu'elle a été stipulée dans le* Programme national de santé publique 2003-2012 *(ex. : comité d'allaitement interne dans les établissements, uniformisation des pratiques et des informations véhiculées, transmission d'outils relatifs à l'IAB).*
- *Planification de la formation des intervenants des communautés autochtones à l'*Entente multisectorielle dans les situations d'enfants victimes d'abus sexuels, de mauvais traitements physiques ou d'une absence de soins menaçant leur santé physique.
- *Soutien à l'implantation du programme de développement des pratiques auprès des CLSC et des Centres jeunesse.*

Mécanismes de collaboration

- *Suivi et préparation des travaux d'implantation de la nouvelle* Entente de complémentarité des services entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation.

- *Analyse de la situation de la problématique des jeunes avec déficit d'attention et hyperactivité et préparation d'un plan d'action en collaboration avec le réseau de l'éducation.*

- *Promotion du protocole de collaboration entre les CLSC et les centres de la petite enfance.*

Planification des naissances

Interruption volontaire de grossesse (IVG)

- *Partage d'outils par et pour les intervenants en pré-per-post IVG (ex. : Misoprostol, protocole pour médicaments, etc.).*

- *Élaboration d'une formation sur l'intervention psychosociale au regard de l'IVG, prévue pour l'automne 2003.*

- *Développement d'un outil régional d'évaluation à l'intention des intervenants psychosociaux référant la clientèle en per-IVG (en cours).*

- *Répartition d'un budget récurrent de 108 212 $ pour le pré-per-post IVG auprès des CLSC, centres de santé et centres de santé des femmes. Cette mesure vise une meilleure rétention régionale des IVG de premier trimestre.*

- *Formalisation de corridors de services pour les IVG de deuxième trimestre.*

Sexualité et contraception

- *Production d'un dépliant sur la contraception s'adressant aux mères et distribué par les centres hospitaliers et les CLSC en postnatal.*

- *Initiation de la contraception ou contraception temporaire :*
  - réalisation d'un portrait des services dans les établissements ;
  - collecte des besoins de formation des intervenants concernés ;
  - partage d'outils des intervenants.

MTS-Sida

- *Formation SEX-OH-FUN destinée aux intervenants des maisons de jeunes.*

- *Répartition budgétaire (4 500 $) pour la réalisation d'ateliers SEX-OH-FUN dans les maisons de jeunes (neuf maisons de jeunes ont présenté chacune six ateliers).*

- *Préparation d'une journée régionale qui se tiendra à l'automne 2003, en collaboration avec le Comité MTS-Sida.*

Santé mentale

En conférence de presse pour tracer le bilan de la première année du service Info-Social, le 6 mars 2003, messieurs Marc Lacour, directeur du Groupe Santé sociale ainsi que Raynald Beaupré, directeur général et Gaétan Parenteau, agent de relation humaine, tous deux du Centre de santé Les blés d'or.

- *Définition des mécanismes d'accès aux ressources non institutionnelles en santé mentale.*

- *Transformation de la Maison Charles N. De Blois en ressource intermédiaire en santé mentale.*

- *Mise en oeuvre d'un programme de formation en santé mentale sur deux ans à l'intention des médecins omnipraticiens, auquel participent 49 personnes.*

- *Évaluation et suivi du corridor de services en psychiatrie et en pédopsychiatrie avec l'Hôpital Sainte-Croix de Drummondville pour la population des territoires des CLSC Les blés d'or et de Nicolet-Yamaska.*

- *Signature ou renouvellement des protocoles d'entente entre les différents partenaires impliqués dans la mise en œuvre du modèle régional d'intervention en situation de crise, dont les services du 911.*

- *Lancement d'une campagne médiatique majeure pour la promotion du service Info-Social auprès de la population et développement d'un outil informatisé de monitorage et de traitement des données.*

- *Démarche régionale d'évaluation de l'organisation des services offerts aux personnes suicidaires et à leur entourage et d'identification des zones d'amélioration à privilégier, en vue de l'adoption, en mai 2003, de cibles d'action prioritaires pour la période 2003-2005.*

Alcoolisme et toxicomanie

- *Poursuite des travaux visant l'implantation des orientations régionales en alcoolisme et toxicomanie* (Les orientations régionales en toxicomanie : s'en sortir), *notamment par un soutien :*

  - à l'adaptation des services à la clientèle féminine par la mise en place de services de garde et de transport ;

  - au développement d'un cadre de services entre Domrémy et le Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale ;

  - à la mise en place de programmes de réduction des méfaits pour les personnes utilisant des drogues injectables (substitution et échange de seringues, programme de méthadone) ;

  - à la formation en dépistage et intervention précoce (jeunes et femmes) des intervenants de première ligne sur chacun des territoires ;

  - au développement de la concertation sectorielle et intersectorielle et au fonctionnement des tables de concertation de chacun des territoires de CLSC ;

  - à la mise en place de service de désintoxication à Domrémy, et ce, en concertation avec les centres hospitaliers ;

  - à la signature d'un partenariat entre Domrémy, La Maison Carignan, le Pavillon de l'Assuétude et la Maison du lac dans une perspective de réinsertion sociale.

- *Poursuite des travaux sur les mécanismes d'accès jeunesse avec les Centres jeunesse, Domrémy, les organismes communautaires, les CLSC et le Centre Jean Lapointe pour adolescents et adolescentes.*

- *Réalisation d'une journée d'information pour l'ensemble des partenaires portant sur les orientations nationales en prévention des toxicomanies et sous le thème du rave. Plus de 300 personnes ont participé à l'activité.*

- *Information et soutien aux organismes offrant de l'hébergement afin qu'ils obtiennent leur certification dans le cadre normatif du MSSS.*

Jeu pathologique

- *Élaboration du* Plan d'action régional sur le jeu pathologique 2002-2005.

Ce plan d'action régional s'inscrit dans un contexte provincial où les actions liées aux jeux de hasard et d'argent font partie d'un programme expérimental. Il vise à sensibiliser la population sur le jeu excessif et à mettre en place l'ensemble du continuum de services afin de prévenir, de réduire et de traiter le jeu pathologique.

- *Consolidation des services offerts par Domrémy Mauricie/Centre-du-Québec aux joueurs pathologiques et à leur entourage dans chacun des territoires de CLSC de la région.*

- *Participation à l'organisation d'activités de formation et au développement de l'expertise des intervenants de Domrémy Mauricie/Centre-du-Québec offrant des services spécifiques aux joueurs pathologiques et à leur entourage.*

- *Soutien à la diffusion d'une trousse de prévention du jeu pathologique dans les entreprises de plus de cent travailleurs.*

Personnes aînées

- *Dépôt, en juin 2002, du document* État de situation des services à domicile des CLSC de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec, *un portrait régional diffusé grâce à la participation de la Table des directeurs généraux des CLSC-CHSLD et de la Table des coordonnateurs des services de soutien à domicile. Ce dépôt est la première étape de la démarche d'harmonisation des services de soutien à domicile.*

- *Réalisation d'activités de sensibilisation et d'appropriation des concepts* gestion de cas *et* réseau de services intégrés *dans quatre territoires de concertation au cours de l'année, réunissant soit des*

cadres, des intervenants ou des gestionnaires de cas du continuum de services aux personnes aînées.

- Coordination des activités entourant l'utilisation de la version 2002 de l'outil d'évaluation multiclientèle, dont la formation de 34 intervenants à l'hiver 2003 qui assureront la formation ou le soutien aux utilisateurs en : CLSC, soutien à domicile, CH, unité de courte et longue durée (service social, réadaptation, unités de soins, etc.), CHSLD (centre de jour, service ambulatoire gériatrique, unité de réadaptation fonctionnelle intensive, unités de soins), à InterVal et au CSDI.

- Participation aux travaux d'analyse de la version 3.5 du DCI–SIGG dans le but d'améliorer la performance de l'application dans le cadre du Partenariat SIGG.

- Implication au groupe de travail pour la consolidation du service de prévention des chutes, lequel vise à repréciser les buts, objectifs, clientèles et caractéristiques du service de même que les rôles attendus de chacun.

- Poursuite de la collaboration au comité consultatif de la Mauricie et à celui du Centre-du-Québec pour le programme Roses d'Or de la FADOQ. Soutien à la préparation et à la diffusion du Bottin Roses d'Or 2003 de la Mauricie et à celui du Centre-du-Québec. La contribution significative de plusieurs municipalités à ces travaux permet aux personnes aînées d'avoir accès à un outil qui collige et compare les informations et services offerts pour les ressources résidentielles privées participantes.

- Réalisation, en décembre 2002, d'un inventaire régional des formations en mesures de contrôle ou mesures de remplacement, concernant les nouvelles orientations ministérielles sur les mesures de contrôle (contention, isolement et substances chimiques).

- Vigie à la coordination des mécanismes d'accès à l'hébergement. Soutien continu aux personnes assumant cette fonction dans chacun des territoires, incluant la formation des nouvelles personnes. Étude de 1 505 dossiers, afin de déterminer les services (heures/soins) des demandes d'hébergement pour l'année 2002-2003.

- Collaboration au plan de contingence des centres hospitaliers par le développement de mesures temporaires et permanentes en hébergement.

On voit ici, de gauche à droite, M. Michel Desfossés, conseiller municipal de Victoriaville, M. Réal Trottier, président de la FADOQ Centre-du-Québec, M. Jean-Pierre Dupont, de la Régie régionale, Mme Martine Langlois, directrice générale de la FADOQ du Québec et M. Mario Gagné, conseiller municipal de Bécancour, lors de la cérémonie Roses d'or tenue le 25 mars au Moulin Michel de Gentilly.

Déficience physique, déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement

- *Adoption des orientations :* Moi, parmi les autres : Orientations régionales en déficience intellectuelle *et élaboration du plan d'action régional :* Moi, parmi les autres : Plan d'action en déficience intellectuelle 2003-2006.

- Fin du processus de désinstitutionnalisation à l'Hôpital St-Julien avec l'intégration dans la communauté du dernier groupe de résidents, soit 128 personnes.

- Mise en place du consortium régional pour les personnes ayant subi un traumatisme cranio-cérébral avec la désignation, par le groupe-conseil en traumatologie du MSSS, du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières et du Centre de réadaptation InterVal en collaboration avec l'Association des traumatisés cranio-cérébraux Mauricie/Centre-du-Québec.

- Ajout au Centre de réadaptation InterVal d'un montant non récurrent de 420 000 $ pour améliorer l'accès aux services spécialisés d'adaptation et de réadaptation pour les personnes présentant une déficience physique (motrice, auditive, du langage, visuelle et traumatisme cranio-cérébral) et pour favoriser l'accès à des services en orthophonie et en ergothérapie aux enfants présentant un trouble envahissant du développement.

- *Octroi d'un montant de 154 961 $ aux CLSC afin de favoriser le soutien à l'exercice des rôles parentaux dans le cadre du programme de soutien à la famille en déficience intellectuelle.*

- *Ajout de deux montants non récurrents de 70 839 $ pour consolider les services offerts aux enfants par le Service régional pour les personnes présentant un trouble envahissant du développement du Centre de services en déficience intellectuelle.*

- *Autorisation d'un premier financement de 50 000 $ à l'organisme La Maison le Coudrier pour assurer les services de maintien à domicile dans le cadre de la mise en place d'un îlot résidentiel de douze logements adaptés à Victoriaville pour les personnes ayant une déficience motrice.*

- *Octroi d'un montant non récurrent de 154 961 $ aux organismes communautaires qui interviennent auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle afin d'améliorer l'accès à des services d'entraide, d'accompagnement et de parrainage.*

- *Ajouts de montants non récurrents de 54 750 $ aux CLSC pour améliorer l'accès aux aides à l'élimination et de 77 631 $ au Centre de réadaptation InterVal pour les aides à la vie quotidienne et domestique.*

- *Mise en place d'un comité de pilotage stratégique dont le mandat est de voir à la réalisation d'un cadre de référence en déficience intellectuelle entre le CSDI et les établissements exploitant un CLSC.*

Ressources non institutionnelles

- *Réalisation d'une démarche de formation et d'accompagnement portant sur l'exercice de planification stratégique des ressources non institutionnelles avec les représentants d'établissements gestionnaires.*

Cette démarche vise à orchestrer les besoins de consolidation, de transformation et de développement des ressources et à se donner des standards de qualité au niveau des processus de gestion.

- *Accompagnement des établissements gestionnaires pour l'implantation du cadre de référence ministériel des ressources intermédiaires* Ressources intermédiaires : Guide d'interprétation de l'instrument de détermination de l'intensité des services attendus de la ressource intermédiaire.

- *Tenue de plusieurs rencontres avec les partenaires de l'intersectoriel pour la mise sur pied du cadre de référence des ressources intermédiaires.*

- *Réalisation d'activités de formation sur l'interprétation du contrat et la détermination de l'intensité des services attendus de la ressource intermédiaire.*

- *Révision des critères de reconnaissance en matière de ressources intermédiaires et de type familial.*

- *Suivi des recommandations proposées par le groupe de travail sur la Politique de placement en famille d'accueil (rapport Cloutier). À cet effet, un plan d'action a été réalisé par les Centres jeunesse et le CSDI.*

- *Soutien à l'implantation de la nouvelle version du Système d'information des ressources de type familial (SIRTF) auprès des établissements gestionnaires de ressources.*

Économie sociale

- *Augmentation constante des services offerts dans la région.*

Selon les statistiques de la Régie de l'assurance maladie du Québec, les douze entreprises d'économie sociale et aide domestique de la région ont dispensé plus de 683 170,97 heures de services auprès de la clientèle en 2002-2003 pour un montant de 4 612 128,07 $.

- *Au Centre-du-Québec : poursuite des travaux des cinq entreprises dans le cadre du comité d'aide à la main-d'oeuvre (CAMO).*

Cette démarche a permis notamment le développement d'outils nécessaires dont un diagnostic organisationnel permettant d'améliorer leurs performances qualitatives et quantitatives.

Soutien aux organismes communautaires

- *Mise en œuvre de la politique gouvernementale* L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec.

Un des dispositifs de cette politique prévoit la concentration du soutien financier des organismes d'action communautaire autonomes au sein du ministère ou de l'organisme gouvernemental ayant la mission la plus compatible. Les professionnels responsables du soutien aux

organismes communautaires (SOC) ont donc dû procéder à l'accueil de nouveaux organismes et préparer le transfert des organismes de la région dont le ministère de la Santé et des Services sociaux n'est pas le ministère d'attache.

- *Mise en œuvre et suivi des plans d'action communautaire en itinérance dans le cadre de l'Initiative de partenariats en action communautaire (IPAC) pour les villes de Trois-Rivières et Drummondville.*

- *Participation à un groupe de travail intersectoriel ayant pour mandat de préciser les modalités de collaboration de chacun des partenaires, afin de régulariser l'offre de services socioprofessionnels aux personnes handicapées par le réseau public et les organismes membres de Consentra dans la région administrative de Trois-Rivières.*

- *Augmentation du budget destiné aux organismes communautaires. Voici, globalement, quels ont été les investissements dans ce secteur en 2002-2003 :*

  - 549 649 $ supplémentaires non récurrents ont été répartis aux organismes les moins financés à même le budget de la Régie régionale ;
  - 404 062 $ des budgets consentis par le gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique gouvernementale de l'action communautaire ;
  - 79 166 $ pour la consolidation des organismes communautaires oeuvrant dans le domaine du travail de rue ;
  - 40 643 $ pour la consolidation du budget du Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes – Mauricie et Centre-du-Québec.

Pour l'année financière 2002-2003, 267 demandes de financement au programme SOC ont été déposées à la Régie régionale. Une subvention a été octroyée à 247 organismes, dont 23 pour des activités spécifiquement axées vers le maintien à domicile. Le montant total des subventions octroyées au cours de cette année de référence est de 19 729 757 $ dont 2 487 388 $ pour le maintien à domicile.

Selon les dernières données disponibles (année financière 2001-2002), la Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec est celle qui accorde le deuxième plus haut niveau de financement au programme SOC. Le financement par habitant de notre région est de 67,14 $ alors que la moyenne québécoise est de 40,17 $.

La Régie régionale apporte un soutien financier à ces organismes communautaires afin de permettre la réalisation de nombreuses activités, dont les principales sont :

- l'accueil, l'écoute, l'évaluation, le support, l'aide, l'accompagnement et la référence ;
- la mise en place et l'animation de groupes d'entraide ;
- l'aide directe à la population : banques alimentaires, prêts de matériels, comptoirs vestimentaires ;
- la réalisation d'ateliers, de conférences, de formations axés vers divers thèmes : prévention, information portant sur des problématiques précises, développement d'habilités, modification de comportements, etc. ;
- la revendication et la défense des droits des individus ;
- le soutien à la réadaptation et à la réinsertion sociale ;
- l'hébergement pour différents groupes de la population : femmes en difficultés, jeunes en difficulté, personnes alcooliques ou toxicomanes, personnes atteintes du SIDA ou de la maladie d'Alzheimer, personnes itinérantes, etc. ;
- la concertation régionale des organismes communautaires ;
- le soutien et l'accompagnement des individus qui désirent déposer une plainte relativement aux services reçus.

Les organismes communautaires de la région jouent un rôle de premier plan dans le domaine de la santé et des services sociaux en assurant à l'ensemble de la population de la région des activités et services variés.

Le cadre de gestion du programme de soutien aux organismes communautaires

Chaque demande jugée admissible a été analysée par la Régie régionale en fonction des budgets disponibles, des priorités provinciales et régionales et selon les critères reconnus par le cadre de gestion du programme SOC. Les montants alloués aux organismes l'ont été en fonction des balises reconnues par le programme et en respectant les cadres de financement antérieurement négociés par le ministère de la Santé et des Services sociaux et les organismes communautaires, et ceux dont s'est récemment dotée la région. Chaque organisme financé a fait l'objet d'un suivi relativement à ses obligations de reddition de comptes. De plus, huit organismes ont fait l'objet d'un suivi particulier, compte tenu des problèmes ou difficultés rencontrés.

Comme chaque année, une attention particulière est portée à la reddition de comptes que doivent produire tous les organismes communautaires subventionnés. La procédure établie est la suivante :

- *un suivi de tous les dossiers des organismes tenus d'expédier les documents relatifs à la reddition de comptes est effectué lors de la réception des demandes de subvention ;*
- *une lettre de rappel relativement à ces mêmes obligations est expédiée à la fin du printemps, et ce, en même temps que la confirmation écrite du montant de la subvention allouée pour l'année financière en cours ;*
- *un avis écrit est expédié à tous les organismes retardataires afin de se conformer aux obligations relatives à la reddition de comptes et est suivi d'une relance téléphonique lorsque nécessaire.*

Violence conjugale et sexuelle

- *Nomination, par le conseil d'administration de la Régie régionale, des six établissements qui doivent agir comme centre désigné pour l'intervention médicosociale auprès des victimes d'agression sexuelle : Centre de santé et de services sociaux de la Saint-Maurice, Centre de santé Les blés d'or, Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie, Centre hospitalier régional de Trois-Rivières, Hôpital Sainte-Croix, Hôtel-Dieu d'Arthabaska.*

- *Organisation de formations médicosociales et psychosociales auprès des intervenants des équipes médicosociales des centres désignés et des partenaires des autres secteurs et soutien à la mise en place des services.*

- *Constitution d'une équipe de trois formatrices régionales afin de dispenser la formation pour l'intervention médicosociale auprès des victimes d'agression sexuelle, incluant l'utilisation de la trousse médicosociale sans prélèvements médicolégaux et de la trousse médicolégale.*

- *Organisation de rencontres intersectorielles par territoire de centre désigné dans le but d'arrimer les services auprès des victimes d'agression sexuelle.*

- *Conception d'un plan de communication pour promouvoir les services des centres désignés dans chaque territoire. Le déploiement de la campagne devrait se faire en 2003-2004.*

- *Élaboration et adoption, par les directeurs de CLSC, du plan d'action régional visant l'intégration du dépistage de la violence conjugale dans les CLSC.*

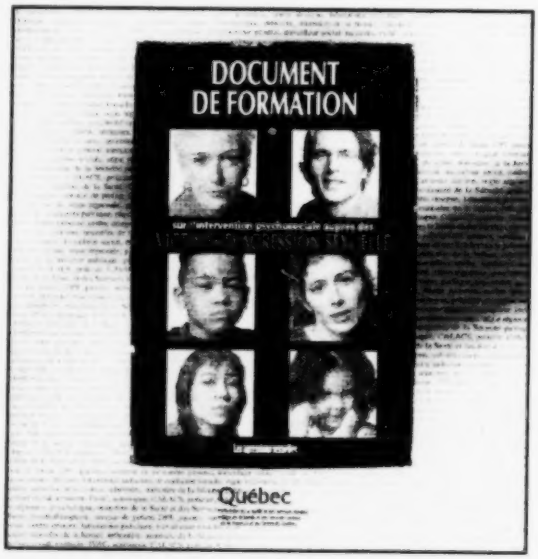

- *Rédaction d'un document de formation sur l'intervention psychosociale, destiné aux intervenants des équipes médicosociales et des autres secteurs, pour répondre aux besoins des victimes d'agression sexuelle. Ce document est utilisé par l'ensemble des régies régionales.*

GROUPE VIGIE ET QUALITÉ DES SERVICES

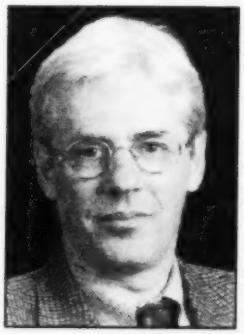

M. Jacques Longval,
Directeur

Traitement des plaintes

Traitement de 38 plaintes comparativement à 47 plaintes en 2001-2002, ce qui représente une diminution de 19 %.

Bilan des dossiers – Régie régionale 2002-2003	
Dossiers en voie de traitement au début de l'exercice	25
Dossiers reçus durant l'exercice	23
TOTAL	48
Dossiers conclus durant l'exercice	38
Plaintes annulées	4
Dossiers en voie de traitement à la fin de l'exercice	6
Recours au Protecteur des usagers	12

Parmi les douze plaintes (32 %) transférées au bureau du Protecteur des usagers, aucune des conclusions ne contenait de recommandations particulières s'adressant à la Régie régionale ou aux établissements.

Plaintes conclues par la Régie régionale 2002-2003				
Catégorie	2002-2003		2001-2002	
	Nombre	%	Nombre	%
Établissements	18	47 %	38	81 %
Organismes communautaires	9	24 %	1	2 %
Services préhospitaliers d'urgence	4	11 %	7	15 %
Régie régionale	7	18 %	1	2 %
Total	38	100 %	47	100 %

Malgré l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur le Protecteur des usagers en avril 2002, la Régie régionale a traité dix-huit dossiers de deuxième instance puisqu'elle devait analyser et traiter les dossiers reçus avant le 1er avril.

Sur le nombre total de plaintes conclues, dix seulement (26 %) ont été traitées à l'intérieur du délai prescrit de 45 jours alors que 28 plaintes (74 %) ont été traitées à l'extérieur du délai prescrit. Le retard du début de l'année n'a pu être compensé. De plus, certains dossiers comportent des recherches et des enquêtes plus poussées.

Objets de plainte – Régie régionale 2002-2003				
Catégorie	2002-2003		2001-2002	
	Nombre	%	Nombre	%
Accessibilité et continuité des services	12	26 %	22	37 %
Soins et services dispensés	10	22 %	10	17 %
Relations impersonnelles	9	19 %	5	8 %
Environnement et ressources matérielles	1	2 %	1	2 %
Aspect financier	10	22 %	21	36 %
Droits particuliers et autres objets	4	9 %	-	-
Total	46	100 %	59	100 %

Précisons qu'une même plainte peut porter sur plusieurs objets ou motifs de plainte, ce qui explique que le nombre d'objets de plainte est plus élevé que le nombre de plaintes reçues. Ainsi, en 2002-2003, la Régie régionale a traité 38 plaintes comportant 46 objets de plainte comparativement à 59 objets pour 47 plaintes en 2001-2002, tel que l'indique le tableau.

Les demandes d'assistance et d'accompagnement

La Régie régionale a répondu à 225 demandes d'assistance et d'accompagnement, comparativement à 331 pour 2001-2002, soit une diminution de 32 %. Elle a également répondu à 43 demandes d'information sur les services. Ces données sont semblables à l'an dernier puisque que 47 demandes avaient été traitées. Principalement, ces demandes visent à orienter les

usagers qui désirent porter plainte vers les établissements concernés en première instance, ainsi qu'à les informer sur la procédure de traitement des plaintes et la possibilité d'être accompagné dans cette démarche. De plus, certaines assistances permettent de seconder les gens dans différentes procédures qui, à la suite des réponses fournies, ne débouchent pas nécessairement sur une plainte.

Traitement des mésententes avec les ressources non institutionnelles

- *Analyse de sept dossiers de mésentente opposant des propriétaires des ressources non institutionnelles et des établissements.*

Démarche régionale d'amélioration continue de la qualité des services

Soutien à la Table régionale des comités des usagers

- *Organisation de la première Semaine régionale des comités des usagers du 7 au 11 octobre 2002 :*
  - production d'une affiche promotionnelle ;
  - production d'un vidéo d'information sur les comités des usagers et diffusion à la télévision communautaire ;
  - conférence de presse ;
  - activités dans les différents établissements de la région.
- *Tenue de la deuxième journée régionale des comités des usagers, le 11 octobre 2002, qui a réuni 90 participants.*
- *Publication d'un rapport régional sur la contribution des comités des usagers à l'amélioration continue de la qualité des services.*

Sondage sur la satisfaction des usagers

- *Démarche de mesure de la satisfaction des usagers en centre de réadaptation des Centres jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec.*
- *Démarche de mesure de la satisfaction des usagers de Domrémy Mauricie-Centre-du-Québec.*
- *Soutien à une recherche visant à déterminer la représentation et la satisfaction des personnes présentant une déficience intellectuelle envers l'utilisation des plans de services individualisés.*

Promotion et soutien aux programmes d'amélioration continue de la qualité des services au sein des établissements

- *Élaboration du plan d'action autour des quatre grands engagements adoptés par la Régie régionale en matière d'amélioration continue de la qualité des services, à savoir :*
  - participation des comités des usagers à la démarche régionale ;
  - suivi et évaluation de la démarche ;
  - soutien et promotion de l'amélioration continue de la qualité des services ;
  - mobilisation autour des principales préoccupations exprimées par les usagers.
- *Présentation de la démarche régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec au Forum de la population, au Comité de pilotage stratégique, à la Table des directeurs généraux, à d'autres régies régionales, à la Protectrice des usagers et aux commissaires régionaux à la qualité des services.*
- *Tenue de rencontres d'échanges et d'information avec les commissaires locaux à la qualité des services et les responsables de la qualité des services des établissements.*
- *Élaboration d'un registre des résidences pour personnes âgées en Mauricie et au Centre-du-Québec.*

Fonction d'organisation et de surveillance de la constitution des conseils d'administration des établissements

Des participants attentifs lors de la formation des membres de conseil d'administration d'établissements.

- *Soutien au processus d'élaboration et d'adoption des règlements d'élection et de désignation des membres des conseils d'administration des établissements.*
- *Nomination du président au processus d'élection et au processus de désignation pour chaque établissement et des présidents d'élection et de désignation d'adjoints.*
- *Organisation d'une formation à l'intention des présidents d'élection et de désignation.*
- *Supervision du processus d'élection des représentants de la population : information à la population, dépliant, information aux médias, etc.*

Des élections ont eu lieu dans sept établissements de la région, alors que treize établissements ont comblé les postes par voie d'élection sans opposition. La Régie régionale a procédé à la nomination de personnes afin de pourvoir à certains sièges vacants dans le cas de trois établissements.

- *Supervision du processus de désignation de certains membres des conseils d'administration des établissements, en vue de nommer des représentants à certains sièges : comités des usagers, Département régional de médecine générale, fondations, etc.*
- *Coordination et supervision du processus de désignation de certains membres des conseils d'administration des établissements par la Régie régionale. Le conseil d'administration de la Régie régionale a procédé à la désignation de 66 personnes au sein des conseils d'administration des établissements.*
- *Suivi au processus d'élection et de désignation.*

La Régie régionale doit procéder à l'approbation des fiches d'information sur les membres des conseils d'administration pour constituer le registre électronique du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Connaissance, surveillance et évaluation

- *Dans le cadre du portrait sociosanitaire, compilation des différents indicateurs de surveillance.*
- *Production de trois bulletins* Profil 04, *portant sur les comportements de santé propre aux femmes, la perception de l'état de santé physique et les problèmes de santé déclarés, le milieu social et l'environnement de travail.*
- *Participation aux travaux provinciaux de surveillance de l'état de santé de la population et en particulier sur le plan de surveillance dans le cadre du* Programme national de santé publique 2003-2012.
- *Réponse aux différentes demandes de données sociosanitaires provenant tant du réseau que d'autres secteurs.*
- *Travaux pour la mise à jour de la cartographie des inégalités de santé et de bien-être.*
- *Participation au premier rapport du directeur de santé publique.*
- *Production de profils sociosanitaires pour la région et pour chacun des districts dans le cadre du Programme régional de santé publique.*
- *Production d'un document décrivant la situation propre aux tumeurs dans le territoire entourant la centrale Gentilly-2.*

Reddition de comptes régionale et provinciale

- *Production annuelle des informations requises par les différents processus provinciaux tels que les commissions parlementaires sur les crédits, les programmes clientèles, les politiques nationales d'organisation de services, la planification stratégique.*

- *Démarrage d'un projet interne à la Régie régionale servant au monitorage intégré de l'ensemble des programmes clientèles.*

Évaluation et suivi de services spécifiques

- *Finalisation de treize dossiers relevant de la fonction évaluation ; treize autres sont en cours et cinq ont dû être suspendus avant l'atteinte des résultats, et ce, pour une période indéterminée.*

- *Production d'évaluations sur : les services Info-Santé CLSC, Info-Social CLSC, le Programme québécois de dépistage du cancer du sein (PQDCS), les plans de services individuels en déficience intellectuelle.*

- *Développement du plan d'évaluation du plan d'action régional de santé publique et de l'approche de suivi systématique de clientèles.*

- *Participation à certains comités provinciaux d'évaluation : Programme québécois de dépistage du cancer du sein (PQDCS), Programme de lutte au cancer, mise à jour du programme Naître égaux – Grandir en santé, Québec en forme, Villes et villages en santé au Canada francophone, comité interrégies – ministère en évaluation, évaluation nationale du Programme de soutien aux jeunes parents.*

- *Constitution d'un registre des résidences pour personnes âgées de la région qui a permis de recenser 242 résidences hébergeant plus de 6 000 résidents.*

Projets de recherches et d'études

- *Gestion du programme de subvention en santé publique ayant conduit au financement de quatre projets pour un montant de 136 871 $:*
  - Centres jeunesse : Évaluation de l'expérimentation d'un programme de développement des habiletés de coping chez des adolescents.
  - CSDI : Validation et adaptation de la traduction francophone de l'outil de dépistage des problèmes de développement « Ages and stages questionnaires » auprès d'enfants québécois fréquentant un centre de la petite enfance dans la région 04/17.
  - Maison de la Famille du Groupe d'entraide aux nouveaux parents : Évaluation de la mise en place de facteurs de protection chez les enfants à risque de 5 à 8 ans et leur famille.
  - Centre de santé de la MRC de Maskinongé : Soutien à la motivation scolaire pour les élèves de 4e et 5e année.

- *Réalisation d'une étude de la représentation de la détresse psychologique et du suicide chez les jeunes, de même que trois études sur le développement durable et le développement social.*

- *Collaboration aux projets de recherches sur des intérêts régionaux telles l'évaluation comparative des unités satellites fixes et mobiles en néphrologie (comité consultatif), l'évaluation d'implantation et des effets de l'implantation du Réseau intégré de gestion de l'information clinique – cancérologie (comité directeur), l'évaluation du suivi intensif en équipe – santé mentale (comité directeur).*

- *Élaboration du devis d'évaluation pour Québec en forme et d'un appel d'offres de recherche évaluative sur le Programme régional de lutte au cancer.*

Technologies de l'information

- *Planification de la mise à niveau de l'infrastructure régionale Windows 2000 visant les serveurs régionaux et ceux des établissements.*

- *Inventaire des équipements et des systèmes d'information déployés dans le réseau, tant localement que régionalement, et ce, à l'aide de l'application RESIR.*

- *Élaboration d'une politique cadre régionale portant sur les exigences en matière de sécurité des actifs informationnels pour le raccordement des établissements au RTSS.*

- *Poursuite de la phase de réalisation du projet de réseau intégré de gestion de l'information clinique (RIGIC) avec le Centre hospitalier régional de Trois-Rivières et le Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie. Implantation d'un index patient régional.*

- *Planification du développement de la version 3.5 du système d'information géronto-gériatrique (SIGG), en*

collaboration avec la région de l'Estrie et avec une contribution significative du territoire des Bois-Francs.

- *Appui aux centres d'hébergement et de soins de longue durée pour le système d'information SICHELD et implantation au Centre-du-Québec d'une version améliorée du produit. Participation à un comité national chargé de la création d'une banque de données provinciale SICHELD.*

- *Appui aux CLSC pour le système d'information I-CLSC. Organisation de formations sur le cadre normatif et sur l'extracteur de données Impromtu.*

Infocentre

- *Traitement de 218 demandes par le service de réponse aux demandes statistiques.*
  - Régie régionale : 92
  - CH, CHSLD, clinique médicale : 30
  - CLSC : 16
  - Étudiants : 12
  - Particuliers : 9
  - CSDI : 5
  - Centres jeunesse : 5
  - Municipalité, MRC : 4
  - Médias : 4
  - Inconnus : 4
  - Commissions scolaires, écoles, collèges, université : 3
  - Garderies : 1
  - Autres : 33

- *Réponse à plusieurs demandes d'information, à partir de différentes banques de données, comme les hospitalisations, le cancer du sein, l'urgence, les résidences de personnes âgées, les données statutaires, etc.*

- *Développement des applications telles que les subventions SOC, l'état de situation sur les associations et accréditations syndicales, pour permettre le plus d'autonomie dans l'accès aux données.*

- *Développement d'une application pour aider à saisir des données et produire des rapports afin de supporter différentes activités de suivi comme l'hépatite dans les écoles, l'échange de seringues, le suicide, etc.*

- *Modification, mise à jour ou ajustement de rapport sur certaines applications déjà développées comme l'influenza et Info-Social.*

- *Dépôt de certaines données les plus en demande sur le babillard électronique de la Régie régionale sous la rubrique INFOCENTRE. Cette avenue existera jusqu'à la mise en place des tableaux de bords diffusant ces données.*

- *Mise en place d'un partenariat avec la Régie régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Régie régionale de Québec et la Régie régionale de Chaudière-Appalaches pour le développement d'un entrepôt de données à partir d'Oracle.*

- *Organisation de la formation pour l'équipe de l'infocentre, en raison de la nouvelle orientation Web prise pour le développement des tableaux de bords.*

- *Production d'un cadre de référence pour faire connaître les nouveaux développements, les stratégies, les standards, les orientations, les responsabilités et les mises à jour de l'entrepôt de données et des tableaux de bords.*

- *Mise en place d'une base de connaissance sur les problèmes d'installations survenus à l'infocentre. Les problèmes concernaient autant le matériel que les logiciels.*

Technocentre

- *Réponse à 1 431 demandes d'assistance afin de régler des problèmes soulevés par les établissements. Les problèmes pouvaient toucher :*
  - la télécommunication (RTSS) ;
  - Lotus notes ;
  - Windows NT/2000 (poste de travail et serveur) ;
  - les logiciels d'antivirus ;
  - les logiciels de copie de sécurité ;
  - le logiciel de serveurs de terminaux ;
  - les applications I-CLSC, SICHELD, hémodialyse, LPRG, Image, Médi-lab, Médi-résult, Médi-data, Médi-visite, RIGIC, etc.

- *Soutien technologique au nouveau service de visioconférence, devenu disponible dans chacune des régies régionales depuis avril 2002.*

- *Coordination des travaux visant à mettre en place les équipements et services informatiques requis dans les GMF de la région : déploiement (architecture réseau, équipements et logiciels), soutien et formation des intervenants.*

Quatre GMF ont été déjà été accrédités et plus de 85 postes de travail et huit serveurs de réseaux sont déployés dans ces GMF.

- *Travaux de migration de l'infrastructure Lotus Notes dans les établissements de la région :*
  - préimplantation : planification de la migration, inventaire des spécifications minimales techniques requises pour les serveurs Notes, etc. ;
  - planification de la formation des administrateurs Lotus Notes du Technocentre et des établissements ;
  - migration des serveurs du Technocentre et des établissements ;
  - planification de la formation des utilisateurs des établissements de la région.

- *Installation d'applications hébergées au Technocentre, dans le cadre des projets RIGIC et d'unités satellites d'hémodialyse à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et à l'Hôpital Sainte-Croix.*

- *Élaboration d'un plan de relève en cas d'un bris majeur sur un serveur, afin de pouvoir récupérer toute la configuration le plus rapidement possible. Le plan permettra aussi, dans le cas d'un sinistre important, de récupérer l'ensemble des données sur d'autres équipements dans des délais raisonnables.*

- *Amélioration du système d'information laboratoire, par :*
  - *la mise en place d'un système pour la mise à jour des tables de médecins dans le système d'information laboratoire ;*
  - *l'ajout et le paramétrage de nouvelles imprimantes (Zebra et HP) ;*
  - *la création et la modification de formats d'étiquettes (dispatch, CQ, gelose micro, prélèvement).*

- *Mise en place d'un serveur de relais qui permet aux hématologues et aux microbiologistes de valider certains résultats dans les différents laboratoires des centres hospitaliers de la région.*

Chapitre 4

Les États financiers de la Régie régionale

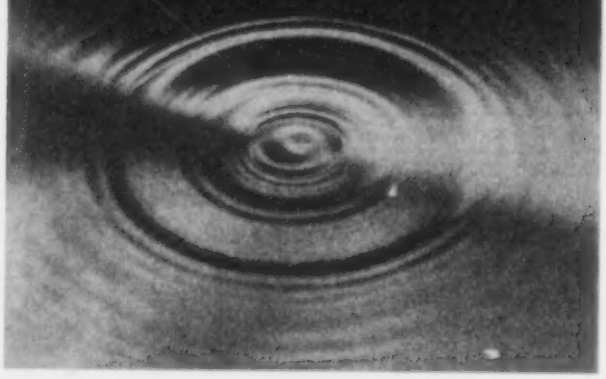

VÉRIFICATEUR
GÉNÉRAL DU QUÉBEC

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONDENSÉS

À l'Assemblée nationale,

Les états financiers condensés et les renseignements complémentaires condensés ci-joints ont été établis à partir du rapport financier annuel de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec au 31 mars 2003 et pour l'exercice terminé à cette date à l'égard duquel j'ai exprimé une opinion sans réserve dans mon rapport daté du 23 mai 2003. Le rapport financier annuel est dressé conformément aux conventions comptables énoncées à la note 2, et est présenté dans la forme prescrite par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. La présentation d'un résumé fidèle du rapport financier annuel relève de la responsabilité de la direction de la régie régionale. Ma responsabilité, en conformité avec la Note d'orientation pertinente concernant la certification, publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, consiste à faire rapport sur les états financiers condensés.

À mon avis, les états financiers condensés ci-joints présentent, à tous les égards importants, un résumé fidèle du rapport financier annuel correspondant selon les critères décrits dans la note d'orientation susmentionnée.

Les états financiers condensés ci-joints ne contiennent pas toutes les informations requises. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états financiers risquent de ne pas convenir à ses fins. Pour obtenir de plus amples informations sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la régie régionale, le lecteur devra se reporter au rapport financier annuel correspondant.

Les chiffres de l'exercice 2002 présentés pour fin de comparaison proviennent du rapport financier annuel vérifié par d'autres vérificateurs.

La vérificatrice générale par intérim,

Doris Paradis

Doris Paradis, CA
Québec, le 23 mai 2003

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Résultats du fonds d'exploitation et des activités accessoires de l'exercice terminé le 31 mars 2003

		Activités principales		Activités accessoires	
		Exercice courant 1	Exercice précédent 2	Exercice courant 3	Exercice précédent 4
PRODUITS					
Subventions M.S.S.S.:					
- Budget signifié	01	8 869 235	8 646 748	50 500	0
- (Diminution) ou augmentation du financement	02	213 418	158 114	(4 571)	0
Total (L. 01+ L.02)	03	9 082 653	8 804 862	45 929	0
Revenus d'intérêts	04	31 888	44 831	0	0
Revenus commerciaux	05			0	0
Revenus d'autres sources:				0	0
- Contributions de l'avoir-propre	06	0	98 074		
- Contributions autorisées des fonds affectés	07	0	0		
- Autres	08	482 610	372 571	0	0
TOTAL (L.03 à L.08)	09	9 597 151	9 320 338	45 929	0
CHARGES D'EXPLOITATION ET DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS					
Charges d'exploitation:					
- Salaires - personnel cadre	10	762 646	723 014	0	0
- Salaires - personnel autre	11	4 489 208	4 495 621	36 197	0
- Avantages sociaux généraux - personnel cadre	12	152 062	126 599	0	0
- Avantages sociaux généraux - personnel autre	13	857 853	821 116	1 705	0
- Avantages sociaux particuliers - personnel cadre	14	11 122	11 858	0	0
- Avantages sociaux particuliers - personnel autre	15	365 146	315 181	852	0
- Charges sociales - personnel cadre	16	75 013	77 234	0	0
- Charges sociales - personnel autre	17	603 284	580 623	4 746	0
- Frais de déplacement	18	151 741	169 043	392	0
- Services achetés	19	446 879	446 510	248	0
- Communications	20	289 020	244 768	0	0
- Loyer	21	647 383	633 385	0	0
- Location d'équipement	22	53 709	55 568	0	0
- Fournitures de bureau	23	106 500	100 396	0	0
- Autres frais	24	47 625	147 636	1 429	0
- Charges non réparties	25	173 381	115 991	0	0
- Charges extraordinaires	26			0	0
Total des charges d'exploitation (L.10 à L.26)	27	9 232 572	9 064 543	45 569	0
Dépenses d'immobilisations	28	289 377	255 795	0	0
TOTAL (L.27 + L.28)	29	9 521 949	9 320 338	45 569	0
EXCÉDENT (DÉFICIT) (L.09 - L.29)	30	75 202	0	360	0

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Résultats du fonds des activités régionalisées de l'exercice terminé le 31 mars 2003

		Exercice courant 1	Exercice précédent 2
PRODUITS			
Contributions des établissements	01	0	0
Subvention du MSSS	02	805 277	0
Revenus d'intérêts	03		0
Revenus d'autres sources	04	159 617	190 377
Total (L. 01 à L.04)	05	964 894	190 377
CHARGES D'EXPLOITATION ET DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS			
Charges d'exploitation:			
- Salaires - personnel cadre	06	71 558	0
- Salaires - personnel autre	07	374 817	144 385
- Avantages sociaux généraux - personnel cadre	08	10 458	0
- Avantages sociaux généraux - personnel autre	09	59 679	14 610
- Avantages sociaux particuliers - personnel cadre	10	1 341	0
- Avantages sociaux particuliers - personnel autre	11	14 395	1 557
- Charges sociales - personnel cadre	12	9 629	0
- Charges sociales - personnel autre	13	54 804	17 480
- Frais de déplacement	14	11 271	2 685
- Services achetés	15	160 353	9 586
- Communications	16	12 350	0
- Loyer	17	18 956	0
- Location d'équipement	18	0	0
- Fournitures de bureau	19	6 085	0
- Autres frais	20	2 354	74
Total des charges d'exploitation (L.06 à L.20)	21	808 050	190 377
Dépenses d'immobilisation	22	156 843	0
TOTAL (L.21+L.22)	23	964 893	190 377
EXCÉDENT (DÉFICIT) (L.05-L.23)	24	1	0

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Solde de fonds du fonds d'exploitation de l'exercice terminé le 31 mars 2003

		Fonds d'exploitation			
		Activités principales		Avoir propre	
		Exercice courant 1	Exercice précédent 2	Exercice courant 3	Exercice précédent 4
SOLDE CRÉDITEUR (DÉBITEUR) AU DÉBUT	01	173 999	92 226	80 941	179 015
ADDITIONS					
Excédent des produits sur les charges d'opération et les dépenses d'immobilisations	02	75 202		360	
Régularisations - analyse financière	03			173 868	
	04				
Régularisations - autres	05	136 284	94 040		
	06				
Acquisitions d'immobilisations à même les produits d'autres fonds:					
- Fonds d'exploitation - Activités principales	07				
- Fonds d'exploitation - Activités accessoires complémentaires	08				
- Fonds d'exploitation - Activités accessoires commerciales	09				
- Fonds affectés	10				
Autres	11				
	12				
TOTAL (L. 02 à L. 12)	13	211 486	94 040	174 228	0
DÉDUCTIONS					
Excédent des charges d'opération et des dépenses d'immobilisations sur les produits	14				
Régularisations - analyse financière	15	173 868			
	16				
Régularisations - autres	17	2 125	12 267		
	18				
Autres	19				98 074
	20				
Total (L.14 à L.20)	21	175 993	12 267	0	98 074
VARIATION DE L'EXERCICE (L.13 - L.21)	22	35 493	81 773	174 228	(98 074)
SOLDE CRÉDITEUR (DÉBITEUR) À LA FIN DE L'EXERCICE (L.01+L.22)	23	209 492	173 999	255 169	80 941

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Solde de fonds des fonds d'immobilisations et des activités régionalisées de l'exercice terminé le 31 mars 2003

		Fonds d'immobilisations		Fonds des activités régionalisées	
		Exercice courant 1	Exercice précédent 2	Exercice courant 3	Exercice précédent 4
SOLDE CRÉDITEUR (DÉBITEUR) AU DÉBUT	01	4 686 212	3 862 813	0	
ADDITIONS					
Excédent des produits sur les charges d'opération et les dépenses d'immobilisations	02			1	
Régularisations - analyse financière	03				
	04				
Régularisations - autres	05			1 359	
	06			872 241	
Acquisitions d'immobilisations à même les produits d'autres fonds:					
- Fonds d'exploitation - Activités principales	07	289 377	255 795		
- Fonds d'exploitation - Activités accessoires complémentaires	08				
- Fonds d'exploitation - Activités accessoires commerciales	09				
- Fonds affectés	10	142 196	678 382		
Autres	11	6 260	77 334	156 843	
	12				
TOTAL (L. 02 à L. 12)	13	437 833	1 011 511	1 030 444	0
DÉDUCTIONS					
Excédent des charges d'opération et des dépenses d'immobilisations sur les produits	14				
Régularisations - analyse financière	15				
	16				
Régularisations - autres	17	157 935	188 112	1 665	
	18	872 241			
Autres	19				
	20				
Total (L.14 à L.20)	21	1 030 176	188 112	1 665	0
VARIATION DE L'EXERCICE (L.13 - L.21)	22	(592 343)	823 399	1 028 779	0
SOLDE CRÉDITEUR (DÉBITEUR) À LA FIN DE L'EXERCICE (L.01+L.22)	23	4 093 869	4 686 212	1 028 779	0

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Bilan du fonds d'exploitation et du fonds des activités régionalisées au 31 mars 2003

		Fonds d'exploitation		Fonds des activités régionalisées	
		Exercice courant 1	Exercice précédent 2	Exercice courant 3	Exercice précédent 4
ACTIF					
À court terme					
Encaisse	01	1 328 489	468 831	0	
Débiteurs :- M.S.S.S.	02	255 821	203 458	55 277	
- Établissements	03				
- Autres	04	370 154	339 617	120 471	
	05				
Intérêts courus	06	1 876	1 445	0	
Placements temporaires	07				
Charges payées d'avance	08	95 152	85 793	82	
Autres éléments	09	139 221	146 572	(105 398)	
Total - Actif à court terme (L.01 à L.09)	10	2 190 713	1 245 716	70 432	0
Immobilisations	11			1 027 419	
	12				
Autres éléments d'actif	13	250	250		
	14				
TOTAL DE L'ACTIF (L.10 à L.14)	15	2 190 963	1 245 966	1 097 851	0
PASSIF					
À court terme					
Découvert de banque	16				
Emprunts de banque	17				
Créditeurs et charges à payer: - M.S.S.S	18				
- Établissements	19				
- Autres	20	1 637 403	906 021	69 072	
	21				
Revenus reportés: programme d'aide aux joueurs pathologiques	22				
Autres revenus reportés	23	88 899	85 005		
	24				
Autres éléments	25				
	26				
Total - Passif à court terme (L.16 à L.26)	27	1 726 302	991 026	69 072	0
À long terme	28				
	29				
TOTAL DU PASSIF (L.27 à L.29)	30	1 726 302	991 026	69 072	0
SOLDE DE FONDS	31	464 661	254 940	1 028 779	
TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS (L.30+L.31)	32	2 190 963	1 245 966	1 097 851	0

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Bilan du fonds d'immobilisations au 31 mars 2003

		Exercice courant 1	Exercice précédent 2
ACTIF	01		
	02		
Immobilisations	03	4 093 869	4 686 212
TOTAL DE L'ACTIF (L.01 à L.03)	04	4 093 869	4 686 212
PASSIF			
À court terme			
Emprunts de banque	05		
Fraction de moins d'un an de la dette à long terme	06		
Autres éléments	07		
	08		
À long terme	09		
TOTAL DU PASSIF (L.05 À L.09)	10	0	0
SOLDE DE FONDS	11	4 093 869	4 686 212
TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS (L.10 + L.11)	12	4 093 869	4 686 212

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Bilan combiné des fonds affectés au 31 mars 2003

ACTIF **À court terme**		Exercice courant 1	Exercice précédent 2
Encaisse	01	1 539 028	2 135 902
Débiteurs: - M.S.S.S.	02	25 606 873	33 462 744
- M.S.S.S. - subvention pour intérêts sur emprunts	03	0	
- Établissements	04	12 084 536	16 640 876
- Autres	05	102 246	838 751
Intérêts courus	06	16 972	20 323
Placements temporaires	07	0	
Autres éléments	08	5 112 334	7 046 295
Total - Actif à court terme (L.01 à L.08)	09	44 461 989	60 144 891
À long terme - Enveloppes décentralisées des années antérieures	10	105 913 047	107 986 037
TOTAL DE L'ACTIF (L.09 + L.10)	11	150 375 036	168 130 928
PASSIF **À court terme**			
Découvert de banque	12	2 006 992	765 996
Emprunts de banque	13	13 811 233	21 549 835
Intérêts sur emprunts à payer	14	5 378	11 008
Créditeurs et charges à payer: - Établissements	15	9 938 659	15 874 492
- Organismes	16	98 193	89 760
- Autres	17	6 608 442	11 867 822
Subventions reportées	18	669 679	938 010
Autres éléments	19	2 479 869	1 043 220
Total - Passif à court terme (L.12 à L.19)	20	35 618 445	52 140 143
Dette à long terme - Enveloppes décentralisées des années antérieures	21	105 913 047	107 986 037
TOTAL DU PASSIF (L.20 + L.21)	22	141 531 492	160 126 180
SOLDE DE FONDS **Solde du début**	23	8 004 748	3 743 708
Augmentation			
M.S.S.S.	24	32 950 717	43 484 562
Subvention pour intérêts sur emprunts	25	388 148	468 697
Revenus d'intérêts	26	141 596	294 067
Autres	27	37 663 840	21 503 590
Total (L.24 à L.27)	28	71 144 301	65 750 916
Diminution			
Attributions: - Établissements	29	34 853 228	27 961 146
- Organismes	30	1 348 468	1 706 596
Intérêts sur emprunts	31	388 148	468 697
Contributions au fonds d'exploitation	32	0	
Autres	33	33 715 661	31 353 437
Total (L. 29 à L.33)	34	70 305 505	61 489 876
Solde à la fin (L.23+L.28-L.34)	35	8 843 544	8 004 748
TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS (L.22+L.35)	36	150 375 036	168 130 928

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

État de la provenance et de l'utilisation de certains fonds affectés de l'exercice terminé le 31 mars 2003

		Fonds des immobilisations		009 Services préhospitaliers d'urgence et transport entre établissements	
		Exercice courant 1	Exercice précédent 2	Exercice courant 3	Exercice précédent 4
SOLDE À ATTRIBUER AU DÉBUT DE L'EXERCICE	01	96 318	164 064		
PROVENANCE					
M.S.S.S.	02	2 968 682	8 649 499	10 730 625	9 293 198
S.A.A.Q.	03			2 856 368	2 773 172
Subvention pour intérêts sur emprunts	04	112 460	111 855		
Revenus d'intérêts	05				
Revenus autonomes	06			6 481 300	6 322 581
Revenus de vente de permis	07			2 100	2 000
Autres	08	247 044	462 362	9 253	50 400
	09				
Total (L.02 à L.09)	10	3 328 186	9 223 716	20 079 646	18 441 351
ATTRIBUTIONS					
Établissements	11	2 460 040	9 010 498		
Organismes	12				
Intérêts sur emprunts	13	112 460	111 855		
Contrats à budget:					
- Opérations	14			4 757 125	4 890 690
- Salaires	15			11 943 251	11 123 156
- Avantages sociaux	16				
Formation des intervenants	17			266 176	307 846
Soutien aux zones de parc	18				
Soutien réseau de communication et centrales de coordination	19			2 687 198	1 212 586
Soutien à la politique de déplacement des usagers	20			56 924	12 641
Transport entre établissements	21			7 356	41 649
Charges d'opération	22			43 624	0
Contributions au fonds d'exploitation	23				
Dépenses d'immobilisations	24				
Autres	25	93 382	169 109	317 992	852 783
Total (L.11 à L.25)	26	2 665 882	9 291 462	20 079 646	18 441 351
SOLDE À ATTRIBUER À LA FIN DE L'EXERCICE (L.01+L.10-L.26)	27	758 622	96 318	0	0

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

État de la provenance et de l'utilisation de certains fonds affectés de l'exercice terminé le 31 mars 2003

		012 Santé publique		013 Désengorgement des urgences	
		Exercice courant 1	Exercice précédent 2	Exercice courant 3	Exercice précédent 4
SOLDE À ATTRIBUER AU DÉBUT DE L'EXERCICE	01	493 332	226 436		
PROVENANCE					
M.S.S.S.	02	1 530 663	508 804		
Subvention pour intérêts sur emprunts	03				
Revenus d'intérêts	04	16 148	66 402		
Autres	05	124 948	303 713		
	06				
Total (L.02 à L.06)	07	1 671 759	878 919	0	0
ATTRIBUTIONS					
Établissements	08	231 200	125 820		
Organismes	09	329 914	134 200		
Intérêts sur emprunts	10				
Charges d'opération	11				
Contributions au fonds d'exploitation	12				
Dépenses d'immobilisations	13				
Autres	14	861 525	352 003		
	15				
Total (L.08 à L.15)	16	1 422 639	612 023	0	0
SOLDE À ATTRIBUER À LA FIN DE L'EXERCICE (L.01+L.07-L.16)	17	742 452	493 332	0	0

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

États de la provenance et de l'utilisation de certains fonds affectés de l'exercice terminé le 31 mars 2003

		052 Santé mentale		076 Priorités régionales	
		Exercice courant 1	Exercice précédent 2	Exercice courant 3	Exercice précédent 4
SOLDE À ATTRIBUER AU DÉBUT DE L'EXERCICE	01	561 109	629 890	48 515	2
PROVENANCE					
M.S.S.S.	02			1 422 619	3 405 578
Subvention pour intérêts sur emprunts	03				
Revenus d'intérêts	04	16 906	27 263	20 190	
Autres	05			12 495 660	300 928
	06				
Total (L.02 à L.06)	07	16 906	27 263	13 938 469	3 706 506
ATTRIBUTIONS					
Établissements	08	7 000		12 466 924	1 477 384
Organismes	09	5 000		393 934	616 466
Intérêts sur emprunts	10				
Contributions au fonds d'exploitation	11				
Charges d'opération	12				
Dépenses d'immobilisations	13				
Autres	14	217 809	96 044	1 052 468	1 564 143
	15				
Total (L.08 à L.15)	16	229 809	96 044	13 913 326	3 657 993
SOLDE À ATTRIBUER À LA FIN DE L'EXERCICE (L.01 + L.07 - L.16)	17	348 206	561 109	73 658	48 515

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

États de la provenance et de l'utilisation de certains fonds affectés de l'exercice terminé le 31 mars 2003

		106 Coordination en matière de santé et de services sociaux (excluant groupes de médecine de famille)		110 Consolidation des services et restructuration financière du réseau	
		Exercice courant 1	Exercice précédent 2	Exercice courant 3	Exercice précédent 4
SOLDE À ATTRIBUER AU DÉBUT DE L'EXERCICE	01	813 446	22 000	238 865	1 210 116
PROVENANCE					
M.S.S.S.	02	891 030	813 706	1 823 521	
Subvention pour intérêts sur emprunts	03				
Revenus d'intérêts	04	18 701	10 740	13 570	109 223
Autres	05	86 528	58 000	79 597	307 096
	06				
Total (L.02 à L.06)	07	996 259	882 446	1 916 688	416 319
ATTRIBUTIONS					
Établissements	08	842 500		2 029 439	1 275 452
Organismes	09	329 676	91 000		
Intérêts sur emprunts	10				
Contributions au fonds d'exploitation	11				
Charges d'opération	12				
Dépenses d'immobilisations	13				
Autres	14	311 030		63 229	112 118
	15				
Total (L.08 à L.15)	16	1 483 206	91 000	2 092 668	1 387 570
SOLDE À ATTRIBUER À LA FIN DE L'EXERCICE (L.01 + L.07 - L.16)	17	326 499	813 446	62 885	238 865

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Analyse de la provenance et de l'utilisation du fonds Coordination en matière de santé et de services sociaux
Groupes de médecine de famille au 31 mars 2003

		Exercice courant 1	Exercice précédent 2
SOLDE À ATTRIBUER AU DÉBUT DE L'EXERCICE	01		
PROVENANCE		171 775	
M.S.S.S.	02	365 770	125 283
Revenus d'intérêts	03	3 240	
Autres	04		46 492
Total (L. 02 à L.04)	05	369 010	171 775
ATTRIBUTION			
Étape 1 phase 1: Préparatoire			
Rémunération médecins	06	72 490	
Rémunération chargé de projet : - local	07	138 089	
- régional	08	50 667	
Frais de déplacement	09	6 122	
Autres	10	5 966	
Total - Étape 1 phase 1 (L.06 à L.10)	11	273 334	
Étape 2 phase 1: Démarrage – post accréditation			
Rémunération : - personnel infirmier	12	25 647	
- personnel administratif	13	63 927	
Fonctionnement :			
- Loyer	14	5 952	
- Frais de déplacement	15	4 488	
- Formation	16	13 440	
- Support technique aux utilisateurs	17		
- Rehaussement RTSS et jetons d'authentification	18		
- Liens télécommunications	19		
Autres	20	257 000	
Total - Étape 2 phase 1 (L.12 à L.20)	21	370 454	
Phase 2 : Fonctionnement			
Rémunération : - personnel infirmier	22		
- personnel administratif	23		
Fonctionnement :			
- Loyer	24		
- Frais de déplacement	25		
- Support technique aux utilisateurs	26		
- Rehaussement RTSS et jetons d'authentification	27		
- Liens télécommunications	28		
Immobilisations - équipements informatiques : - capital	29		
- intérêts	30		
Autres	31		
Total - Phase 2 (L.22 à L.31)	32		
SOLDE À ATTRIBUER À LA FIN DE L'EXERCICE L.01+L.05- (L.11+L.21+L.32)	33	(103 003)	171 775

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Analyse de la provenance et de l'utilisation du fonds affecté des équipements au 31 mars 2003

		Contribution MSSS An 2000 (50%)		Autres		Total	
		Exercice courant 1	Exercice précédent 2	Exercice courant 3	Exercice précédent 4	Exercice courant 5	Exercice précédent 6
SOLDE À ATTRIBUER AU DÉBUT DE L'EXERCICE	01	-	412 137	4 149 177	12 558	4 149 177	424 695
PROVENANCE							
M.S.S.S.	02		3 206 120	11 249 034	15 226 726	11 249 034	18 432 846
Subvention pour intérêts sur emprunts	03			275 688	356 842	275 688	356 842
Revenus d'intérêts	04						
Autres	05			15 196 355	10 639 443	15 196 355	10 639 443
	06						
	07						
	08						
	09						
Total (L.02 à L.09)	10	-	3 206 120	26 721 077	26 223 011	26 721 077	29 429 131
ATTRIBUTIONS							
Établissements	11		3 618 257	15 172 965	11 551 456	15 172 965	15 169 713
RRSSS - Fonds d'exploitation	12						
RRSSS - Autres fonds affectés	13						
Intérêts sur emprunts	14			275 688	356 842	275 688	356 842
Autres	15			9 842 620	10 178 094	9 842 620	10 178 094
	16						
	17						
	18						
	19						
Total (L. 11 à L.19)	20	-	3 618 257	25 291 273	22 086 392	25 291 273	25 704 649
SOLDE À ATTRIBUER À LA FIN DE L'EXERCICE (L.01+L.10-L.20)	21	-	-	5 578 981	4 149 177	5 578 981	4 149 177

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

État d'allocation des enveloppes régionales de crédits de l'exercice terminé le 31 mars 2003

		Exercice courant	Exercice précédent
		Montant	Montant
ENVELOPPE RÉGIONALE			
Montant de l'enveloppe inscrit dans le système SBF-R, excluant celui de la ligne 02	01	656 002 595	630 803 804
Montant engagé par le Ministère en fonds affectés à la régie régionale et confirmé à l'enveloppe régionale	02	12 817 248	14 273 306
Montant de l'enveloppe régionale inscrit dans le système SBF-R (L.01 + L.02)	03	668 819 843	645 077 110
Autres	04		
TOTAL (L. 03 et L.04)	05	668 819 843	645 077 110
AFFECTATION DE L'ENVELOPPE RÉGIONALE			
Allocations aux établissements	06	630 736 776	609 463 661
Allocations aux organismes communautaires	07	21 369 721	19 085 083
Estimé des comptes à payer pourvus (des comptes à recevoir) en fin d'exercice	08	2 931 248	2 028 075
Montant des affectations de l'enveloppe régionale inscrites dans le système SBF-R (L. 06 à L. 08)	09	655 037 745	630 576 819
Fonds affectés indiqués à la ligne 02 : Montant attribué	10	11 314 171	12 787 362
Fonds affectés indiqués à la ligne 02 : Montant reporté	11	391 789	527 695
Autres	12	964 850	226 985
Total des affectations (L.09 à L.12)	13	667 708 555	644 118 861
Fonds affectés indiqués à la ligne 02 : Solde non attribué	14	1 111 288	958 249
TOTAL (L.13 + L.14)	15	668 819 843	645 077 110
EXCÉDENT DE L'ENVELOPPE SUR LES AFFECTATIONS (L.05 - L.15)	16	0	0

SUIVI DES COMPTES À PAYER NON POURVUS		Montant	Montant
Solde au 31 mars de l'exercice précédent	17		
Nouveaux comptes à payer non pourvus contractés au cours de l'exercice	18		
Comptes à payer non pourvus au 31 mars de l'exercice précédent liquidés au cours de l'exercice	19		
Solde à la fin (L.17 + L.18 - L.19)	20	0	0
Composé de:			
- Comptes à payer non pourvus contractés envers des établissements (= P.266, L.26, C.2)	21		
- Autres	22		
TOTAL (L.21 + L.22) = L.20	23	0	0

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2003

NOTE 1 :
CONSTITUTION ET OBJETS

La Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec a été constituée en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-4.2.). Elle a principalement pour objet de planifier, d'organiser, de mettre en œuvre et d'évaluer, dans la région, les orientations et politiques élaborées par le ministre.

NOTE 2 :
CONVENTIONS COMPTABLES

Le rapport financier annuel de la Régie régionale a été préparé par la direction. Il comprend des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations. De façon générale, la Régie régionale doit respecter les principes comptables généralement reconnus du Canada. Cependant, afin de se conformer aux exigences de la Loi sur l'administration financière, la Régie régionale doit adopter les principales conventions comptables et règles émises par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Les conventions comptables de la Régie régionale sont détaillées ci-après.

Comptabilité d'exercice

La comptabilité d'exercice est utilisée, mais comporte les exceptions suivantes :

- *les immobilisations inscrites dans le fonds d'immobilisations et dans le fonds des activités régionalisées ne sont pas amorties ; les paiements de l'exercice pour les immobilisations pour les fonds acquéreurs sont inscrits aux dépenses.*
- *aucun passif n'est inscrit au 31 mars à titre de vacances ou de congés de maladie cumulés par les employés.*
- *de façon générale, un compte à payer n'est inscrit que lorsque les travaux ont été exécutés, les marchandises reçues ou les services rendus. Cependant, dans certaines situations, un compte à payer est inscrit lors de l'autorisation (engagement budgétaire). Il en est ainsi pour l'acquisition et le développement d'immobilisations dans les fonds affectés des équipements et des immobilisations.*
- *les contrats de location-acquisition sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation, s'il y a lieu.*

Comptabilité par fonds

La Régie régionale utilise la comptabilité par fonds. Voici la description sommaire des principaux fonds :

- *le fonds d'exploitation regroupe les opérations courantes de fonctionnement (activités principales et accessoires) et les dépenses d'immobilisations qu'elles requièrent.*
- *le fonds d'immobilisations cumule les actifs immobilisés acquis par le fonds d'exploitation et les fonds affectés et montre le solde de la dette correspondante.*
- *le fonds des activités régionalisées regroupe les opérations relatives à sa fonction de représentant d'établissements ou à toute autre fonction confiée par les établissements, surtout de sa région. Le financement de ces opérations est assuré principalement par les établissements concernés.*
- *les fonds affectés sont constitués de subventions reliées à des programmes ou services précisément définis. Ces subventions sont surtout attribuées à des établissements ou organismes. Ces derniers, et le cas échéant, la Régie régionale, ont alors le mandat d'assurer les activités reliées aux programmes ou services pour lesquels ces subventions sont octroyées.*
- *le fonds de santé au travail regroupe les activités reliées à la mise en application des programmes de santé au travail élaborés par la Commission de la santé et de la sécurité au travail. Le financement du fonds est constitué des subventions de la Commission de la santé et de la sécurité au travail.*

Attribution des subventions

Les attributions aux établissements et organismes sont inscrites lorsqu'elles sont autorisées et que le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité, s'il en est.

État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles pour la compréhension des mouvements de trésorerie durant l'exercice. Les informations sur les flux de trésorerie des fonds d'exploitation et d'immobilisations sont présentées à la note 3.

Avoir propre

L'avoir propre est constitué des résultats des activités accessoires et de la partie de l'excédent de revenus sur les dépenses des activités principales des exercices précédents libérée par le ministère. Lorsque les résultats des activités principales se soldent par un excédent des dépenses sur les revenus, ce montant est imputé en totalité à l'avoir propre.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût dans le fonds d'immobilisations ou dans le fonds des activités régionalisées. Le coût de l'immobilisation est comptabilisé dans le fonds acquéreur jusqu'à concurrence des paiements de l'exercice. Le montant du produit net résultant de l'aliénation est comptabilisé dans le fonds acquéreur.

Revenus reportés

Pour le fonds d'exploitation, les revenus reportés découlent des situations suivantes :

- *revenu spécifique pour des activités non récurrentes qui se réaliseront au cours de l'exercice subséquent ;*
- *subvention spécifiquement identifiée dans un document provenant du ministère comme étant accordée pour plusieurs exercices financiers.*

Pour le fonds des activités régionalisées, les revenus reportés découlent de revenus spécifiques pour des activités qui se réaliseront au cours de l'exercice subséquent.

Pour les fonds affectés, les subventions reportées proviennent des situations suivantes :

- *subvention spécifiquement identifiée dans un document provenant du ministère comme étant accordée pour plusieurs exercices financiers ;*
- *subvention reçue en fin d'exercice financier ou au début de l'exercice financier subséquent et dont la réallocation ne peut être effectuée qu'au cours de l'exercice subséquent ;*
- *subvention accordée pour la première année à un fonds affecté pour des activités dont la programmation n'a pu être déterminée dans l'année ;*
- *subvention à redistribuer aux autres régies régionales et dont la répartition n'est pas connue au 31 mars.*

NOTE 3 :
FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie des fonds d'exploitation et d'immobilisations qui ne sont pas distinctement présentés aux états financiers sont les suivants :

	2003	2002
Fonds d'exploitation :		
Acquisition d'immobilisations sur base de liquidités	313 354 $	252 434 $
Produit de disposition d'immobilisations	6 260 $	6 620 $
Fonds d'immobilisations :		
Acquisition d'immobilisations sur base de liquidités	461 810 $	1 008 150 $
Produit de disposition d'immobilisations	6 260 $	6 620 $

NOTE 4 :
INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers à court terme est équivalente à la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée. La juste valeur des instruments financiers à long terme ne peut être estimée au prix d'un effort raisonnable considérant l'absence de marché pour ce type de dette.

NOTE 5 :
EMPRUNT BANCAIRE

Marge de crédit Corporation d'hébergement du Québec

Emprunt autorisé au montant de 89 000 000 $, portant intérêts à 1 % en moins du taux préférentiel, garanti par la subvention accordée par le ministère de la Santé et des Services sociaux au nom du gouvernement du Québec.

1 268 544 $

Emprunt autorisé portant intérêts à 1 % en moins du taux préférentiel, garanti par la subvention accordée par le ministère de la Santé et des Services sociaux au nom du gouvernement du Québec.

1 452 767 $

NOTE 6 :
DETTE À LONG TERME

A) Emprunt de 101 380 196 $ auprès de la Corporation d'hébergement du Québec, portant intérêts à des taux variant de 4,66 % à 9,82 %, remboursable par annuité variable, intérêts en sus, garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention qui sera accordée par le ministre de la Santé et des Services sociaux, au nom du gouvernement du Québec, échéant en mars 2023.

60 696 573 $

B) Emprunt de 4 447 600 $ auprès de Financement-Québec, portant intérêt au taux de 5,704 %, remboursable par annuité de 635 371 $, intérêts en sus, garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention qui sera accordée par le ministre de la Santé et des Services sociaux, au nom du gouvernement du Québec, échéant en octobre 2007.

3 176 857 $

C) Emprunt de 16 701 600 $ auprès de Financement-Québec, portant intérêts au taux de 6,306 %, remboursable par annuité de 668 064 $ et un versement final de 7 348 704 $, intérêts en sus, garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention qui sera accordée par le ministre de la Santé et des services sociaux, au nom du gouvernement du Québec, échéant en décembre 2015.

15 365 472 $

D) Emprunt de 13 917 356 $ auprès de Financement-Québec, portant intérêts au taux de 6,064 %, remboursable par annuité de 786 849 $ et un versement final de 6 048 863 $, intérêts en sus, garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention qui sera accordée par le ministre de la Santé et des Services sociaux, au nom du gouvernement du Québec, échéant en novembre 2012.

13 130 507 $

E) Emprunt de 4 966 274 $ auprès de Financement-Québec, portant intérêts au taux de 6,514 %, remboursable par annuité de 297 740 $ et un versement final de 202 437 $, intérêts en sus, garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention qui sera accordée par le ministre de la Santé et des Services sociaux, au nom du gouvernement du Québec, échéant en avril 2019.

4 966 274 $

F) Emprunt de 8 210 269 $ auprès de Financement-Québec, portant intérêts au taux de 6,118 %, remboursable par annuité de 483 603 $ et un versement final de 1 923 429 $, intérêts en sus, garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention qui sera accordée par le ministre de la Santé et des Services sociaux, au nom du gouvernement du Québec, échéant en décembre 2015.

7 726 666 $

G) Emprunt de 850 696 $ auprès de Financement-Québec, portant intérêts au taux de 5,653 %, remboursable par annuité de 34 028 $ et un versement final de 544 445 $, intérêts en sus, garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention qui sera accordée par le ministre de la Santé et des Services sociaux, au nom du gouvernement du Québec, échéant en octobre 2012.

850 698 $

H) Les versements estimatifs de capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2004	6 811 163 $
2005	5 528 897 $
2006	5 308 657 $
2007	4 321 734 $
2008	4 411 179 $

NOTE 7 :
ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

A) Contrat de bail - Locaux

La Régie régionale s'est engagée par contrat de bail se terminant entre le 31 mars 2003 et le 22 octobre 2010. Le coût net du loyer est composé d'un prix de base, de frais d'exploitation et de la portion de TPS et de TVQ non récupérable par la Régie régionale. Selon les coûts actuels, l'engagement total est de 3 863 781 $. Les paiements minimums exigibles pour la durée du bail sont les suivants :

Exercice 2003-2004	545 528 $
Exercice 2004-2005	507 958 $
Exercice 2005-2006	503 985 $
Exercice 2006-2007	496 871 $
Exercice 2007-2008	496 871 $
Exercice 2008-2009	496 871 $
Exercice 2009-2010	496 871 $
Exercice 2010-2011	318 826 $

B) Contrat de bail - Stationnement

La Régie régionale s'est engagée par contrat de bail se terminant entre août 2003 et octobre 2005. Le coût net du loyer est composé du prix de base et de la portion de TPS et TVQ non récupérable. Selon les coûts actuels, l'engagement total est de 85 900 $. Les paiements minimums exigibles pour la durée du bail sont les suivants :

Exercice 2003-2004	52 124 $
Exercice 2004-2005	33 776 $

C) Contrat de bail - Photocopieurs

La Régie régionale s'est engagée par contrat de bail se terminant en novembre 2005. Le coût net est composé d'un prix de base, d'un montant par copie et de la portion de TPS et TVQ non récupérable par la Régie régionale. Selon les coûts actuels, l'engagement total est de 72 317 $, auquel s'ajouteront les montants par copie. Les paiements minimums exigibles pour la durée du bail sont les suivants :

Exercice 2003-2004	42 180 $
Exercice 2004-2005	26 810 $

D) Congés de maladie et congés annuels

Montant des congés de maladie accumulés avant avril 1980	12 918 $
Montant des congés de maladie accumulés par le personnel depuis le 1er décembre de l'exercice	48 799 $
Montant des congés annuels courus en date de fin d'exercice	768 837 $
Montants des congés mobiles et du temps à reprendre	90 121 $
	920 675 $

E) Contrat crédit-bail - Système téléphonique

La Régie régionale s'est engagée par contrat de crédit-bail se terminant en octobre 2005. Le coût net du loyer est composé du prix de base et de la portion de TPS et TVQ non récupérable. Selon les coûts actuels, l'engagement total est de 15 348 $. Les paiements exigibles pour la durée du contrat crédit-bail sont les suivants :

Exercice 2003-2004	5 941 $
Exercice 2004-2005	5 941 $
Exercice 2005-2006	3 466 $

F) Contrat d'entretien ménager

La Régie régionale s'est engagée par contrat renouvelable d'année en année. Les paiements minimums exigibles pour le prochain exercice sont de 53 564 $.

NOTE 8 :
RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel de la Régie régionale participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de l'exercice de la Régie régionale envers ces régimes gouvernementaux au montant de 310 387 $ sont assumées par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

NOTE 9 :
FIDUCIE KINO-QUÉBEC

La Régie régionale est nommée gestionnaire de la Fiducie Kino-Québec depuis le 1er juillet 2002. Le rôle de la Régie en tant qu'établissement fiduciaire est d'assurer une saine gestion de l'enveloppe annuelle qui lui est confiée pour la réalisation des priorités nationales retenues par le comité national.

Les opérations de 9 mois pour l'exercice terminé le 31 mars 2003 sont les suivantes :

SOLDE À ATTRIBUER AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**426 698 $**
PROVENANCE	
M.S.S.S.	770 000 $
Revenus d'intérêts	13 147 $
Autres	9 008 $
Total	**792 155 $**
ATTRIBUTIONS	
Fournitures et dépenses diverses	71 539 $
Publicité et promotion	66 068 $
Frais de déplacement	15 187 $
Honoraires professionnels	25 507 $
Autres	15 880 $
Total	**194 181 $**
SOLDE À ATTRIBUER À LA FIN DE L'EXERCICE	**1 024 672 $**
Encaisse disponible :	
Solde à attribuer à la fin de l'exercice	1 024 672 $
Comptes à recevoir	(305 909) $
Comptes à payer	13 682 $
Encaisse disponible	**732 445 $**

NOTE 10 :
OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, la Régie régionale est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Régie régionale n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement au rapport financier annuel.

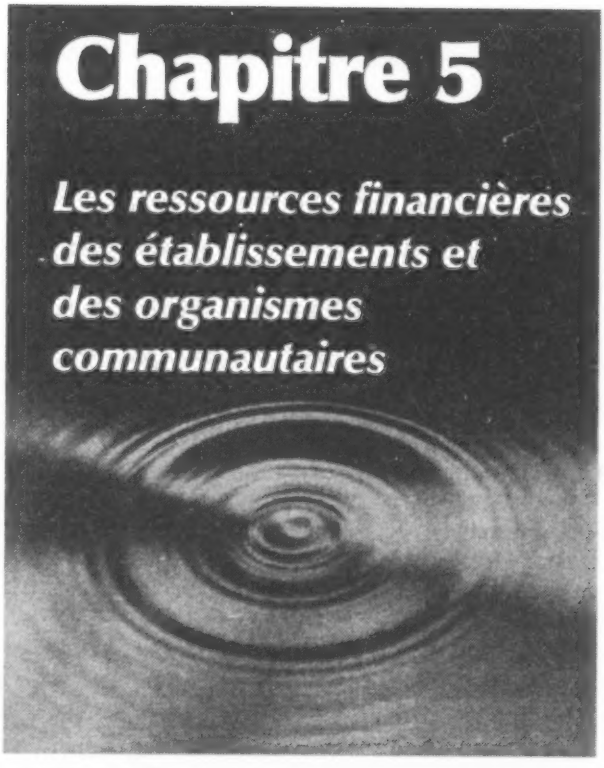

Autorisations d'emprunt

Au cours de l'exercice financier 2002-2003, la Régie régionale et le ministère de la Santé et des Services sociaux ont accordé douze autorisations d'emprunt temporaire à certains établissements publics de la région. Les montants autorisés au 31 mars 2003 sont reflétés au tableau Montants totaux pour chacun des types et catégories d'emprunt.

Le montant total des autorisations d'emprunt temporaire accordé aux établissements publics au 31 mars 2003, pour les dépenses courantes de fonctionnement, était de 2,66 % du total des budgets bruts de fonctionnement des établissements publics de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Les dépenses en immobilisations représentaient, quant à elles, 0,338 %.

Selon le cadre de gestion amendé le 14 septembre 2001, il n'y a pas de maximum régional en ce qui a trait aux emprunts reliés aux dépenses courantes de fonctionnement. Le maximum régional étant de 5 079 000 $ pour les dépenses en immobilisations, la région respecte ce maximum en ce qui a trait à cette catégorie.

Montants totaux pour chacun des types et catégories d'emprunt au 31 mars 2003

Types d'emprunt	Montants ($)
Reliés aux dépenses courantes de fonctionnement	
• Déficit accumulé	708 000
• Équilibre budgétaire	2 932 000
• Traitement différé	310 000
• Autofinancement de la désinstitutionalisation	14 600 000
Sous-total	**18 550 000**
Reliés aux dépenses en immobilisations	
• Projet financé par les activités accessoires	971 739
• Projet autofinancé	1 383 266
Sous-total	**2 355 005**
Grand total	**20 905 005**

Allocation des ressources financières aux établissements publics et privés

Au 31 mars 2003

Numéros	Établissements	Budget net ($)
	Centres hospitaliers	
1104-3197	Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie	58 923 641
1104-3221	Centre hospitalier régional de Trois-Rivières	117 837 233
1234-1079	Hôtel-Dieu d'Arthabaska	46 591 963
1250-3579	Hôpital Sainte-Croix	47 268 544
Total		**270 621 381**
	Centres locaux de services communautaires	
1104-2884	Centre de santé Les blés d'or	11 042 691
1104-3064	Centre de santé Cloutier-du Rivage	23 885 153
1104-3130	Centre de santé et de services sociaux de la Saint-Maurice	20 936 009
1104-3171	Centre de santé de la MRC de Maskinongé	18 906 001
1104-3809	Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan	15 997 670
1104-3320	Centre de santé Nicolet-Yamaska	21 428 709
1336-0060	CLSC-CHSLD de l'Érable	13 333 784
1843-9380	CLSC Suzor-Coté	9 523 400
1104-3916	CLSC-CHSLD du Centre-de-la-Mauricie	35 802 415
2325-2430	CLSC Les Forges	11 939 233
2325-2562	CLSC Drummond	11 967 783
Total		**194 762 848**
	Centres d'hébergement et de soins de longue durée	
1104-2348	CHSLD Le Trifluvien	22 630 990
1104-2470	CHSLD Ermitage de la MRC d'Arthabaska	15 505 888
1104-3254	CHSLD Cœur-du-Québec	21 366 552
Total		**59 503 430**
	Établissements à vocation régionale	
1104-2488	Les Centres jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec	38 450 755
1252-6240	Centre de services en déficience intellectuelle Mauricie/Centre-du-Québec	41 155 461
1254-0340	Domrémy Mauricie/Centre-du-Québec	3 529 107
1256-6279	Centre de réadaptation InterVal	11 569 434
1269-4089	Hôpital St-Julien	6 222 649
Total		**100 927 406**
	Établissements privés conventionnés	
1465-0105	CHSLD Vigi Les Chutes	3 247 542
2949-0414	Foyer Saints-Anges de Ham-Nord inc.	1 036 104
Total		**4 283 646**
Grand total		**630 098 711**

Surplus et déficits des établissements publics et privés

Numéros	Établissements	Surplus (Déficit) ($) 2002-2003	2001-2002
	Centres hospitaliers		
1104-3197	Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie	(149 164)	(836 043)
1104-3221	Centre hospitalier régional de Trois-Rivières	(1 940 028)	(2 651 678)
1234-1079	Hôtel-Dieu d'Arthabaska	(1 410 048)	(1 284 860)
1250-3579	Hôpital Sainte-Croix	131 974	177 133
Total		**(3 367 266)**	**(4 595 448)**

	Centres locaux de services communautaires		
1104-2884	Centre de santé Les blés d'or	2 175	---------
1104-3064	Centre de santé Cloutier-du Rivage	191 319	474 909
1104-3130	Centre de santé et de services sociaux de la Saint-Maurice	53 280	63 037
1104-3171	Centre de santé de la MRC de Maskinongé	167 428	89 972
1104-3320	Centre de santé Nicolet-Yamaska	20 969	(174 879)
1104-3809	Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan (1)	(134 988)	439 042
1104-3916	CLSC-CHSLD du Centre-de-la-Mauricie	14 144	285 752
1336-0060	CLSC-CHSLD de l'Érable	34 269	75 444
1843-9380	CLSC Suzor-Coté	53 298	179 076
2325-2430	CLSC Les Forges	170 402	180 086
2325-2562	CLSC Drummond	10 543	89 243
Total		**582 839**	**1 701 682**
	Centres d'hébergement et de soins de longue durée		
1104-2348	CHSLD Le Trifluvien	(710 025)	39 175
1104-2470	CHSLD Ermitage de la MRC d'Arthabaska	(21 440)	(87 908)
1104-3254	CHSLD Cœur-du-Québec	98 261	24 635
Total		(633 204)	(24 098)
	Établissements à vocation régionale		
1104-2488	Les Centres jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec	(89 444)	(300 838)
1252-6240	Centre de services en déficience intellectuelle Mauricie/Centre-du-Québec	(174 211)	45 057
1254-0340	Domrémy Mauricie/ Centre-du-Québec (1)	(100 184)	(27 111)
1256-6279	Centre de réadaptation InterVal	311 054	118 844
1269-4089	Hôpital St-Julien (2)	---------	---------
Total		**(52 785)**	**(164 048)**
	Établissements privés conventionnés		
1465-0105	CHSLD Vigi Les Chutes	(22 237)	50 848
2949-0414	Foyer Saints-Anges de Ham-Nord inc.	38 736	60 788
Total		**16 499**	**111 636**
Grand total		**(3 453 917)**	**(2 970 276)**

Note 1 : Déficit financé par l'avoir propre de l'établissement.

Note 2 : Les coûts de transition sont capitalisés et financés par le MSSS.

Le financement par catégorie d'organismes 2002-2003

Catégories d'organismes	Organismes financés	$ Montants octroyés
Alcoolisme et toxicomanie (B)	14	1 041 468
Familles (C)	23	917 451
Personnes handicapées (D)	27	814 685
Santé mentale (E)	32	3 796 168
Centres d'action bénévole (CAB) (F)	16	189 656
Maintien à domicile (incluant les CAB) (P)	22	2 538 118
Multiclientèles (H)	8	942 921
Personnes âgées (I)	7	79 977
Personnes avec des problèmes de santé physique (J)	10	197 888
Personnes démunies et autres catégories (K)	30	1 006 808
Maisons d'hébergement pour femmes violentées ou en difficulté (M)	7	2 328 794
Centre d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles (N)	3	421 409
Centres de femmes (O)	7	556 601
Autres ressources pour femmes (S)	1	380 506
Conjoints violents (V)	3	316 608
Organismes d'assistance et d'accompagnement (R)	1	163 610
Organisme de justice alternative (T)	7	1 035 866
Maisons d'hébergement communautaire jeunesse (U)	2	551 499
Autres ressources jeunesse (X)	13	802 612
Maisons de jeunes (Y)	31	1 585 874
SIDA (W)	3	355 939
Hors catégorie (consultation et concertation régionale)	1	154 943
Autres organismes	2	501 874
TOTAL	**270**	**20 681 275**
MOINS :		
15 des centres d'action bénévole se retrouvent dans 2 catégories	15	
Pro-Anawim se retrouve dans plusieurs catégories	2	
Regroupement des aidants naturels (Région 04 Nord) se retrouve dans deux catégories	1	
5 organismes relèvent de budgets spéciaux	5	(833 646)
	(23)	
TOTAL RÉEL D'ORGANISMES FINANCÉS :	**247**	**19 847 629**

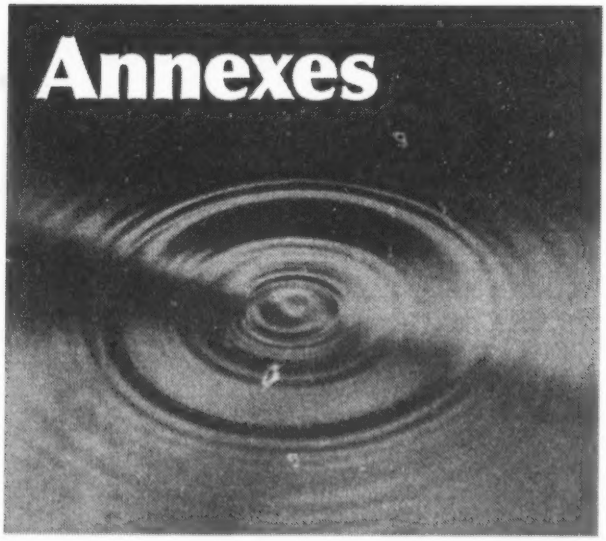

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Adopté par le conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec lors de son assemblée du 18 juin 2003.

SECTION 1 – PRÉAMBULE

Le présent code d'éthique et de déontologie s'applique aux membres du conseil d'administration de la Régie régionale.

Il se veut respectueux des principes et règles édictés par le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics décrété en vertu de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif, ainsi que des dispositions pertinentes de la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

Le code doit informer les membres du conseil des obligations prévues aux différentes lois et règlements. Cette contrainte impose un certain calque de ces dispositions incontournables tout en les explicitant et illustrant en fonction du contexte de la mission de la Régie régionale et des fonctions de ses administrateurs.

Les administrateurs placés devant un dilemme d'éthique peuvent bénéficier d'un service de support-conseil auprès du répondant de la Régie régionale sur ces questions.

SECTION 2 - BUT, OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

2.1 Le présent code a pour but de préserver et renforcer la confiance des citoyennes et citoyens des régions du Centre-du-Québec et de la Mauricie dans l'intégrité et l'impartialité des membres du conseil d'administration de la Régie régionale, de favoriser la transparence, de responsabiliser les administrateurs, ainsi que de maintenir un haut niveau de qualité des services de santé et des services sociaux.

2.2 Conformément à l'article 35 du Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, le présent code établit les principes d'éthique et les règles de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration de la Régie régionale.

2.3 Les principes d'éthique, devant servir de guide aux administrateurs afin de les aider à juger de la justesse de leurs comportements dans l'exercice de leur fonction, tiennent compte de la mission de la Régie régionale, des valeurs qui sous-tendent son action ainsi que de ses principes généraux de gestion.

2.4 Les règles de déontologie font état des devoirs, obligations et responsabilités des administrateurs.

SECTION 3 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

3.1 Les administrateurs, selon les statuts qui leur sont propres, doivent dans l'exercice de leurs fonctions, respecter l'ensemble des principes d'éthique et des règles de déontologie qui leur sont applicables selon ces différents statuts.

3.2 En cas de divergence entre le présent code et les dispositions de la Loi, du Règlement ou d'autres codes d'éthique et de déontologie applicables à l'administrateur, les règles et les principes les plus exigeants s'appliquent. En cas de doute, l'administrateur doit agir selon l'esprit de ces principes et règles.

3.3 L'administrateur ne peut se soustraire, même indirectement, à une obligation ou à un devoir contenu dans le présent code.

3.4 L'administrateur qui, à la demande de la Régie régionale, exerce des fonctions d'administrateur dans un autre organisme ou entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.

3.5 La présidence du conseil d'administration de la Régie régionale doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les membres du conseil.

3.6 La Régie régionale doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations fournies par les administrateurs en application du présent code.

SECTION 4 - PRINCIPES D'ÉTHIQUE

4.1 L'administrateur est désigné pour contribuer, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de la Régie régionale et, le cas échéant, à la bonne administration de ses biens.

4.2 L'administrateur agit dans les limites des pouvoirs qui lui sont conférés et dans le respect du droit, avec soin, prudence et compétence comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable.

4.3 La contribution de l'administrateur se fait avec honnêteté, loyauté, diligence, efficacité, assiduité et équité, dans l'intérêt de la Régie régionale et de la population de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

4.4 L'administrateur fait fi de toute pression ou influence indue dans l'exercice de ses fonctions.

4.5 L'administrateur témoigne d'un constant souci du respect du droit des personnes aux services de santé et aux services sociaux.

4.6 L'administrateur centre ses décisions et ses actions sur les besoins de santé et de bien-être de l'ensemble de la population de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

4.7 L'administrateur veille à ce que l'organisation et la gestion du système régional de santé et de services sociaux assurent des services accessibles, intégrés et de qualité, tout en tenant compte des particularités régionales et des ressources disponibles, le tout en fonction des politiques et orientations gouvernementales.

4.8 L'administrateur reconnaît que le fait d'être membre du conseil d'administration de la Régie régionale ne donne aucun pouvoir ou privilège quant aux services de santé et services sociaux auxquels une personne a droit. Il ne peut laisser entendre le contraire.

4.9 L'administrateur s'abstient de toute forme de discrimination.

SECTION 5 - RÈGLES DE DÉONTOLOGIE

Relatives aux travaux et réunions du conseil

L'administrateur doit :

5.1 Se préparer adéquatement et s'assurer de bien comprendre la portée des décisions à prendre.

5.2 S'assurer que les données pertinentes et les enjeux reliés à la prise de décision lui sont fournis.

5.3 S'assurer qu'il dispose de l'espace réflexif requis à l'égard des enjeux en cause.

5.4 S'assurer d'un suivi des décisions du conseil.

5.5 Se contraindre à la discrétion sur ce dont il a eu connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

5.6 Respecter à tout moment le caractère confidentiel des débats, échanges et discussions ainsi que celui des informations écrites et verbales reçues.

5.7 Assister aux réunions du conseil et signifier son absence en cas d'empêchement.

5.8 Respecter les règles régissant la procédure des réunions du conseil, reconnaître l'autorité de la présidence et la souveraineté de l'assemblée.

5.9 Participer aux travaux dans un esprit de concertation, poser, le cas échéant, les questions nécessaires à sa bonne compréhension, exprimer son opinion, chercher à influencer et accepter d'être influencé par l'opinion de ses collègues.

5.10 Conserver une attitude de respect et de dignité face aux différents publics.

5.11 Préserver la confiance et la considération que requiert sa fonction.

5.12 Traiter toute personne avec courtoisie et respect.

5.13 Ne jamais porter atteinte à la vie privée d'une personne.

5.14 Éviter de tenir des propos susceptibles d'entacher la réputation d'une personne.

5.15 Être loyal et honnête envers ses collègues et le personnel de la Régie régionale et maintenir des relations empreintes de bonne foi. En conséquence :

- respecter leurs droits et privilèges ;
- reconnaître leur probité ;
- ne jamais se rendre coupable envers eux d'un abus de confiance et de procédés déloyaux ;
- demander le huis clos avant d'exprimer un doute sur leur intégrité et bonne foi.

5.16 Attendre le moment du débat pour exprimer son opinion.

5.17 Voter lorsque requis ou signifier son abstention.

5.18 Éviter de se substituer aux porte-parole officiels de la Régie régionale et transmettre fidèlement, le cas échéant, les orientations générales de la Régie régionale et s'abstenir de tout commentaire susceptible de porter atteinte à sa réputation.

Relatives à la partisanerie

5.19 L'administrateur doit prendre ses décisions indépendamment de toutes considérations politiques partisanes.

5.20 La présidence et la présidence-direction générale doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

5.21 L'administrateur qui a l'intention de présenter sa candidature à une charge publique élective doit en informer le président.

5.22 La présidence et la présidence-direction générale doivent informer le secrétaire général du Conseil exécutif de leur intention de présenter leur candidature à une charge publique élective.

5.23 La présidence et la présidence-direction générale doivent se démettre de leurs fonctions s'ils veulent se porter candidat à une charge publique élective.

Relatives aux conflits d'intérêt

L'administrateur doit :

5.24 Faire preuve d'indépendance, agir à titre personnel, et ne représenter d'aucune façon les intérêts particuliers des personnes, groupes, organismes, associations ou territoires desquels il est issu. L'administrateur n'est pas en conflit d'intérêts du seul fait qu'il provient d'un milieu, d'un secteur ou d'un organisme ayant proposé sa candidature pour fins de désignation au conseil.

5.25 Dénoncer par écrit au président du conseil tout intérêt, direct ou indirect, actuel ou éventuel, dans un organisme, une entreprise ou une association qui met ou pourrait mettre en conflit son intérêt personnel et celui de la Régie régionale.

5.26 S'abstenir, le cas échéant, de siéger et de participer à toute délibération ou décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a un intérêt personnel et se retirer pour la durée des délibérations et du vote relatif à cette question. Conformément à l'article 5.24 du présent code, l'administrateur n'est pas en conflit d'intérêts du seul fait que le proposeur de sa candidature soit concerné par la question.

5.27 S'abstenir, dans le cas de la présidence-direction générale, d'avoir un intérêt direct ou indirect mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Régie régionale et, si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation, y renoncer ou en disposer avec diligence.

5.28 Organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

5.29 Dissocier de l'exercice de ses fonctions, la promotion et l'exercice de ses activités professionnelles ou d'affaires.

5.30 Éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions.

5.31 S'abstenir d'utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à

l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

5.32 S'abstenir ni tenter de prendre connaissance d'une information confidentielle de la Régie régionale qui n'est pas requise dans l'exercice de ses fonctions.

5.33 Éviter de confondre les biens de la Régie régionale avec les siens et de les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

5.34 Refuser toute rémunération ou indemnisation non prévues pour l'exercice de ses fonctions au sein du conseil.

5.35 Refuser tout cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage qui ne serait pas d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

5.36 S'abstenir d'accorder, solliciter, exiger ou accepter, directement ou indirectement, une faveur, un avantage ou considération indus pour lui-même ou pour un tiers.

5.37 Éviter, dans la prise de ses décisions, de se laisser influencer par des offres d'emploi.

Relatives à l'après-mandat

L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit :

5.38 Se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au sein du conseil de la Régie régionale.

5.39 Respecter la confidentialité de tout renseignement, débat, échange et discussion de quelque nature que ce soit dont il a eu connaissance dans l'exercice de ses fonctions au sein du conseil d'administration.

5.40 S'abstenir de donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant la Régie régionale, un établissement ou un autre organisme ou entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

5.41 S'abstenir, dans l'année qui suit la fin de son mandat, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Régie régionale est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.

SECTION 6 - PROCESSUS D'EXAMEN ET DE SANCTIONS

6.1 Tout manquement ou omission concernant un devoir ou toute autre disposition prévue par le présent code constitue un acte dérogatoire et peut être sanctionné.

6.2 Tout administrateur qui est d'avis qu'un administrateur a pu contrevenir au présent code doit en saisir le président du conseil ou le vice-président, si le président est en cause.

6.3 Si le président du conseil, ou le vice-président, arrive à la conclusion qu'il y a eu manquement ou omission, il doit en informer sans délai le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif qui agit alors conformément aux articles du chapitre du Règlement relatif au processus disciplinaire.

6.4 La sanction peut consister en une réprimande, une suspension d'une durée maximale de trois mois ou la révocation.

6.5 L'administrateur éventuellement informé qu'une enquête est tenue à son sujet doit s'abstenir de communiquer, directement ou indirectement, avec la personne qui aurait demandé la tenue de l'enquête.

6.6 L'administrateur à qui l'on reproche un manquement à l'éthique ou à la déontologie peut être relevé provisoirement de ses fonctions par l'autorité compétente, afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans le cas présumé de faute grave.

6.7 L'administrateur qui reçoit un avantage à la suite d'un manquement au présent code est redevable envers l'État de la valeur de l'avantage reçu.

SECTION 7 - IMMUNITÉ

Ne peuvent être poursuivies, en justice en raison d'actes accomplis de bonne foi, les personnes qui dénoncent un manquement ou une omission relative au présent code.

SECTION 8 -
DIFFUSION DU CODE ET INFORMATION DU PUBLIC

8.1 La Régie régionale doit rendre accessible un exemplaire du code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du conseil d'administration à toute personne qui en fait la demande.

8.2 La Régie régionale doit publier dans son rapport annuel le code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du conseil d'administration.

8.3 Le rapport annuel d'activités de la Régie régionale doit faire état pour l'année écoulée :

- du nombre de cas traités et de leur suivi ;
- du nombre et de la nature des manquements constatés ;
- des décisions et sanctions imposées ;
- du nom des administrateurs révoqués ou suspendus.

SECTION 9 -
MÉCANISME D'APPLICATION DU CODE

9.1 La Régie régionale doit fournir un exemplaire du code d'éthique et de déontologie à chacun des membres du conseil d'administration et lui en expliquer la teneur.

9.2 Dès son entrée en fonction, tout membre du conseil doit s'engager à respecter le présent code et signer à cet effet l'annexe A du code.

9.3 Dès son entrée en fonction, tout membre du conseil doit remplir, signer et remettre la déclaration d'intérêts apparaissant à l'annexe B du code et doit amender cette déclaration dès qu'il connaît un élément nouveau qui devrait s'y ajouter.

SECTION 10 -
MODALITÉS TRANSITOIRES

Dans les trente jours de l'adoption du présent code, les membres du conseil d'administration doivent remplir et signer l'ensemble des annexes prévues.

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

BUDGETS ANNÉE FINANCIÈRE 2002-2003

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION DEMANDÉE	BUDGET ACCORDÉ
	ALCOOLISME ET TOXICOMANIE (B)		
04-02825	ACTION TOXICOMANIE BOIS-FRANCS INC.	104 125	56 604
04-01560	CENTRE ADRIENNE ROY SHAWINIGAN INC.	100 000	70 400
04-06139	CENTRE DE RÉADAPTATION WAPAN	45 000	45 000
04-06006	CENTRE L'ÉTAPE DU BASSIN DE MASKINONGÉ INC.	115 605	58 030
04-02497	DOMAINE LA SOLITUDE SAINTE-FRANÇOISE INC.	12 580	5 177
04-02736	LA RELANCE NICOLET-BÉCANCOUR INC.	100 000	58 030
04-02171	MAISON CARIGNAN INC.	150 000	101 473
04-01333	MAISON DE SOBRIÉTÉ TROIS-RIVIÈRES INC.	54 600	38 471
04-06120	MAISON DU LAC	400 000	103 659
04-06123	PAVILLON DE L'ASSUÉTUDE	400 000	103 659
04-01542	UNITÉ DOMRÉMY DE PLESSISVILLE INC.	100 000	70 400
04-01545	UNITÉ DOMRÉMY VICTORIAVILLE INC.	2 500	2 500
	TOTAL :	**1 584 410**	**713 403**
	ALCOOLISME ET TOXICOMANIE (B) AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT		
04-06177	CENTRE JEAN LAPOINTE POUR ADOLESCENTS	278 200	270 035
04-03162	MAISON "RÉSO" DE LA MAURICIE INC.	400 000	58 030
	TOTAL :	**678 200**	**328 065**
	FAMILLES (C)		
04-06001	ADISEP DRUMMOND INC.	118 817	22 971
04-02300	ALLAITEMENT-SOLEIL	110 800	26 183
04-02884	ASSOCIATION DES RÉSIDANTS ET RÉSIDANTES DU PLATEAU LAVAL	121 980	35 911
04-00877	ASSOCIATION DES FAMILLES MONOPARENTALE ET/OU RECOMPOSÉES LA SOURCE INC.	182 859	48 521
04-01670	ASSOCIATION PARENTS-RESSOURCES DES BOIS-FRANCS	228 000	49 134
04-06090	CARREFOUR FAMILIAL DE MANSEAU	80 000	38 594
04-01924	CENTRE DE RESSOURCES POUR LA NAISSANCE RÉGION MAURICIE INC.	175 000	51 495
04-06130	CENTRE PIE	30 300	24 122
04-06013	F.A.I.R.E. (FAMILLES D'APPUI ET INTERVENTION POUR UN RÉSEAU D'ENTRAIDE)	150 000	40 519
04-00436	MAISON DE LA FAMILLE DU GROUPE D'ENTRAIDE AUX NOUVEAUX PARENTS	140 000	45 080
04-02995	LA MAISON DE LA FAMILLE DE TROIS-RIVIÈRES INC.	126 500	41 422
04-06068	LA SOUPAPE O.C.F.	228 571	36 982
04-06163	LE LIEN MAISON DE LA FAMILLE	50 000	15 183
04-06151	LE RENDEZ-VOUS FAMILIAL DE ST-NICÉPHORE	103 216	15 285
04-06034	LUDOLETTRE	228 571	35 032
04-06018	MAISON DES FAMILLES CHEMIN DU ROI INC.	299 136	52 859
04-06099	MAISON DE LA FAMILLE DES CHENAUX	135 531	28 116

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION DEMANDÉE	BUDGET ACCORDÉ
04-02365	MAISON DE LA FAMILLE DU BASSIN DE MASKINONGÉ	135 000	39 315
04-03087	MAISON DE LA FAMILLE, DRUMMOND INC.	176 500	34 792
04-06101	MAISON MAGIQUE DU CAP	135 000	30 720
04-01170	MATERNAIDE DU QUÉBEC	135 000	30 979
04-02506	PRO-ANAWIM	606 163	26 824
04-06035	RESSOURCES PARENTS-AILES	133 630	34 052
	TOTAL :	**3 830 574**	**804 091**

FAMILLES (C) AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT

04-02884	ASSOCIATION DES RÉSIDANTS ET RÉSIDANTES DU PLATEAU LAVAL	121 980	11 655
04-01670	ASSOCIATION PARENTS-RESSOURCES DES BOIS-FRANCS	228 000	11 655
04-06130	CENTRE PIE	30 300	10 060
04-06013	F.A.I.R.E. (FAMILLES D'APPUI ET INTERVENTION POUR UN RÉSEAU D'ENTRAIDE)	150 000	1 595
04-00436	MAISON DE LA FAMILLE DU GROUPE D'ENTRAIDE AUX NOUVEAUX PARENTS	140 000	1 595
04-06068	LA SOUPAPE O.C.F.	228 571	10 060
04-06099	MAISON DE LA FAMILLE DES CHENAUX	135 531	11 655
04-02365	MAISON DE LA FAMILLE DU BASSIN DE MASKINONGÉ	135 000	10 060
04-03087	MAISON DE LA FAMILLE, DRUMMOND INC.	176 500	11 655
04-01170	MATERNAIDE DU QUÉBEC	135 000	11 655
04-02506	PRO-ANAWIM	606 163	11 655
04-06035	RESSOURCES PARENTS-AILES	133 630	10 060
	TOTAL :	**2 220 675**	**113 360**

PERSONNES HANDICAPÉES (D)

04-06062	ASSOCIATION DES HANDICAPÉS ADULTES DE LA MAURICIE INC.	56 400	30 416
04-00667	ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS HANDICAPÉS DU CENTRE DU QUÉBEC INC.	20 000	15 285
04-02795	ASSOCIATION DES PARENTS D' ENFANTS HANDICAPÉS (APEH) INC.	132 105	48 071
04-06060	ASSOCIATION DES PERSONNES DÉFICIENTES INTELLECTUELLES SECTEUR PROVENCHER INC. (APDIP)	99 739	99 662
04-06003	ASSOCIATION DES PERSONNES EN PERTE AUDITIVE DES BOIS-FRANCS	19 800	19 132
04-01695	ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE DRUMMOND INC.	17 121	17 121
04-06111	ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA MRC DE BÉCANCOUR	100 000	21 387
04-06059	ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DU LAC ST-PIERRE	95 000	39 493
04-06004	ASSOCIATION DES SOURDS DE LA MAURICIE INC.	70 000	31 808
04-06087	ASSOCIATION DU QUÉBEC POUR ENFANTS AVEC PROBLÈMES AUDITIFS (A.Q.E.P.A.) MAURICIE-BOIS-FRANCS (04) INC.	100 395	22 971
04-06159	ASSOCIATION MALENTENDANTS, MALENTENDANTES CENTRE DU QUÉBEC INC.	15 000	15 000
04-06088	ASSOCIATION PART-ÉGALE NORMANDIE	100 000	35 495
04-00101	ASSOCIATION POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE CENTRE-MAURICIE	75 000	38 843
04-02357	CLUB JOIE DE VIVRE DE LA M.R.C.DE L'ERABLE INC.	135 000	36 732
04-06009	COMITÉ PROMOTEUR COUP DE MAIN	118 829	63 416

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION DEMANDÉE	BUDGET ACCORDÉ
04-06093	COMITÉ RÉGIONAL DE PROMOTION ET DE SENSIBILISATION EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE RÉGION 04 INC.	54 600	6 264
04-01387	HANDICAP ACTION AUTONOMIE BOIS-FRANCS	80 000	42 347
04-06015	H.S.I. HANDICAPS SOLEIL INC.	75 823	34 539
04-06084	LA SOURCE ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES PHYSIQUES DU HAUT ST-MAURICE	100 000	33 946
04-06141	L'ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DU COMTÉ DE MASKINONGÉ INC.	54 000	15 285
04-02681	L'ASSOCIATION POUR L'INTÉGRATION SOCIALE (RÉGION BOIS FRANCS)	85 000	30 562
04-06153	L'ÉVASION SERVICE DE GADIENNAGE ET DE RÉPIT	72 750	15 285
04-06155	MOUVEMENT DES PERSONNES D'ABORD DE LA RÉGION 04	54 600	15 285
04-02806	MOUVEMENT DES PERSONNES D'ABORD DRUMMONDVILLE	90 000	34 795
04-00780	PARRAINAGE CIVIQUE DRUMMOND INC.	130 000	26 070
04-06076	PARRAINAGE CIVIQUE DES BOIS-FRANCS INC.	30 000	10 190
04-06121	PARRAINAGE CIVIQUE DU TROIS-RIVIÈRES MÉTROPOLITAIN	54 600	15 285
	TOTAL:	**2 035 762**	**814 685**

SANTÉ MENTALE (E)

04-06080	ASSOCIATION DE PARENTS LA PASSERELLE DES TERRITOIRES DES C.L.S.C. NICOLET-YAMASKA ET LES BLÉS D'OR	100 000	61 708
04-06046	ASSOCIATION DES PARENTS ET AMIS DU MALADE ÉMOTIONNEL DU CENTRE DU QUÉBEC INC.	90 468	61 708
04-06054	ASSOCIATION LE P.A.S.	100 000	61 708
04-06081	CENTRE D'ÉCOUTE ET DE PRÉVENTION SUICIDE DRUMMOND	167 843	110 748
04-06048	AUTISME MAURICIE	200 000	74 979
04-06044	AUTO-PSY MAURICIE	122 440	106 116
04-06161	CENTRE DE STIMULATION L'ENVOL	230 364	56 528
04-06041	CENTRE PRÉVENTION SUICIDE, CENTRE-DE-LA-MAURICIE, MÉKINAC, INC.	170 460	118 259
04-06137	CONSEIL DE LA NATION ATIKAMEKW (PROJET MIKON)	10 519	10 519
04-06043	GROUPE D'ENTRAIDE FACILE D'ACCÈS	83 494	83 494
04-06052	GROUPE D'ENTRAIDE LA LANTERNE	135 000	61 708
04-06037	GROUPE D'ENTRAIDE L'ENTRACTE	108 494	108 494
04-06051	GROUPE D'ENTRAIDE "L'ENTRAIN"	170 902	110 556
04-06167	LA CHRYSALIDE MAISON D'HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ MENTALE	400 000	259 845
04-06098	LA MAISON LE RÉVERBÈRE INC.	300 000	281 244
04-06039	LA RUCHE AIRE-OUVERTE INC.	200 000	106 785
04-06050	L'AVENUE LIBRE DU BASSIN DE MASKINONGÉ INC.	150 000	87 118
04-06053	LE GYROSCOPE DU BASSIN DE MASKINONGÉ	62 557	61 708
04-06045	LE PÉRISCOPE, ASSOCIATION DES FAMILLES ET DES PROCHES DES PERSONNES ATTEINTES DE MALADIE MENTALE DU CENTRE MAURICIE ET SECTEUR MÉKINAC (AFPPAMM)	100 000	61 708
04-06056	LE RÉSEAU DE PRÉVENTION SUICIDE DES BOIS-FRANCS INC.	185 000	110 749
04-06047	LE TRAVERSIER, CENTRE DE JOUR ET D'ENTRAIDE EN SANTÉ MENTALE	200 000	154 632
04-06042	LES ATELIERS DU SECOND SOUFFLE	167 193	122 191
04-06072	LES PARENTS PARTENAIRES INC.	60 258	50 198
04-06036	MAISON DE TRANSITION DE LA BATISCAN	263 000	262 642

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION DEMANDÉE	BUDGET ACCORDÉ
04-06049	REGROUPEMENT DES ORGANISMES DE BASE EN SANTÉ MENTALE RÉGIONS 04-17	80 000	58 509
04-06038	RÉSEAU D'AIDE LE TREMPLIN INC.	421 000	294 992
04-06055	CENTRE DE PRÉVENTION SUICIDE DU HAUT SAINT-MAURICE	118 416	74 832
04-06057	CENTRE PRÉVENTION SUICIDE DE TROIS-RIVIÈRES	445 466	277 688
04-06058	SOLIDARITÉ RÉGIONALE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA DÉFENSE DES DROITS EN SANTÉ MENTALE DU CENTRE-DU-QUÉBEC/ MAURICIE	392 500	166 325
04-06040	SOCIÉTÉ CHARLES N. DE BLOIS INC.	175 000	123 298
	TOTAL :	**5 410 374**	**3 581 189**

SANTÉ MENTALE (E) AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT

04-06175	LE RÉSEAU D'HABITATION COMMUNAUTAIRE DE LA MAURICIE INC.	55 637	55 637
04-06042	LES ATELIERS DU SECOND SOUFFLE	167 193	55 637
04-06072	LES PARENTS PARTENAIRES INC.	60 258	10 060
04-06176	S.I.T. (SERVICE D'INTÉGRATION AU TRAVAIL)	88 588	88 588
04-06058	SOLIDARITÉ RÉGIONALE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA DÉFENSE DES DROITS EN SANTÉ MENTALE DU CENTRE-DU-QUÉBEC/ MAURICIE	392 500	5 057
	TOTAL :	**764 176**	**214 979**

CENTRES D'ACTION BÉNÉVOLE (F) ET MAINTIEN À DOMICILE (P)

04-02276	CARREFOUR D'ACTION COMMUNAUTAIRE DU HAUT SAINT MAURICE		
	SOC		9 034
	MAINTIEN À DOMICILE		69 565
	TOTAL :	100 000	78 599
04-00409	CARREFOUR D'ENTRAIDE BÉNÉVOLE DES BOIS-FRANCS		
	SOC		16 005
	MAINTIEN À DOMICILE		180 354
	TOTAL :	278 000	196 359
04-00410	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA RÉGION DE SHAWINIGAN		
	SOC		14 800
	MAINTIEN À DOMICILE		163 432
	TOTAL :	246 000	178 232
04-00381	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE GRAND'MÈRE INC.		
	SOC		10 796
	MAINTIEN À DOMICILE		96 253
	TOTAL :	250 000	107 049
04-00203	CENTRE D'ACTION BENÉVOLE DRUMMONDVILLE INC.		
	SOC		15 118
	MAINTIEN À DOMICILE		229 472
	TOTAL :	332 074	244 590
04-01158	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA M.R.C. DE BÉCANCOUR		
	SOC		11 717
	MAINTIEN À DOMICILE		98 058
	TOTAL :	230 000	109 775
04-00378	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU LAC ST-PIERRE		
	SOC		11 206
	MAINTIEN À DOMICILE		47 826

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION DEMANDÉE	BUDGET ACCORDÉ
	TOTAL :	207 000	59 032
04-00403	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE L'ÉRABLE		
	SOC		13 319
	MAINTIEN À DOMICILE		102 408
	TOTAL :	207 000	115 727
04-00884	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE MÉKINAC		
	SOC		12 814
	MAINTIEN À DOMICILE		69 253
	TOTAL :	207 000	82 067
04-02367	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE SAINT-NARCISSE INC.		
	SOC		12 996
	MAINTIEN À DOMICILE		40 233
	TOTAL :	207 000	53 229
04-00133	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE «CONTACT»		
	SOC	49 000	9 395
04-00640	CENTRE D'ENTRAIDE BÉNÉVOLE DE NICOLET		
	SOC		10 796
	MAINTIEN À DOMICILE		79 574
	TOTAL :	220 500	90 370
04-00474	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE LAVIOLETTE		
	SOC		12 923
	MAINTIEN À DOMICILE		232 158
	TOTAL :	326 510	245 081
04-06143	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU RIVAGE		
	SOC		5 624
	MAINTIEN À DOMICILE		101 079
	TOTAL :	213 717	106 703
04-01047	LE CENTRE DE BÉNÉVOLAT DU BASSIN MASKINONGÉ		
	SOC		11 717
	MAINTIEN À DOMICILE		96 184
	TOTAL :	207 000	107 901
04-02159	CENTRE DE BÉNÉVOLAT LA PÉRADE INC.		
	SOC		11 396
	MAINTIEN À DOMICILE		40 233
	TOTAL :	207 000	51 629
	TOTAL « SOC »	**3 487 801**	**189 656**
	TOTAL « Maintien à domicile »		**1 646 082**

MAINTIEN À DOMICILE (P)

04-05827	ALBATROS 04 (MAURICIE - BOIS-FRANCS) INC.	26 524	26 524
04-06132	MAISON ALBATROS TROIS-RIVIÈRES INC.	80 000	80 000
04-03102	LA SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE LA MAURICIE	598 212	52 660
04-03016	REGROUPEMENT DES AIDANTS NATURELS (RÉGION 04 NORD)	150 000	37 854
04-06107	SOCIÉTÉ ALZHEIMER DRUMMOND, INC.	420 000	103 636
04-06027	SOUTIEN À DOMICILE DES CHENAUX	20 000	15 285
	TOTAL :	**1 294 736**	**315 959**

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION DEMANDÉE	BUDGET ACCORDÉ
	CENTRES D'ACTION BÉNÉVOLE (F) ET MAINTIEN À DOMICILE (P) AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT		
04-00409	CARREFOUR D'ENTRAIDE BÉNÉVOLE DES BOIS-FRANCS		
	MAINTIEN À DOMICILE	278 000	8 502
	TOTAL :	**278 000**	**8 502**
	MAINTIEN À DOMICILE (P) AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT		
04-03102	LA SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE LA MAURICIE	420 000	206 219
04-06131	RÉSIDENCE ENTRE-DEUX	694 618	361 356
	TOTAL :	**1 114 618**	**567 575**
	MULTICLIENTÈLES (H)		
04-02245	CAFÉ-RENCONTRE DRUMMOND INC.	135 000	31 220
04-03073	CENTRE D'ENTRAIDE AUX RAYONS DU SOLEIL INC.	135 000	15 285
04-01806	CENTRE LE HAVRE DE TROIS-RIVIÈRES INC.	523 455	289 885
04-06008	CHEZ-NOUS, ENTRE-HOMMES	39 700	15 285
04-02655	ENSOLEILVENT	406 000	264 003
04-00356	LES GROUPES POPULAIRES ASSOCIÉS DE DRUMMOND INC.	80 500	25 620
04-02506	PRO-ANAWIM - LE HAMAC	606 163	264 003
04-06077	SOS RESSOURCES	116 000	29 620
	TOTAL :	**2 041 818**	**934 921**
	MULTICLIENTÈLES (H) AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT		
04-01806	CENTRE LE HAVRE DE TROIS-RIVIÈRES INC.	523 455	8 000
	TOTAL :	**523 455**	**8 000**
	PERSONNES ÂGÉES (I)		
04-06083	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) SECTION DRUMMONDVILLE INC.	22 000	15 285
04-06147	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES, A.Q.D.R. SECTION CENTRE DE LA MAURICIE	10 000	10 000
04-06148	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (AQDR) SECTION MÉKINAC	7 500	6 624
04-06160	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉ-RETRAITÉES (A.Q.D.R.) SECTION TROIS-RIVIÈRES	15 000	6 624
04-00739	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DÉFENSE DES DROITS DES RETRAITÉS ET PRÉ-RETRAITÉS DES CHENAUX (A.Q.D.R.)	20 000	15 285
04-06071	L'ASSOCIATION DES AIDANTS NATURELS ET AIDANTES NATURELLES DU BASSIN DE MASKINONGÉ "MAINS TENDRES"	25 000	22 971
04-03016	REGROUPEMENT DES AIDANTS NATURELS (RÉGION 04 NORD)	150 000	3 188
	TOTAL :	**249 500**	**79 977**

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION DEMANDÉE	BUDGET ACCORDÉ
	PERSONNES AVEC DES PROBLÈMES DE SANTÉ PHYSIQUE (J)		
04-06110	AMITIÉ-SANTÉ 04	50 000	15 285
04-06145	ASSOCIATION DE PARALYSIE CÉRÉBRALE	35 000	15 285
04-06085	ASSOCIATION DES CARDIAQUES DE LA MAURICIE INC.	54 000	15 285
04-06146	ASSOCIATION DE PERSONNES APHASIQUES DE LA MAURICIE	41 000	15 285
04-06063	ASSOCIATION DES TRAUMATISÉS CRANIO-CÉRÉBRAUX, MAURICIE-BOIS-FRANCS INC.	100 000	37 804
04-06089	ASSOCIATION RÉGIONALE DE LA FIBROMYALGIE MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC	100 000	15 285
04-02526	EPILEPSIE MAURICIE CENTRE DU QUÉBEC	150 922	37 804
04-06152	L'ESPOIR DES DIABÉTIQUES, RÉGION DES BOIS-FRANCS	51 000	15 285
04-06122	PARKINSON MAURICIE-CENTRE DU QUÉBEC INC.	42 500	15 285
04-06156	SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES, SECTION MAURICIE	100 000	15 285
	TOTAL :	**724 422**	**197 888**
	PERSONNES DÉMUNIES ET AUTRES CATÉGORIES (K)		
04-06086	ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE LA MAURICIE	132 300	38 719
04-02390	CARREFOUR D'ENTRAIDE DRUMMOND INC.	142 240	41 371
04-02397	CARREFOUR NORMANDIE SAINT-TITE INC.	77 000	36 120
04-06113	C.D.P.A.S. - VICTO (COMITÉ POUR LES DROITS DES PERSONNES ASSISTÉES SOCIALES)	103 836	22 971
04-02735	CENTRE D'ÉDUCATION POPULAIRE DE POINTE-DU-LAC	40 000	36 183
04-01678	CENTRE D'ORGANISATION MAURICIEN DE SERVICES ET D'ÉDUCATION POPULAIRE (C.O.M.S.E.P.)	135 000	36 248
04-06129	COMITÉ POUR LA DÉFENSE DES DROITS SOCIAUX DE LA TUQUE	80 000	22 971
04-02572	COMPTOIR ALIMENTAIRE DRUMMOND INC.	100 000	38 782
04-06012	EBYON INC.	100 000	30 720
04-00756	FONDS COMMUNAUTAIRES DES CHENAUX	75 000	33 700
04-06114	GROUPEMENT POUR LA DÉFENSE DES DROITS SOCIAUX DE TROIS-RIVIÈRES ET TROIS-RIVIÈRES-OUEST INC.	46 764	22 971
04-06095	LA CLÉ EN ÉDUCATION POPULAIRE DE MASKINONGÉ	65 000	38 719
04-06150	LA MAISON DE L'ABONDANCE	24 000	15 285
04-06094	LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	75 000	30 720
04-06116	L'ENTRE-AIDE DE LOUISEVILLE	55 000	15 285
04-06109	ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE (ACEF) DES BOIS-FRANCS	70 200	22 971
04-02728	LA TABLÉE POPULAIRE SHAWINIGAN INC.	88 780	36 045
04-02939	LES ARTISANS BÉNÉVOLES PAIX EN MAURICIE	90 000	30 970
04-02848	LES CUISINES COLLECTIVES DES BOIS-FRANCS	65 000	42 971
04-06164	MAISON COUP DE POUCE T.R.	135 000	15 285
04-02093	MOISSON MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC	185 000	49 484
04-06103	ORGANISME DE RÉCUPÉRATION ALIMENTAIRE ET DE SERVICES ST-EUSÈBE	55 000	31 819
04-06104	ORGANISME DE RÉCUPÉRATION ANTI-PAUVRETÉ DE L'ÉRABLE	100 000	37 931
04-02506	PRO-ANAWIM	606 163	57 407

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION DEMANDÉE	BUDGET ACCORDÉ
04-06106	R.D.D.S. REGROUPEMENT DE DÉFENSE DES DROITS SOCIAUX DU DISTRICT DE DRUMMOND	85 117	38 719
04-06024	R.D.D.S. (SHAWINIGAN) INC.	100 000	30 720
04-02646	REGROUPEMENT DES CUISINES COLLECTIVES DE FRANCHEVILLE	59 600	42 971
04-06125	REGROUPEMENT DES SANS EMPLOI DE VICTORIAVILLE	40 000	15 285
04-06025	REGROUPEMENT POUR LA DÉFENSE DES DROITS SOCIAUX (R.D.D.S.) DE LA RÉGION DE NICOLET INC.	100 000	38 719
04-06126	RESSOURCE AIDE ALIMENTAIRE	115 000	22 971
	TOTAL :	**3 146 000**	**975 033**

PERSONNES DÉMUNIES ET AUTRES CATÉGORIES (K) AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT

04-02397	CARREFOUR NORMANDIE SAINT-TITE INC.	77 000	11 655
04-02735	CENTRE D'ÉDUCATION POPULAIRE DE POINTE-DU-LAC	40 000	10 060
04-01678	CENTRE D'ORGANISATION MAURICIEN DE SERVICES ET D'ÉDUCATION POPULAIRE (C.O.M.S.E.P.)	135 000	10 060
	TOTAL :	**252 000**	**31 775**

MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VIOLENTÉES OU EN DIFFICULTÉ (M)

04-00044	LA ROSE DES VENTS DE DRUMMOND INC.	585 000	330 156
04-00150	LA SÉJOURNELLE (MAISON D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE)	585 000	334 109
04-01086	LE FAR (FAMILLE, ACCUEIL, RÉFÉRENCE) 1985 INC.	554 100	340 348
04-00043	LE TOIT DE L'AMITIÉ	585 000	342 652
04-02395	LA MAISON LA NACELLE	570 000	314 480
04-00622	MAISON "DE CONNIVENCE" INC.	585 000	334 150
04-06168	MAISON D'HÉBERGEMENT LA VOLTE-FACE	595 050	332 899
	TOTAL :	**4 059 150**	**2 328 794**

CENTRES D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS SEXUELLES (N)

04-06170	CENTRE D'AIDE AQUA-R-ELLE	215 000	15 000
04-00157	CENTRE D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL DE TROIS-RIVIÈRES	230 000	206 409
04-02472	LA PASSERELLE, CENTRE D'AIDE ET DE PRÉVENTION CONTRE LES AGRESSIONS SEXUELLES	200 000	200 000
	TOTAL :	**645 000**	**421 409**

CENTRES DE FEMMES (O)

04-00619	CENTRE DE FEMMES DE SHAWINIGAN INC.	165 000	86 531
04-01260	CENTRE DE FEMMES PARMI ELLES	165 000	86 531
04-02175	CENTRE DES FEMMES L'HÉRITAGE	165 000	86 531
04-06157	FEMMES MÉKINAC	165 000	37 415
04-01167	LE COLLECTIF DES FEMMES DE NICOLET ET RÉGION	165 000	86 531
04-00434	LA MAISON DES FEMMES DES BOIS-FRANCS	165 000	86 531
04-00148	MAISON DES FEMMES DE DRUMMONDVILLE	165 000	86 531
	TOTAL :	**1 155 000**	**556 601**

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION DEMANDÉE	BUDGET ACCORDÉ
	ORGANISMES D'ASSISTANCE ET D'ACCOMPAGNEMENT (R)		
04-03283	CENTRE D'ASSISTANCE ET D'ACCOMPAGNEMENT AUX PLAINTES - MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC	223 270	163 610
	TOTAL :	**223 270**	**163 610**
	AUTRES RESSOURCES POUR FEMMES (S)		
04-00100	CENTRE DE SANTÉ DES FEMMES DE LA MAURICIE	362 333	142 648
	TOTAL :	**362 333**	**142 648**
	AUTRES RESSOURCES POUR FEMMES (S) AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT		
04-00100	CENTRE DE SANTÉ DES FEMMES DE LA MAURICIE	362 333	237 858
	TOTAL:	**362 333**	**237 858**
	ORGANISMES DE JUSTICE ALTERNATIVE (T)		
04-00676	L'ALTER-ÉGAUX ORGANISME DE JUSTICE ALERNATIVE	155 372	53 020
04-00957	COMMUN ACCORD ORGANISME DE JUSTICE ALTERNATIVE	248 490	144 178
04-00568	DÉPART JEUNESSE INC.	200 000	102 689
04-00131	PIVO-JEUNESSE	420 000	345 586
04-00563	POINT-JEUNESSE INC.	290 000	188 583
04-00284	PROGRAMME D'ACTION COMMUNAUTAIRE "PACTE" BOIS-FRANCS	245 050	148 760
04-00592	RESSOURCES ALTERNATIVES MASKINONGÉ	174 885	53 050
	TOTAL :	**1 733 797**	**1 035 866**
	MAISONS D'HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE JEUNESSE (U)		
04-01147	MAISON HABIT-ACTION DE DRUMMONDVILLE INC.	400 000	275 743
04-01714	MAISON RAYMOND ROY	400 000	275 756
	TOTAL :	**800 000**	**551 499**
	CONJOINTS VIOLENTS (V)		
04-01140	HOMME ALTERNATIVE	130 000	103 621
04-03021	HALTE DRUMMOND	221 650	103 621
04-02359	L'ACCORD MAURICIE INC.	186 826	109 366
	TOTAL :	**538 476**	**316 608**
	SIDA (W)		
04-02212	BUREAU LOCAL D'INTERVENTION TRAITANT DU SIDA (B.L.I.T.S.)	130 000	96 622
04-02846	MAISON RE-NÉ INC.	189 062	185 051
04-02425	SIDACTION (TROIS-RIVIÈRES) INC.	92 000	74 266
	TOTAL :	**411 062**	**355 939**
	AUTRES RESSOURCES JEUNESSE (X)		
04-03229	POINT DE RUE	84 173	56 045
04-06011	CORPORATION PARTENAIRES 12-18 DE LA MRC DE L'ÉRABLE	118 000	46 969
04-01662	ESPACE BOIS-FRANCS	210 000	105 380

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION DEMANDÉE	BUDGET ACCORDÉ
04-01828	ESPACE MAURICIE	210 000	105 380
04-06149	GENTILLY TRANSIT JEUNESSE	62 637	15 285
04-01472	LE REFUGE LA PIAULE DU CENTRE DU QUÉBEC INC.	180 000	135 763
04-06069	MAISON MARIE RIVIER DE DRUMMONDVILLE INC.	102 190	26 845
04-06105	PARTENAIRES ACTION JEUNESSE MÉKINAC	120 000	30 720
04-02831	RÉPIT JEUNESSE	135 000	56 045
04-06082	TOIT JEF INC.	84 986	56 045
04-06128	TRAVAIL DE RUE COMMUNAUTAIRE DE LA MRC DE MASKINONGÉ	87 853	56 045
04-06030	TRAVAILLEURS DE RUE, INFORMATION, PRÉVENTION, SENSIBILISATION DU RIVAGE	60 082	56 045
04-06078	TRAVAILLEURS DE RUE DE LA TUQUE INC.	100 000	56 045
	TOTAL :	**1 554 921**	**802 612**

MAISONS DE JEUNES (Y)

04-00308	ALTERNATIVE JEUNESSE DE TROIS-RIVIÈRES	164 360	76 177
04-00027	CARREFOUR JEUNESSE DE SHAWINIGAN	164 360	72 145
04-06091	COMITÉ LIAISON ADOLESCENTS-PARENTS	106 350	33 867
04-01025	DÉFI-JEUNESSE DU HAUT ST-MAURICE INC.	172 888	70 607
04-00130	MAISON DES JEUNES "LA DESTINATION 12-17" INC.	164 360	87 150
04-00003	L'ACCUEIL JEUNESSE GRAND-MÈRE INC.	145 000	72 145
04-01862	LA CORPORATION DE LA MAISON DES JEUNES ACTION-JEUNESSE INC.	135 000	60 208
04-00120	LA FRÉQUENCE INC.	164 360	76 177
04-03284	LA MAISON DES JEUNES AU COEUR DES MONTAGNES	164 360	41 060
04-00737	LA MAISON DES JEUNES DE PLESSISVILLE INC.	164 360	67 823
04-06144	LA MAISON DES JEUNES DE STE-ANNE-DE-LA-PÉRADE INC.	93 000	27 064
04-03224	LA MAISON DES JEUNES DU LAC ST-PIERRE	54 600	40 246
04-06002	L'ASSOCIATION DES GROUPES DE JEUNES DES HAUTS-RELIEFS	135 816	41 060
04-02678	"L'EAU-VENT" (MAISON DE JEUNES)	95 000	60 208
04-06102	LOCAL ACTION JEUNES	66 420	33 867
04-01927	MAISON DE JEUNES LE TRANSIT	70 000	67 469
04-02464	MAISON DE JEUNES "AU BOUT DU MONDE" DE ST-PAULIN	164 360	60 208
04-01027	MAISON DE JEUNES L'ÉVEIL JEUNESSE DE LOUISEVILLE INC.	164 360	68 383
04-00307	MAISON DE QUARTIER DE DRUMMONDVILLE INC.	164 360	76 177
04-06100	MAISON DES JEUNES DE BÉCANCOUR	25 000	25 000
04-00764	MAISON DES JEUNES DE NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN L'INDEX	69 000	68 383
04-06020	MAISON DES JEUNES DE SAINT-CHARLES-DE-DRUMMOND	135 816	33 867
04-06019	MAISON DES JEUNES DE SAINT-CYRILLE DE WENDOVER	96 203	33 867
04-06154	MAISON DES JEUNES DE ST-GEORGES DE CHAMPLAIN	100 000	15 285
04-06021	MAISON DES JEUNES DE SAINT-GERMAIN	135 816	41 060
04-06117	MAISON DES JEUNES DE ST-SYLVÈRE INC.	0	0
04-06118	MAISON DES JEUNES DE STE-ANGÈLE-DE-LAVAL	81 355	31 124
04-06133	MAISON DES JEUNES DE STE-GERTRUDE INC.	24 000	11 535
04-06119	MAISON DES JEUNES DE SHAWINIGAN-SUD	96 203	33 867
04-06166	MAISON DES JEUNES "LE CHAKADO"	50 000	15 285
04-00124	TRAIT D'UNION DE VICTORIAVILLE	164 360	76 177
04-01112	TRAVERSÉE 12-18 ANS INC.	164 360	68 383
	TOTAL :	**3 695 427**	**1 585 874**

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION DEMANDÉE	BUDGET ACCORDÉ
	HORS CATÉGORIE (CONSULTATION ET CONCERTATION RÉGIONALE)		
04-06023	TABLE RÉGIONALE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES (TROC) OEUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX CENTRE-DU-QUÉBEC ET MAURICIE	150 000	100 000
	TOTAL :	**150 000**	**100 000**
	HORS CATÉGORIE (CONSULTATION ET CONCERTATION RÉGIONALE) AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT		
04-06023	TABLE RÉGIONALE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES (TROC) OEUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX CENTRE-DU-QUÉBEC ET MAURICIE	150 000	54 943
	TOTAL :	**150 000**	**54 943**
	AUTRES ORGANISMES		
04-06032	ARCHE MAURICIE INC.	325 000	306 834
04-06007	CENTRE POUR HANDICAPÉS PHYSIQUES DES BOIS-FRANCS INC.	234 848	195 040
	TOTAL :	**559 848**	**501 874**